



**LIVRET
DE L'ÉTUDIANT
2015-2016**



NIVEAU LICENCE
Mention SCIENCES DU LANGAGE

Parcours
SCIENCES DU LANGAGE et DIDACTIQUE /
LANGAGE et SCIENCES HUMAINES /
INGENIERIE LINGUISTIQUE

université
Paris | Ouest

Nanterre La Défense

**UFR
PHILLIA**

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2015-2016	3
ORGANIGRAMME ET CONTACTS	4
UFR PHILLIA	4
DEPARTEMENT / RESPONSABLES DE FORMATION	4
INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	5
PRESENTATION DE LA FORMATION	6
OBJECTIFS DE LA FORMATION	6
QUESTIONS-REponses A PROPOS DES SDL	6
OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DE LA FORMATION	9
POURSUITE D'ETUDES	9
PRESENTATION DES PARCOURS DE FORMATION	13
STRUCTURE TYPE D'UN SEMESTRE LMD3	13
STRUCTURE DE LA LICENCE PAR ANNEE	14
STRUCTURE DES PARCOURS	14
CONDITIONS D'ACCES AU DIPLOME	16
STRUCTURE DU DIPLOME	17
1ERE ANNEE DE LICENCE	17
2EME ANNEE DE LICENCE	19
3EME ANNEE DE LICENCE	27
PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS	38
L1	38
L2	45
L3	55
À PROPOS DE L'ENSEIGNEMENT DE LANGUE VIVANTE AU SEIN DE LA LICENCE SDL	72
VOUS AIMEZ LES LANGUES ? APPRENEZ-LES	72
MODALITES DE CONTROLE	73
MODALITES GENERALES	73
OBTENTION DU DIPLOME	83
CHARTRE DU SAVOIR-VIVRE ENSEMBLE	84
INFORMATIONS PRATIQUES	85

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2015-2016

PREMIER SEMESTRE

Semaine d'accueil
du lundi 7 septembre au samedi 12 septembre

Début des enseignements
Lundi 14 septembre

Vacances de Toussaint
du samedi 24 octobre au lundi 2 novembre

Fin des enseignements
samedi 19 décembre

Semaine de révision
du lundi 7 décembre au samedi 12 décembre

Vacances de Noël
du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier

Examens du 1er semestre
du lundi 4 janvier au samedi 16 janvier

DEUXIEME SEMESTRE

Début des enseignements
Lundi 18 janvier

Vacances d'hiver
du samedi 27 février au lundi 7 mars

Fin des enseignements
samedi 23 avril

Semaine de révision
du lundi 11 avril au samedi 16 avril

Vacances de printemps
du samedi 23 avril au lundi 2 mai

Examens du second semestre
du lundi 2 mai au mercredi 18 mai

JURYS DE LA PREMIERE SESSION : DU LUNDI 23 MAI AU SAMEDI 28 MAI

DEUXIEME SESSION D'EXAMEN

- Révision de la deuxième session : du lundi 30 mai au samedi 11 juin
- Examens de la deuxième session : du lundi 13 juin au mardi 28 juin

JURYS DE LA SECONDE SESSION : DU MERCREDI 6 JUILLET AU MARDI 12 JUILLET

ORGANIGRAMME ET CONTACTS

UFR PHILLIA

Unité de Formation et de Recherche « Philosophie, Information-Communication, Langages, Littératures, Arts du spectacle »

Directeur : Fabien BOULLY, bureau L 102

Directeur-adjoint : Olivier RENAUT, bureau L 102

Responsable administrative : Dominique DANET, bureau L 103

Coordination de la Scolarité : Martine Laval Matip, bureau L105

Coordination des examens : Laure MAGNE, bureau LR07 (rez de chaussée)

Secrétariat de l'UFR: Marie Germany, bureau L 101

Site Internet de l'UFR : <http://ufr-phillia.u-paris10.fr>

De nombreuses informations sont disponibles sur le site de l'UFR : calendrier universitaire, planning et dates des examens, informations sur les formations, vie étudiante et relations internationales. Visitez également la page facebook de l'UFR :

<https://www.facebook.com/ufr.phillia>

DEPARTEMENT / RESPONSABLES DE FORMATION

Secrétariat de la formation :

Mme Marie-José Petit Bureau L106

Tél. 01 40 97 73 24

Fax 01 40 97 40 73

marieiosepetit@u-paris10.fr

Ouverture du bureau :

Lundi : 13h30-16h45

Mardi : 9h00 - 12h30, 13h30 – 16h45

Mercredi : 13h30 – 16h45

Jeudi : 9h00 - 12h30, 13h30 – 16h45

Vendredi : 9h00 - 12h30

Direction du département :

Mme Sabine Lehmann sabine.lemhajeb-lehmann@u-paris10.fr

Mme Caroline Mellet caroline.mellet@u-paris10.fr

Responsables de la formation :

Mme Sabine Lehmann sabine.lemhajeb-lehmann@u-paris10.fr

Enseignant référent L1 :

M. Gréa Philippe pgrea@u-paris10.fr

Mme Karine Kray karine.kray@estvideo.fr

M. François Métayer frmetayer@noos.fr

Pour prendre rendez-vous avec un enseignant référent, connectez-vous au site *coursenligne*, répondez au questionnaire intitulé « Référents SDL » et répondez « oui » à la question « Voulez-vous prendre rendez-vous avec un enseignant référent ». Un enseignant référent prendra contact avec vous.

Responsable relations internationales :
Mme Kihlstedt Maria mkihlste@u-paris10.fr

Site internet de la formation : <http://dep-sdl.u-paris10.fr/>

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

S'inscrire : une double procédure

Les **inscriptions administratives**, permettant d'obtenir une carte d'étudiant et de s'inscrire dans la formation, se prennent auprès du service des inscriptions de Paris Ouest, bâtiment A. La connexion sur internet est obligatoire.

Pour une réinscription, les étudiants doivent se connecter à APOGEEWEB. La connexion à ce module s'effectue via SESAME (<http://sesame.u-paris10.fr>) ou directement sur le site <http://reinscription.u-paris10.fr>.

Les **inscriptions pédagogiques**, permettant de s'inscrire dans les groupes de travaux dirigés, de choisir ses options et, à partir du 5^{ème} semestre, de choisir son parcours de formation, se prennent auprès des enseignants responsables d'années et du secrétariat administratif.

Attention !

Tout étudiant qui n'aura pas procédé à son inscription pédagogique complète ne sera pas inscrit sur les listes d'examens.

Les étudiants qui s'inscrivent au contrôle standard sont informés que trois absences aux cours entraînent leur défaillance, et qu'ils ne peuvent changer de système (passer du contrôle continu au contrôle dérogatoire) en cours de semestre.

Le passage en régime dérogatoire se fait au maximum un mois après la fin des inscriptions pédagogiques sous présentation d'un contrat de travail (ou double cursus uniquement sur Nanterre, ou emploi du temps en cas de chevauchement de cours).

PRESENTATION DE LA FORMATION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La licence de Sciences du langage recouvre un ensemble d'enseignements sur le langage qui se veut à la fois diversifié et complet. L'objectif est d'une part d'acquérir une compétence solide dans le domaine, tant sur le plan empirique que méthodologique, et d'autre part de se familiariser avec le langage dans la variété de ses dimensions.

La structure de la licence, avec ses enseignements complémentaires, ses options, ses offres de préprofessionnalisation et ses parcours, permet en outre à chacun de développer la spécialité ou les problématiques particulières qu'il a choisi de privilégier.

QUESTIONS-REponses A PROPOS DES SDL

QU'EST-CE QUE LES SCIENCES DU LANGAGE ?

Les Sciences du langage (encore appelées 'Linguistique') se consacrent à **l'étude du langage humain**. Il s'agit donc d'étudier le fonctionnement des langues, de la parole, des messages.

Les questions abordées peuvent être très diverses, par exemple :

- Pourquoi et comment les linguistes observent-ils les milliers de langues parlées sur la planète ?
 - Pourquoi et comment des langues disparaissent-elles ou naissent-elles ? Pourquoi et comment les langues changent-elles ?
 - Qu'est-ce qu'un langage en général ? Qu'est-ce qui distingue la faculté humaine du langage des autres formes de langage ?
 - Comment et de quoi sont construits les messages verbaux? de sons, de mots, de phrases, de sens, d'intonations particulières, de façons de dire différentes, d'ambiguïtés aussi - on n'arrive pas toujours à dire ce que l'on voudrait vraiment dire...
 - Quelle différence faut-il faire entre l'écrit et l'oral ? A quoi correspond le fait d'écrire une langue ?
 - Comment appréhende-t-on le langage qui nous entoure dans notre quotidien (conversations ordinaires, émissions de radio ou de télévision, SMS, presse, slogans publicitaires, ...) ?
 - Comment appréhende-t-on les différentes façons de parler une même langue (langue soutenue, bon usage, « accents », argots, langages « de la rue », etc. .) ?
 - Quelles sont les pathologies du langage, les troubles de la parole ?
 - Comment l'enfant acquiert-il le langage ?
 - Comment apprend-on une seconde langue ?
 - Quels effets produisons-nous sur notre interlocuteur lorsque nous parlons ?
- ...etc....

*Etudier les Sciences du langage permet donc de découvrir une multiplicité de faits très variés et de s'initier à des problématiques importantes concernant **l'humain, les relations interhumaines, la pensée et la connaissance**.*

QUEL PUBLIC EST CONCERNE ?

Tous les baccalauréats donnent un accès égal à la licence de SDL, et non pas seulement les baccalauréats littéraires ou généralistes. Dans la mesure où les Sciences du langage ne sont pas enseignées dans le secondaire, on est moins tributaire de son passé scolaire qu'avec d'autres disciplines. En entrant à l'université, et en passant à l'âge adulte, on peut changer son rapport aux études et devenir performant là où on était plus absent. La seule exigence sera d'arriver à s'exprimer avec aisance et à se documenter avec efficacité. Mais ces deux capacités peuvent s'acquérir, et des enseignements spécifiques sont prévus dans les deux premiers semestres du cursus. En outre, les Sciences du langage sont particulièrement « armées » pour s'adresser aux difficultés d'expression et aux difficultés de compréhension ou de lecture, qui toutes concernent le langage.

Noter en outre que les Sciences du langage peuvent intéresser non seulement les étudiants **littéraires** qui se préoccupent de textes et de pratiques langagières, non seulement les étudiants se destinant à des études de **Sciences humaines**, mais aussi des étudiants **scientifiques** intéressés par la structure des langues, et par les règles qui les organisent : les étudiants issus des baccalauréats S trouveront dans les Sciences du Langage une science à la fois empirique et formelle, avec des expériences, des tests et des modélisations, qui peuvent rivaliser avec ceux des sciences dites dures.

A QUOI MENENT CONCRETEMENT LES ETUDES DE SC. DU LANGAGE (SDL) ?

- ↪ Beaucoup d'étudiants de SDL se dirigent vers le métier de **professeur des écoles** car :
 - **une bonne connaissance du langage et de la langue française est indispensable pour préparer ce métier** : les professeurs des écoles enseignent le français aux élèves (donc il est bon qu'ils aient un savoir solide en la matière), de plus toutes les autres matières qu'ils enseignent passent par le langage, c'est au travers du langage (oral, écrit) que l'enseignement se fait, l'enseignant passe son temps à parler, écrire, faire parler, faire écrire, corriger le langage, expliquer oralement ou par écrit, mais toujours par le langage...
 - **la licence de SDL comporte un parcours intitulé « SDL et didactique » avec un itinéraire pédagogique « Professorat des écoles » qui est spécialement consacré à ce domaine.** Il contient en particulier des enseignements de didactique et des modules de sensibilisation au métier de professeur des écoles, des stages d'observation ainsi que des enseignements de mathématiques, d'orthographe, de culture historique et scientifique pour aborder le Master dédié au professorat des écoles (voir ci-dessous) et la préparation du concours de professorat des écoles dans de bonnes conditions.
- ↪ Certains étudiants se dirigent vers **l'enseignement du français comme langue étrangère** (voir l'itinéraire pédagogique "Français Langue étrangère" du parcours « SDL et didactique ») soit à l'étranger, soit en France.
- ↪ Beaucoup d'étudiants se dirigent vers le métier d'**orthophoniste**, et viennent d'abord se former en SDL avant de passer le concours, qui est réputé difficile et qui demande une formation préalable.
- ↪ D'autres étudiants se dirigent vers le métier de **professeur de français dans les collèges et lycées**. Notons qu'il faut dans ce cas prendre chaque année des enseignements complémentaires en Lettres Modernes pour se former aussi en Littérature. Le département des SDL est particulièrement investi dans la préparation des concours d'enseignement.
- ↪ D'autres étudiants encore se dirigent vers l'enseignement supérieur ou la recherche, pour être **enseignant-chercheur** (enseigner à l'Université) ou **chercheur** (CNRS,...) : ils doivent alors suivre une formation longue (Licence, Master, Doctorat, soit environ 8 ans d'études). Du côté de la recherche, on peut s'intéresser à la description de langues mal connues ou de variantes sociologiques ou géographiques d'une langue, sous forme d'enquête de terrains. On peut décrire des langues déjà bien décrites mais pour lesquelles on s'aperçoit rapidement qu'il reste encore des pans entiers de leur structure à élucider. Il peut s'agir aussi de recherche fondamentale sur le langage, notamment sur les mécanismes cognitifs qu'il mobilise, sur le fonctionnement des discours, ou encore de recherche dans les domaines liés aux différents métiers des Industries de la langue (métiers concernant l'information, la communication, les outils informatiques en rapport avec le langage –logiciels de traduction, correction, reconnaissance vocale, ...). Dans ces domaines (Industries de la langue), les 2^e et 3^e années de Licence permettent une initiation, puis on peut intégrer le secteur Recherche et Développement, y compris avec le niveau Master (2 ans d'études après la Licence) qui rend possible des débouchés intéressants dans ce domaine en pleine expansion.
- ↪ D'autres pistes sont possibles également mais plus minoritaires : **métiers de l'édition, du livre, de la terminologie, de la lexicographie.**
- ↪ Par ailleurs, la Licence de SDL est une formation valorisante pour tous les métiers de la **communication et de l'information** (marketing, publicité, journalisme, communication d'entreprise,...) dans la mesure où il s'agit d'une formation à l'expertise des contenus et des moyens de l'information. Le parcours ECRIFORE du Master (possible en alternance, voir plus loin) mène aux métiers cités ci-dessus.
- ↪ Les SDL constituent en outre, comme toutes les études universitaires, une excellente formation générale, permettant d'envisager une entrée dans la vie professionnelle dans les meilleures

conditions, en particulier pour **tout métier du tertiaire** demandant des qualités d'**organisation**, d'**autonomie** et d'**efficacité de communication et de documentation**.

↳ En particulier, ces études donnent accès aux nombreux **concours de la fonction publique ou des collectivités territoriales**, concours qui supposent d'abord un bon niveau d'expression, un bon niveau de réflexion, et un bon esprit de synthèse, toutes qualités que la Licence de Sciences du langage permet de développer. Généralement, ces concours demandent aussi une préparation spécifique, assurée à Paris-Ouest par l'Institut de Préparation à l'Administration générale -IPAG- (voir aussi le parcours « Administration publique » du Parcours Personnalisé de l'Étudiant (PPE)).

QUELS SONT LES « PLUS » DE LA FORMATION NANTERROISE ?

Outre l'interdisciplinarité qui est particulièrement développée à Nanterre, une des forces de notre licence est de donner une formation solide à la fois dans l'étude des **langues** et de leurs structures, et dans celle des **discours**, des textes et de la communication. On trouve ce double intérêt, pour les langues d'une part, pour les productions verbales d'autre part, tout au long du cursus, ce qui permet d'acquérir une compétence dans les deux directions.

En même temps, la formation dispensée est très **complète** dans chacune des spécialisations de la discipline : **phonétique, phonologie, morphologie, lexique, syntaxe, sémantique, histoire des langues, étude des discours et des textes, sociolinguistique, psycholinguistique**.

Une autre force de la licence est qu'elle déploie des moyens importants pour arriver à ce que les étudiants acquièrent un savoir très **pratique** en Sciences du langage, avec des connaissances théoriques sans doute, mais aussi beaucoup de techniques d'analyse, et surtout une réelle compétence relative aux propriétés effectives des langues et des productions verbales. Cette compétence devra permettre d'aborder une vie professionnelle dans de bonnes conditions : elle est par conséquent associée à des cours hors spécialité à travers lesquels les étudiants vont compléter leur culture générale, développer leurs capacités d'expression et se préparer à la vie professionnelle.

Enfin, la formation propose, en particulier à travers ses parcours, de réelles **applications** dans des domaines importants : la didactique et l'enseignement d'une part, les industries de la langue et la documentation d'autre part, deux domaines dans lesquels le département de Sciences du langage possède des équipes particulièrement performantes.

RISQUE-T-ON DE « SE PERDRE » DANS UNE FORMATION UNIVERSITAIRE OU L'ON EST « LIVRE A SOI-MEME » ?

Les effectifs étant raisonnables en Sciences du langage (4 groupes de TD en 1^{ère} année), on connaît rapidement les enseignants et les autres étudiants, qu'il est aisé de contacter en dehors des cours à travers le courrier électronique (pensez aussi à consulter le site régulièrement : <http://dep-sdl.u-paris10.fr>). Un **tutorat** d'accueil est organisé en septembre, avec des étudiants plus anciens qui se chargent de vous familiariser avec Nanterre, avec ses différents services (secrétariats, bibliothèques, Equipements sportifs, Restaurants Universitaires, Cafétérias, Centre Universitaire d'Information et d'Orientation, Services Sociaux, Relations internationales pour des séjours à l'étranger, etc. ...), et avec le mode de travail à l'université. Par la suite, outre le **cours de « Lecture de textes linguistiques »** dont l'objectif est l'acquisition d'une méthodologie du travail universitaire, on organise pendant toute la première année des tutorats d'accompagnement où les étudiants qui le désirent peuvent venir chercher de l'aide auprès d'étudiants qui ont suivi les mêmes enseignements qu'eux 4 ans auparavant. Pendant la période qui précède les épreuves finales à chaque semestre, des **ateliers de révision** et d'entraînement aux épreuves sont organisés. En outre, depuis la rentrée 2008, l'Université de Paris-Ouest-Nanterre-La-Défense a mis en place un « plan-licence » permettant un encadrement régulier et personnalisé. Ce dispositif, plus particulièrement destiné aux L1, comprend des bilans réguliers et la désignation d'« enseignants-référents » qui sont en relation étroite avec un groupe d'étudiants.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DE LA FORMATION

En termes de savoir

Il s'agit d'acquérir des connaissances disciplinaires en linguistique générale, phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique ; des connaissances pluridisciplinaires (sociolinguistique, psycholinguistique, traitement automatique des langues...); des connaissances méthodologiques : maîtrise de la méthodologie du travail universitaire, de la méthodologie du travail d'analyse et de recherche (micro-recherche : récolte et étude de corpus, analyse en constituants) ; et des connaissances linguistiques : maîtrise de l'expression écrite et orale en français, maîtrise d'au moins une langue étrangère, maîtrise de la terminologie adaptée aux concepts scientifiques abordés.

En termes de savoir-faire

Les étudiants apprendront à analyser un texte ou une situation, synthétiser, travailler en groupe, organiser leur travail, et travailler de manière autonome, se documenter, chercher des solutions, argumenter une analyse, imaginer et appliquer des tests et autres procédures d'expérimentation ou de vérification, observer, enquêter sur une question et rassembler des données, communiquer...

POURSUITE D'ETUDES

Grâce à ces trois années de Licence, vous aurez acquis une formation de base en Sciences du langage et découvert ce faisant la structure générale du fonctionnement des langues et des pratiques langagières. Si vous êtes parvenu à profiter pleinement des enseignements proposés, vous pourrez faire valoir une pratique satisfaisante d'au moins une langue étrangère, un niveau d'expression satisfaisant, une démarche d'analyse rigoureuse, et des compétences dans différents domaines d'application des Sciences du langage.

Après votre Licence, les différentes possibilités qui s'ouvriront à vous sont les suivantes : entrer dans la vie professionnelle, continuer vos études de sciences du langage, ou bien vous orienter vers une formation professionnelle dans un domaine associé ou une autre formation professionnelle.

ENTRER DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

S'il n'y a pas de débouchés propres aux Sciences du langage au niveau Bac + 3, une licence de Sciences humaines est une bonne formation pour tout métier du tertiaire recrutant à ce niveau et demandant des qualités d'organisation, d'autonomie et d'efficacité de communication et de documentation. Pour une meilleure intégration dans les entreprises, il peut être cependant utile d'envisager par la suite des stages plus ou moins longs de professionnalisation. Pour des renseignements, des offres de stage, des offres d'emploi, des sites pour jeunes diplômés : <http://www.afij.org/> ; <http://jd.apec.fr/> .

Pour s'informer et être orienté dans son parcours vers l'emploi, la Maison de l'Emploi et de la Formation à Nanterre : <http://www.mefnanterre.fr/>

Attention : cette perspective ne doit pas vous inciter à vous tourner vers la vie professionnelle avant la licence. Allez au bout de votre licence : avec ou sans diplôme cela change tout, pour toute votre vie.

CONTINUER VOS ETUDES DE SCIENCES DU LANGAGE

La poursuite des études jusqu'au niveau Master permet d'envisager une professionnalisation en relation directe avec les études effectuées. Il faut alors passer un Master : A Paris-Ouest-Nanterre-La-Défense, sont proposés plusieurs parcours de Master mettant à contribution les domaines les plus novateurs en sciences du langage pour une formation professionnelle de qualité. Deux spécialités existent :

- **Traitement automatique**, avec en 2^e année, un parcours « Ingénierie linguistique – Documents électroniques et flux d'informations » (IL-DEFI) commun avec le département « Information et communication » et un parcours « Recherche et développement » (R&D) commun avec l'Inalco et Paris III Sorbonne Nouvelle, permettant d'entrer dans les entreprises qui produisent ou exploitent des logiciels qui traitent des informations sous forme langagière sur des supports électroniques. Voir pour toute information le site très complet du Master : plurital.org.

Responsables : Delphine Battistelli (del.battistelli@gmail.com) & Sylvain Kahane (Sylvain@kahane.fr)

- **Fonctionnements linguistiques et dysfonctionnements langagiers**, avec un parcours ECRIFORE (Ecriture, formation, remédiation), permettant de former des experts dans le domaine de l'écrit (métiers visés : rédacteur technique, chargé de communication au sein de l'entreprise, etc.), un parcours DIAPASON, spécialisé dans les dysfonctionnements langagiers et s'inscrivant dans les métiers de l'éducation et de la remédiation, du médical et du para-médical, et un parcours de LINGUISTIQUE GENERALE.

Une réunion est organisée en cours d'année pour vous informer de manière plus détaillée sur ces Master : <http://dep-sdl.u-paris10.fr/departement-des-sciences-du-langage/formations/masters/>

Responsables : Sarah de Vogue (devogue@u-paris10.fr) & Anne Lacheret (anne@lacheret.com)

Dans tous les cas, ces Masters comportent un parcours permettant de s'orienter vers **la recherche et l'enseignement supérieur**. Tous les grands domaines des sciences du langage sont bien représentés à Paris Ouest La Défense, et vous aurez la possibilité de vous adresser à des enseignants-chercheurs reconnus dans leur spécialité. Il s'agit alors de passer un Doctorat en trois ans, organisé à Paris-Ouest-Nanterre-La-Défense au sein de l'Ecole Doctorale *Connaissance, langage, modélisation* en relation avec le Laboratoire de recherche MODYCO (<http://www.modyco.fr/>). Possibilité également de faire un Doctorat CIFRE en partenariat avec une entreprise (http://www.anrt.asso.fr/fr/espace_cifre/accueil.jsp). On peut aussi envisager un recrutement à ce niveau dans les différents **métiers du tertiaire** qui supposent des capacités de gestion de tâches longues et des capacités d'encadrement (banques, administrations, assurances par exemple) : on constate que ces secteurs professionnels sont de plus en plus séduits par le vivier des universitaires, qu'ils recrutent pour les former ensuite au sein de l'entreprise elle-même.

VOUS ORIENTER VERS UNE FORMATION PROFESSIONNELLE DANS UN DOMAINE ASSOCIE

- Professeur des Ecoles et métiers de l'enseignement

La licence de Sciences du Langage est une voie privilégiée d'accès au master « Education et formation, spécialité Professorat des écoles » proposé à l'Université Paris-Ouest-Nanterre-La-Défense. Pour cela, il est conseillé (quoique non nécessaire dans la mesure où toutes les licences disciplinaires donnent accès au master) d'avoir choisi en L1 des enseignements complémentaires en Lettres Modernes, puis de suivre en L2 le parcours SDL et didactique (itinéraire pédagogique : *Professorat des écoles*), qui associe une formation solide sur le langage, une première familiarisation avec les questions de didactique et d'apprentissage, et une consolidation pluridisciplinaire des compétences et de la culture en vue de la préparation du concours de Professeur des Ecoles. Des enseignements visant la consolidation des compétences en français, mathématiques, culture historique ainsi que la sensibilisation au milieu professionnel de l'éducation, assurés en collaboration avec le **SUFOM** (Service Universitaire de Formation des Maîtres de l'Université Paris-Ouest-Nanterre-La-Défense), permettent aux étudiants de se donner les meilleures chances pour réussir le concours et d'acquérir les bases nécessaires pour aborder le métier de Professeur des Ecoles dans de bonnes conditions : le langage étant en effet une discipline transversale pour tous les apprentissages à l'école, une bonne connaissance de ses mécanismes est nécessaire non seulement pour les cours de français mais pour toutes les activités de l'école Primaire.

Site du SUFOM : <https://sufom.u-paris10.fr/sufom/accueil/>

- **Orthophonie** : La licence constitue une bonne préparation au métier d'orthophoniste. Cependant, il faut passer les concours des écoles d'orthophonistes qui sont très sélectifs et qui demandent une préparation soignée. Nous conseillons de consulter les annales des épreuves des différentes écoles. Différents organismes privés proposent des préparations à ces épreuves.

- **Interprète en Langue des Signes** : Le métier d'Interprète en Langue des Signes est un métier qui fait appel à des connaissances et compétences en linguistique. La licence est donc une bonne formation pour asseoir ces connaissances théoriques.

Plusieurs formations universitaires existent (ESIT-Paris 3, Paris 8, Rouen, Toulouse).

VOUS ORIENTER VERS UNE AUTRE FORMATION PROFESSIONNELLE

Le cursus de Sciences du langage peut aussi ouvrir sur des perspectives professionnelles intéressantes dans des domaines qui ne relèvent pas a priori des Sciences du langage mais pour lesquelles des passerelles sont aménageables: en particulier dans les domaines de **l'édition, de la communication, des ressources humaines, de l'administration générale ou du commerce**.

Pour ces métiers, existent nombre de formations qui recrutent au niveau Licence ou Master 1 et qui sont intéressés par les profils diversifiés que peut apporter l'université, en particulier par le bagage culturel qu'apportent les Sciences Humaines, et par la qualité d'expression des littéraires. Ces formations sont des formations sélectives, la sélection s'opérant sur dossier ou sur concours. Mais elles sont suffisamment nombreuses pour être accessibles à condition de s'être préparé soigneusement, de ne pas se focaliser a priori sur un cursus ou une école particuliers, et d'avoir su utiliser la formation de Licence pour acquérir une expertise permettant de valoriser à la fois ses compétences relatives au langage, et sa rigueur dans l'observation, l'analyse, le raisonnement et l'expression.

Ces passerelles vers les formations professionnelles non spécialisées existent pour la plupart depuis un certain temps. Cependant elles ont vocation à se multiplier et se sont déjà beaucoup développées avec la mise en place du système LMD qui autonomise le niveau de la Licence par rapport aux deux autres.

Quatre grandes voies peuvent être envisagées :

(1) Les Masters professionnels ou DU (= Diplômes d'Université) spécialisés dans des domaines liés au langage :

- **Masters dans le domaine des Métiers du Livre** : à voir par exemple le Master du pôle Métiers du Livre de Paris-Ouest-Nanterre-La-Défense (accès sur dossier, à noter que les EC proposés dans le cadre des parcours « bibliothèque » et/ou « librairie » du Parcours Personnalisé de l'Etudiant (L2) sont un plus pour le dossier).

- **Masters dans le domaine de la communication** : à voir par exemple le parcours « Communication rédactionnelle dédiée au multimédia » du Master *Information et communication* à Paris-Ouest-Nanterre-La-Défense qui recrute sur dossier :

<http://dep-infocom.u-paris10.fr/>

- **Masters dans le domaine des ressources humaines**

- **Masters dans le domaine de l'ergonomie**

- **Masters dans le domaine de la remédiation sociale** : Pour une recherche sur les différentes possibilités et sur les Masters susceptibles d'accueillir des étudiants de Licence ou Master 1 de Sciences du langage, se rendre au SUIO (Service Universitaire d'Information et d'Orientation) de Paris-Ouest-Nanterre-La-Défense.

(2) Préparation aux Concours de la Fonction Publique et des Collectivités Territoriales : Pour les étudiants de filières dites littéraires, il est recommandé de passer d'abord en un an une Licence d'Administration Publique (LAP) permettant une mise à niveau en droit, finances, etc. qui constituent les fondamentaux de ces concours. Cependant la formation littéraire préalable paraît très valorisée dans la mesure où les épreuves de rédaction demandent une grande qualité d'expression. Les enseignements d'administration publique et de communication professionnelle écrite, proposés dans le cadre du Parcours Personnalisé de l'Etudiant, sont un plus.

Pour tout renseignement, on contactera à Paris-Ouest-Nanterre-La-Défense **l'IPAG**.

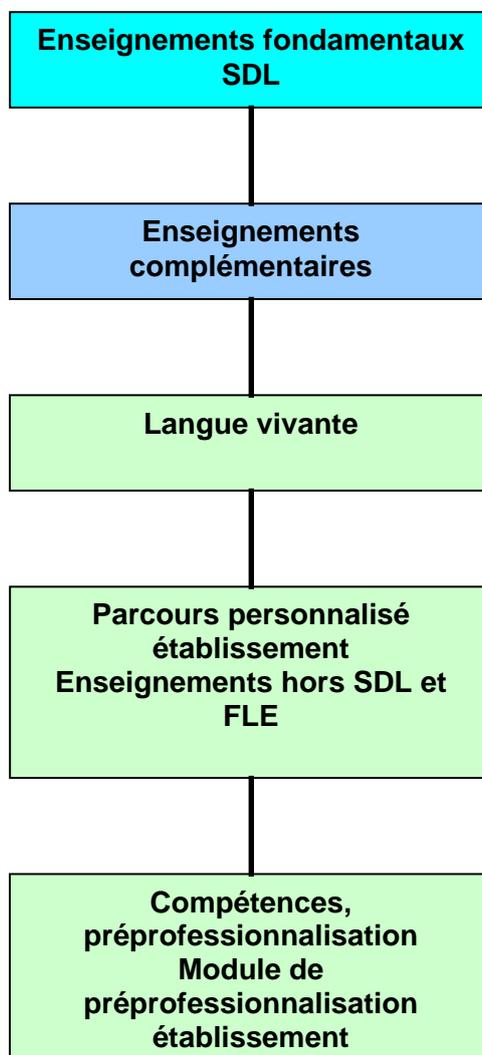
(3) Master d'Administration des Entreprises : Créé au sein des Universités pour des non-spécialistes, dans le but de leur apporter une double compétence, et de leur permettre d'utiliser leur compétence première dans le cadre de l'entreprise. Un réseau d'Instituts d'Administration des Entreprises IAE a été créé avec des formations dans toute la France. L'accès au MAE double compétence se fait sur dossier et tests, la plupart des IAE proposant le même ensemble de tests. Les prérequis varient d'un IAE à l'autre, certains privilégiant les ingénieurs, d'autres les juristes, d'autres l'expérience professionnelle, etc.; il faut donc vérifier que le profil « littéraire » ou celui des sciences humaines est envisagé par l'IAE qui vous intéresse (c'est le cas par exemple à l'IAE de Paris, où la brochure évoque un recrutement d'environ 20 % dans ce profil). On trouvera une information sur les IAE à l'adresse : <http://www.reseau-iae.org/>.

(4) Admissions parallèles ou « sur titres » dans les Ecoles de Commerce : Ces admissions parallèles qui visaient au départ simplement à diversifier un peu le recrutement des Grandes Ecoles, ont vocation à se développer avec la réforme LMD, et on pourrait envisager à moyen terme qu'il y ait deux voies d'accès aux grandes Ecoles, celui qui passe par les classes préparatoires et celui qui passe par l'Université. Les concours de recrutement varient d'une école à l'autre, avec cependant quatre ou cinq grands concours qui servent chacun à plusieurs écoles : PASSERELLE, PROFIL, TREMPLIN, etc. Ces concours sont constitués de tests divers à la fois culturels et logiques avec QCM, parfois d'exercices de synthèse de documents ou de contractions de textes, généralement d'oraux et d'entretiens. Il est nécessaire d'avoir acquis un bon niveau en langue, généralement en anglais. En revanche aucune connaissance préalable de la gestion, de l'administration ou du commerce n'est demandée. Dans certains de ces concours cependant, une épreuve dite de spécialité porte sur le domaine de formation de départ : ce serait Lettres et Sciences Humaines pour les étudiants de Sciences du Langage, ce qui suppose pour eux un rattrapage en culture littéraire et en culture générale. Diverses écoles privées proposent des préparations pendant les vacances universitaires ou pendant les week-ends. Des annales existent qui permettent de se préparer efficacement. Il faut savoir que les écoles de commerce sont toutes privées, payantes et chères. Des systèmes de bourses ou des prêts peuvent cependant être envisagés. Une partie des écoles proposent des formations en apprentissage. Il faut savoir aussi que les écoles ne sont pas toutes aussi performantes les unes que les autres : il faut donc se renseigner soigneusement sur le sérieux de la formation et sur l'accès à l'emploi. Pour plus de renseignements, on peut se reporter aux adresses suivantes : http://www.studyrama.com/rubrique.php3?id_rubrique=6, <http://www.lefigaro.fr/formation/>

PRESENTATION DES PARCOURS DE FORMATION

STRUCTURE TYPE D'UN SEMESTRE LMD3

SDL = Sciences Du Langage



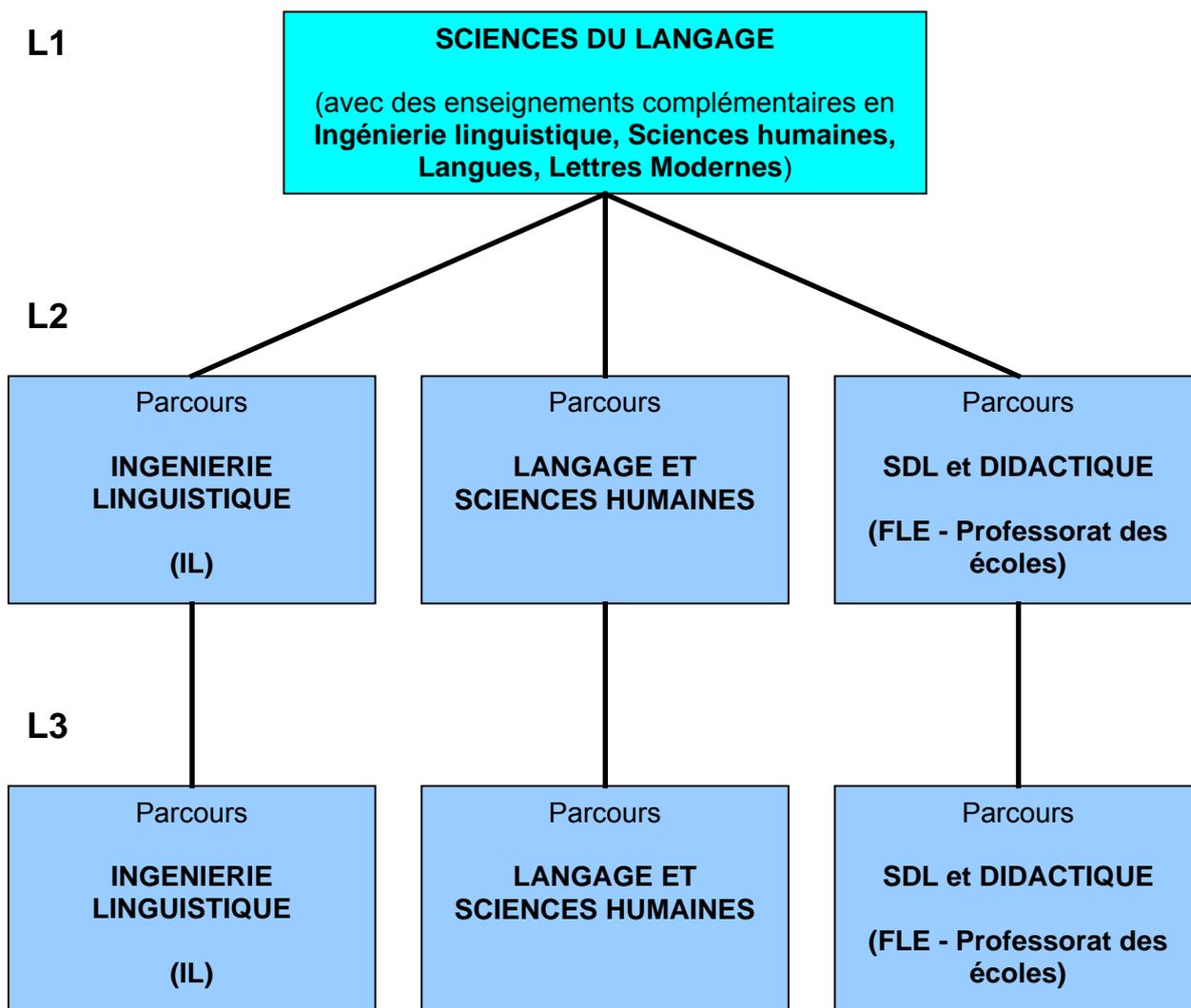
Chaque semestre universitaire se divise en cinq compartiments ou unités d'enseignements (UE) :

- Les **enseignements fondamentaux** sont au cœur de la discipline
- Les **enseignements complémentaires** offrent une ouverture sur d'autres enseignements en relation étroites avec ceux de la discipline. Ils peuvent également comporter des enseignements spécifiques à la discipline
- La **langue vivante**, à choisir dans une liste de langues proposées
- Le **parcours personnalisé** est défini par l'établissement. Il regroupe des enseignements transversaux, proposés au choix, le choix étant identique pour toutes les formations au niveau de l'université. Un module de « *Français langue étrangère* » (FLE) (L3) fait partie de l'offre.
- Les **compétences** et la **préprofessionnalisation** proposent des enseignements professionnalisants.

STRUCTURE DE LA LICENCE PAR ANNEE

L1 (première année), L2 (seconde année), L3 (troisième année)

L1 (S1 + S2), L2 (S3 + S4), L3 (S5 + S6)



STRUCTURE DES PARCOURS

Aux **Semestre 1** et **Semestre 2**, l'enseignement prend la forme d'un **tronc commun** à l'intérieur duquel existent **quatre itinéraires pédagogiques (quatre types de complémentaires)** : « Ingénierie linguistique ». « Sciences humaines ». « Langues » (pour *Français langue étrangère -FLE*). « Lettres Modernes » (pour *Professorat des écoles* ; voir plus bas).

À partir du Semestre 3, la licence de Sciences du langage (SDL) est divisée en **trois parcours-types** qui prolongent et approfondissent les enseignements complémentaires proposés en première année.

PARCOURS INGENIERIE LINGUISTIQUE

Destiné aux étudiants qui souhaitent s'orienter vers le traitement automatique du langage, l'exploitation informatique de documents ou l'exploitation du web. Le *parcours Ingénierie linguistique* – également orienté vers la préparation du master *Traitement Automatique des Langues* (TAL) ou du parcours « Document électroniques et flux d'information » (DEFI) du Master *Information et communication* – contient une unité d'enseignements complémentaires spécifiques, centrés sur le lien entre la linguistique, la logique et l'informatique :

- *Méthodologie du raisonnement* : introduction à la logique
- *Documents électroniques* : caractères, formats, transferts, conversion et contextes d'utilisation des documents électroniques
- *Grammaire et logique* : application des méthodes de la logique à la production et la reconnaissance des phrases correctes en langue naturelle
- *Linguistique informatique et linguistique de corpus 1 et 2* : présentation des outils et méthodes actuellement utilisées en linguistique de corpus (textes écrits et données sonores).
- *Grammaire formelle pour le TAL* : mise en œuvre de connaissances fondamentales en linguistique (phonétique, phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique) pour le traitement automatique des langues (TAL) ; simulation d'un sujet parlant par des calculs.

PARCOURS LANGAGE ET SCIENCES HUMAINES

Pour les étudiants qui souhaitent une formation généraliste en sciences du langage et se destinent vers la recherche ou les métiers liés aux SDL. Ce parcours a pour objet de valoriser l'interdisciplinarité caractéristique de la formation nanterroise. Il est fortement ancré dans le domaine des sciences humaines (en particulier: psychologie, anthropologie et sociologie) et orienté vers la linguistique cognitive et la linguistique des interactions verbales. Il s'adresse aux étudiants souhaitant accéder aux métiers du type 'chargé de communication', 'assistant d'édition' (plus généralement Métiers du Livre), 'rédacteur technique', 'assistant en ressources humaines' ou 'chargé d'enquêtes', ou continuer leurs études en Master mention «Sciences du langage », ou préparer un concours (concours d'entrée dans les écoles d'orthophonie, concours de la Fonction Publique). La spécialisation propre à ce parcours commence dès le S1 où nous proposons un bloc d'enseignements complémentaires relevant du domaine sciences humaines.

PARCOURS SCIENCES DU LANGAGE ET DIDACTIQUE

Il regroupe deux itinéraires pédagogiques :

1. Professorat des écoles. Ce parcours permet de viser une formation disciplinaire polyvalente et d'envisager de se préparer dans de bonnes conditions au concours. Ce parcours est destiné aux étudiants qui souhaitent s'orienter vers le métier de Professeur des Ecoles : il associe une formation solide en matière de langage (discipline transversale pour tous les apprentissages à l'école), une première initiation à la didactique et à la pédagogie (parcours personnalisé et préprofessionnalisation SUFOM -Service Universitaire de FORMation des Maîtres(ses)), et une consolidation des compétences en vue de la préparation du concours de Professeur des Ecoles (en langue, mathématiques, littérature). Ce parcours est pluridisciplinaire : les étudiants acquièrent une culture et des compétences à la fois dans le domaine littéraire, dans le domaine des mathématiques (SUFOM) et dans celui des sciences humaines. Cette pluridisciplinarité permet cependant aux étudiants d'envisager d'autres orientations professionnelles, en disposant d'une solide base culturelle, d'une bonne maîtrise de l'expression et d'une réelle autonomie de travail. Les enseignements complémentaires associés à ce type de parcours sont centrés sur l'acquisition de connaissances littéraires, fondamentales pour la préparation au concours. En L1, la spécialisation est exclusivement littéraire (S1 : *Histoire littéraire 1, Littérature comparée 1, Texte et image 1* ; S2 : *Histoire littéraire 2, Littérature comparée 2, Texte et image 2*). En L2 et L3, les enseignements littéraires sont combinés avec un enseignement de psychologie cognitive ou de SDL (acquisition du langage ou didactique ou francophonie ou histoire de la langue) : S3: *Vers, poème, poésie; La littérature d'idées; Langage, acquisition et apprentissage 1*. S4 : *Littératures francophones style/stylistique, Didactique générale et Francophonie* ; S5: *Littérature*

dramatique, Textes/intertextes, Littérature pour la jeunesse, Langage, acquisition et apprentissage 2. S6 : Les théories du texte, Littérature et sérialité, Traitement cognitif des textes, images et hypermédias ou Histoire de la langue).

2. Français langue étrangère (FLE). Ce parcours s'adresse aux étudiants comptant s'orienter vers l'enseignement du français à des locuteurs non natifs. Le Français langue étrangère relève d'une formation reconnue au niveau national et permet en particulier de solliciter des postes d'assistant de français à l'étranger. Les enseignements complémentaires correspondant à ce parcours visent surtout le renforcement en langues étrangères (anglais), indispensables pour optimiser sa formation en FLE. Les étudiants de ce parcours recevront également des enseignements de Lettres Modernes, une bonne formation en littérature faisant partie du profil de l'enseignant FLE. En S5 et S6, l'étudiant intéressé par cette spécialisation peut choisir le module FLE du Parcours Personnalisé de l'étudiant. Les enseignements proposés dans le cadre de ce module permettent d'acquérir les bases de la **didactique des langues vivantes étrangères** (initiation aux différentes méthodologies d'enseignement d'une langue étrangère) et de se familiariser avec l'**Apprentissage réflexif d'une langue inconnue**. Ce cours a pour objectif la sensibilisation aux problèmes d'apprentissage initial d'une langue étrangère à travers une véritable expérience personnelle. En S6, l'apprentissage didactique est centré sur l'enseignement du français langue étrangère (EC **Didactique du FLE**: initiation aux aspects théoriques et pratiques de l'enseignement / apprentissage du français comme langue non maternelle). Le cours de *Littérature française pour le FLE*, consacré à la transmission d'une connaissance des grands auteurs et des grands courants de la littérature française des XIXe et XXe siècles (réalisme, naturalisme, roman et poésie d'après guerre, littérature d'expression française), complète le module FLE du S6. Il vise une approche culturelle de la langue concernée.

Tous les parcours permettent d'accéder de plein droit au master « Linguistique générale et appliquée », avec ses deux spécialités : « Fonctionnements linguistiques et dysfonctionnements langagiers » et « Ingénierie linguistique ».

CONDITIONS D'ACCES AU DIPLOME

La licence mention Sciences du langage est accessible aux titulaires d'un baccalauréat. Elle est recommandée aussi bien pour les titulaires de baccalauréats scientifiques que pour les titulaires de baccalauréats littéraires et pour les titulaires de baccalauréats de sciences humaines : les sciences du langage sont en effet compatibles avec ces différents profils, certains de ses aspects étant plus littéraires tandis que d'autres sont plus scientifiques. Il est possible aussi d'accéder à la licence en venant d'un baccalauréat non généraliste, dans la mesure où il s'agit d'une discipline nouvelle, que l'on découvre en arrivant à l'université. À partir du deuxième semestre de la licence, des réorientations vers la licence de Sciences du langage sont possibles pour des étudiants issus d'autres disciplines :

À l'issue du semestre 1, pour les étudiants issus des licences mention Lettres modernes, LLCE, Psychologie, Anthropologie ayant validé au S1 la mineure SDL, la réorientation vers la première année de la licence mention sciences du langage est de droit et sans rattrapages dès lors que les autres crédits du S1 sont aussi acquis. Pour les étudiants issus d'autres licences, la réorientation dépend de la décision de la commission pédagogique qui statuera en outre sur les rattrapages nécessaires.

À l'issue du semestre 2, l'accès est de droit pour les étudiants issus des licences mention Lettres modernes, LLCE, Anthropologie ayant validé leur année de L1 et dans ce cadre les UE Disciplinaires de Sciences du langage du S1 (« Langage, sémiologie et sciences humaines », « Lecture de textes linguistiques », « Linguistique générale et linguistique française ») et du S2 (« Linguistique discursive et langage au quotidien », « Linguistique générale et observation de faits linguistiques »). Pour les étudiants issus d'autres licences, la réorientation dépend de la décision de la commission pédagogique qui statuera en outre sur les rattrapages nécessaires.

STRUCTURE DU DIPLOME

1ERE ANNEE DE LICENCE

	Enseignements	ECTS	CM	TD
Semestre 1				
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSLUF11 Sciences du langage (SDL) S1	12		
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSL101S Grammaire 1 - TD	3		24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSL102S Langage Sémiologie et Sciences humaines CM	3	24H CM	
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSL103S Lecture de textes linguistiques TD	3		24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSL104S Linguistique générale et Linguistique française CM	3	24H CM	
Au choix l'un des 4 UE COMPLEMENTAIRES suivantes :				
<input type="checkbox"/>	3LSLUC11 COMPLEMENTAIRE SDL LETTRES/ 'PE' :Professeur des écoles S1	9		
<input checked="" type="checkbox"/>	3LLM101L Histoire littéraire XIX-XXIe CM / TD	4,5	18H CM	24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LLM102L Littérature Comparée 1 - TD	3		24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LLM104L Texte et image 1 - TD	1,5		24H TD
<input type="checkbox"/>	3LSLUC12 COMPLEMENTAIRE SDL et Sciences Humaines S1	9		
<input checked="" type="checkbox"/>	3HSO1001 Socio-anthropologie des sociétés contemporaines – CM/TD	3	24H CM	22H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3PPS1871 Histoire et épistémologie de la psychologie générale - CM	3	24H CM	
<input checked="" type="checkbox"/>	3PPS2874 Objets et domaines de la psychologie TD	3		24H TD
<input type="checkbox"/>	3LSLUC13 COMPLEMENTAIRE SDL LANGUES (Anglo-américain) S1	9		
<input checked="" type="checkbox"/>	3VAA1CPL Compréhension orale - TD	1,5		24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3VAA1TRD Anglais Traduction et grammaire - TD	4,5		36H TD
<i>1 au choix parmi les 2 EC suivants</i>				
<input type="checkbox"/>	3VAA1LAN Littérature anglophone et études de textes - TD	3		18H TD
<input type="checkbox"/>	3VAAMCGB Civilisation britannique - TD	3		18H TD
<input type="checkbox"/>	3LSLUC14 COMPLEMENTAIRE SDL Ingénierie Linguistique S1	9		
<input checked="" type="checkbox"/>	3EME1A10 Initiation Projet informatique TD	1,5		18H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3EME1062 Structures fondamentales – CM/TD	3	12H CM	24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSL105S Méthodologie du raisonnement- TD	1,5		18H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3EMEM738 Algorithmique et programmation - CM / TD	3	12H CM	24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSLUL11 SDL Langue Vivante (LANSAD) S1	3		
<i>1 au choix parmi ces EC : - TD</i>				
<input type="checkbox"/> anglais, <input type="checkbox"/> allemand, <input type="checkbox"/> russe, <input type="checkbox"/> espagnol, <input type="checkbox"/> italien, <input type="checkbox"/> portugais, <input type="checkbox"/> arabe littéral <input type="checkbox"/> chinois				
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSLUS11 Parcours Personnalisé de l'Etudiant (PPE) S1	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UME1909 Les grands repères 1 – CM ('AD' : à distance : cours en ligne)	4,5	36H CM	
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSLUP11 Preprofessionnalisation S1	1,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UME1917 Atelier de langue française TD ('AD' : à distance : cours en ligne)	1,5		18 H TD

	Enseignements	ECTS	CM	TD
Semestre 2				
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSLUF21 Sciences du langage (SDL) S2	12		
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSL201S Grammaire 2 - TD	3		24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSL202S Linguistique discursive & Langage au quotidien CM/TD	4,5	12H CM	24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSL203S Linguistique générale & Observations - CM / TD	4,5	12H CM	24H TD
1 au choix parmi les 4 UE COMPLEMENTAIRES suivantes :				
	3LSLUC21 COMPLEMENTAIRE SDL Lettres Professeur des écoles S2	9		
<input checked="" type="checkbox"/>	3LLM201L Histoire Littéraire Moyen-Age-XVIIIe - CM / TD	4,5	18H CM	24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LLM202L Littérature Comparée 2 - TD	3		24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LLM204L Texte et image 2 - TD	1,5		24H TD
	3LSLUC22 COMPLEMENTAIRE SDL et Sciences Humaines S2	9		
<input checked="" type="checkbox"/>	3HSH2X03 ANTH-S2 Films et textes ethnographiques : décrire les sociétés - CM	3	24H CM	
<input checked="" type="checkbox"/>	3PPS2873 Psychologie cognitive1 - CM / TD	3	12H CM	12H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3PPS2874 Psychologie sociale1 - CM / TD	3	12H CM	12H TD
	3LSLUC23 COMPLEMENTAIRE SDL LANGUES (Anglo-américain) S2	9		
<input checked="" type="checkbox"/>	3VAB2CPL Anglais Langue orale L1 - TD	1,5		12H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3VAB2TRD Anglais Traduction et grammaire L1 - TD	4,5		36H TD
1 au choix parmi les 2 EC suivants :				
<input type="checkbox"/>	3VAB2CUS Anglais Civilisation américaine L1 - TD	3		24H TD
<input type="checkbox"/>	3VAB2LAN Anglais Littérature L1 - TD	3		24H TD
	3LSLUC24 COMPLEMENTAIRE SDL Ingénierie Linguistique S2	9		
<input checked="" type="checkbox"/>	3EME2174 MI-Structures fondamentales - CM / TD	3	12H CM	24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3EME2A11 MI-Projet informatique - TD	3		24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3EMEM777 MI-Algorithmique et programmation - CM / TD	3	12H CM	24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSLUL21 SDL Langue Vivante (LANSAD) S2	3		
1 au choix parmi ces EC : - TD <input type="checkbox"/> anglais, <input type="checkbox"/> allemand, <input type="checkbox"/> russe, <input type="checkbox"/> espagnol, <input type="checkbox"/> italien, <input type="checkbox"/> portugais, <input type="checkbox"/> arabe littéral EC choisi code : _____				18 H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSLUS21 Parcours Personnalisé de l'Etudiant (PPE) S2	4,5		
1 au choix parmi ces 2 EC				
<input type="checkbox"/>	3UME2910 Les grands repères 2 - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3UME2926 Consolidation des compétences - CM / TD	4,5	12H CM	24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSLUP21 Preprofessionnalisation S2	1,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSL204S Les linguistes dans le monde du travail - CM	1,5	12 H CM	

2EME ANNEE DE LICENCE

PARCOURS LANGAGE ET SCIENCES HUMAINES

	Enseignements	ECTS	CM	TD
Semestre 3				
<input checked="" type="checkbox"/>	3LLSUF31 Sciences du langage (SDL) S3	15		
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM301S Lexique 1 - CM / TD	3	12H CM	18H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM302S Phonétique & Phonologie 1 - CM / TD	3	12H CM	18H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM303S Sémantique 1 - CM / TD	3	12H CM	18H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM304S Sociolinguistique 1 - CM / TD	3	12H CM	18H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM305S Syntaxe 1 - CM / TD	3	12H CM	18H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LLSUC31 COMPLEMENTAIRE SDL & Sciences humaines S3	6		
<input checked="" type="checkbox"/>	3HSH3X03 ANTH-S3 Le monde moderne - CM	3		
<input checked="" type="checkbox"/>	3LPM306P PhiS3 - Philosophie de l'esprit - TD	3		
<input checked="" type="checkbox"/>	3LLDUL31 Langue Vivante (LANSAD) S3	3		
	1 au choix parmi ces EC : - TD <input type="checkbox"/> anglais, <input type="checkbox"/> allemand, <input type="checkbox"/> russe, <input type="checkbox"/> espagnol, <input type="checkbox"/> italien, <input type="checkbox"/> portugais, <input type="checkbox"/> arabe littéral <input type="checkbox"/> chinois EC choisi code : _____			18 H TD
UE Parcours Personnalisé de l'Etudiant (PPE)				
	1 UE au choix parmi les 12 UE suivantes :			
<input type="checkbox"/>	3LLDUS32 Parcours Librairie (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE3LI1 Parcours librairie (1/4) : Environnement économique et juridique - TD	3		24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE3LI2 Parcours librairie (2/4) : Etude de cas - TD	1,5		4H TD
<input type="checkbox"/>	3LLDUS33 Parcours Ethique et société (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEIES1 Parcours Ethique et société (1/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS34 Parcours Culture économique (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEICE1 Parcours Culture économique (1/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS36 Parcours Arts du spectacle (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEIAS1 Parcours Arts du spectacle (1/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS37 Parcours Bibliothèque (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE3BE1 Parcours bibliothèque (1/4) : Environnement - TD	3		24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE3BE2 Parcours bibliothèque (2/4) : Etude de cas - TD	1,5		4H TD
<input type="checkbox"/>	3LLDUS38 Parcours Sociologie (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEISO1 Parcours Sociologie (1/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS39 Parcours Histoire des sciences (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEIHS1 Parcours Histoire des sciences (1/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS3A Parcours Psychologie (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEIPS1 Parcours Psychologie (1/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS3B Parcours Droit (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEIDP1 Parcours Droit (1/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS3C Parcours Enseignement (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE3EDU Eduquer former enseigner - TD	3		24H TD

1 au choix parmi ces 4 EC				
<input type="checkbox"/>	3UPE3FR1 Consolidation des compétences en français (niveau 1 : grammaire) - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE3FR2 Consolidation des compétences en français (niveau 2 : langue et littérature) - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE3MT1 Consolidation des compétences en mathématiques (niveau 1) - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE3RMT Remédiation en mathématiques – TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3LLDUS3D Parcours Europe (1)	4,5		
✓	3UPEIPE1 Parcours Europe (1/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS3F Parcours Sciences de l'éducation (1)	4,5		
✓	3UPE3SE1 Parcours Sciences de l'éducation (1/2) - CM	4,5	36H CM	
<input checked="" type="checkbox"/>	3LLDUP31 Prépro-S3 SDL	1,5		
✓	3UMEMA37 c2i: Machines et logiciels TD	1,5		18 H TD

	Enseignements	ECTS	CM	TD
Semestre 4				
<input checked="" type="checkbox"/>	3LLDUF41 Sciences du langage (SDL) S4	15		
✓	3LSM401S Acquisition du Langage - CM / TD	3	12H CM	18H TD
✓	3LSM403S Discours et Texte 1 - TD	3		24H TD
✓	3LSM404S Morphologie et Syntaxe 2 - TD	3		36H TD
✓	3LSM405S Phonologie 2 - TD	3		24H TD
✓	3LSMM02S Diachronie 1 - TD	3		24H TD
<input type="checkbox"/>	3LLDUC41 COMPLEMENTAIRE SDL & sciences humaines S4	6		
✓	3LPM405P Introduction aux sciences humaines et sociales - TD	3		24H TD
✓	3PPSM875 Psychologie du développement 1 CM/TD	3	12h CM	12H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LLDUL31 Langue Vivante (LANSAD) S4	3		
	1 au choix parmi ces EC : - TD <input type="checkbox"/> anglais, <input type="checkbox"/> allemand, <input type="checkbox"/> russe, <input type="checkbox"/> espagnol, <input type="checkbox"/> italien, <input type="checkbox"/> portugais, <input type="checkbox"/> arabe littéral <input type="checkbox"/> chinois EC choisi code : _____			18 H TD
UE Parcours Personnalisé de l'Etudiant (PPE) S4				
1 au choix parmi les 11UE suivantes				
<input type="checkbox"/>	3LLDUS41 Parcours Culture économique (2)	4,5		
✓	3UPEPCE2 Parcours Culture économique (2/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS42 Parcours Europe (2)	4,5		
✓	3UPEPPE2 Parcours Europe (2/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS47 Parcours Bibliothèque (2)	4,5		
✓	3UPE4BE4 Parcours Bibliothèque (4/4) : Stage en Bibliothèque	1,5		
✓	3UPE4BE3 Parcours Bibliothèque (3/4) : Techniques professionnelles - TD	3		24H TD
<input type="checkbox"/>	3LLDUS48 Parcours Sociologie (2)	4,5		
✓	3UPEPSO2 Parcours Sociologie (2/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS49 Parcours Ethique et société (2)	4,5		
✓	3UPEPES2 Parcours Ethique et société (2/2) - CM	4,5	36H CM	

<input type="checkbox"/>	3LLDUS4A Parcours Psychologie (2)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEPPS2 Parcours Psychologie (2/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS4B Parcours Sciences de l'éducation (2)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE4SE2 Parcours Sciences de l'éducation (2/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS4C Parcours Histoire des sciences (2)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEPHS2 Parcours Histoire des sciences (2/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS4D Parcours Arts du spectacle (2)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEPAS2 Parcours Arts du spectacle (2/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS4E Parcours Droit (2)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEPDP2 Parcours Droit (2/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS4F Parcours Enseignement (2)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE4SEN Sensibilisation au milieu professionnel de l'éducation & de l'enseignement - TD	3		18H TD
<i>1 au choix parmi ces 4 EC</i>				
<input type="checkbox"/>	3UPE4CH1 Renforcement en culture historique (niveau 1) - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE4FR1 Consolidation des compétences en français (niv 1 : grammaire)TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE4FR2 Consolidation des compétences en français (niv 2 : langue & littérature) - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE4MT1 Consolidation des compétences en mathématiques (niveau 1) TD	1,5		18H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LLDUP41 Prépro-S4 SDL	1,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UMEMA38 C2i: Web et travail collaboratif: D2D4D5 (S2)-TD	1,5		18 H TD

PARCOURS SCIENCES DU LANGAGE ET DIDACTIQUE

	Enseignements	ECTS	CM	TD
Semestre 3				
<input checked="" type="checkbox"/>	3LLDUF31 Sciences du langage (SDL) S3	15		
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM301S Lexique 1 - CM / TD	3	12H CM	18H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM302S Phonétique & Phonologie 1 - CM / TD	3	12H CM	18H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM303S Sémantique 1 - CM / TD	3	12H CM	18H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM304S Sociolinguistique 1 - CM / TD	3	12H CM	18H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM305S Syntaxe 1 - CM / TD	3	12H CM	18H TD
<i>1 au choix parmi les 2 UE COMPLEMENTAIRES suivantes (Prof des écoles OU LANGUES)</i>				
<input checked="" type="checkbox"/>	3LLDUC31 COMPLEMENTAIRE SDL Professeur des écoles S3	6		
<input checked="" type="checkbox"/>	3LLEM05L Vers, poème, poésie S4 - TD	1,5		18H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LLI303L La littérature d'idées - TD	1,5		18H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSDM813 Langage, acquisition et apprentissage 1 - TD	3		24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LLDUC32 COMPLEMENTAIRE SDL LANGUES (Anglo-américain) S3	6		
<input checked="" type="checkbox"/>	3VACMCPL Anglais Langue orale L2 S1 - TD	1,5		12H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3VACMTRD Anglais Traduction L2 S1 - TD	1,5		24H TD
<i>1 au choix parmi ces 7 EC</i>				
<input type="checkbox"/>	3VACMHUS Anglais Histoire américaine L2 S1 - TD	3		18H TD

<input type="checkbox"/>	3VACMAGB Anglais Histoire de l'art britannique L2 S1 - TD	3		18H TD
<input type="checkbox"/>	3VACMHFB Anglais Histoire des femmes britanniques L2 S1 - TD	3		18H TD
<input type="checkbox"/>	3VACMCNA Anglais Introduction au cinéma américain L2 S1 - TD	3		18H TD
<input type="checkbox"/>	3VACMLMA Anglais Littérature des minorités américaines L2 S1 - TD	3		18H TD
<input type="checkbox"/>	3VACMLIR Anglais Littérature irlandaise L2 S1(3.0 ECTS) - TD	3		18H TD
<input type="checkbox"/>	3VACMWRW Anglais Writing Women L2 S1 - TD	3		18H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LLDUL31 Langue Vivante (LANSAD) S3	3		
1 au choix parmi ces EC : - TD <input type="checkbox"/> anglais, <input type="checkbox"/> allemand, <input type="checkbox"/> russe, <input type="checkbox"/> espagnol, <input type="checkbox"/> italien, <input type="checkbox"/> portugais, <input type="checkbox"/> arabe littéral <input type="checkbox"/> chinois EC choisi code : _____				18 H TD
UE Parcours Personnalisé de l'Etudiant (PPE)				
1 UE au choix parmi ces 12 UE				
<input type="checkbox"/>	3LLDUS32 Parcours Librairie (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE3LI1 Parcours librairie (1/4) : Environnement économique et juridique - TD	3		24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE3LI2 Parcours librairie (2/4) : Etude de cas - TD	1,5		4H TD
<input type="checkbox"/>	3LLDUS33 Parcours Ethique et société (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEIES1 Parcours Ethique et société (1/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS34 Parcours Culture économique (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEICE1 Parcours Culture économique (1/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS36 Parcours Arts du spectacle (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEIAS1 Parcours Arts du spectacle (1/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS37 Parcours bibliothèque (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE3BE1 Parcours bibliothèque (1/4) : Environnement - TD	3		24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE3BE2 Parcours bibliothèque (2/4) : Etude de cas - TD	1,5		4H TD
<input type="checkbox"/>	3LLDUS38 Parcours Sociologie (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEISO1 Parcours Sociologie (1/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS39 Parcours Histoire des sciences (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEIHS1 Parcours Histoire des sciences (1/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS3A Parcours Psychologie (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEIPS1 Parcours Psychologie (1/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS3B Parcours Droit (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEIDP1 Parcours Droit (1/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS3C Parcours Enseignement (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE3EDU Eduquer former enseigner - TD	3		24H TD
1 au choix parmi ces 4 ECs				
<input type="checkbox"/>	3UPE3FR1 Consolidation des compétences en français (niveau 1 : grammaire) - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE3FR2 Consolidation des compétences en français (niveau 2 : langue et littérature) - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE3MT1 Consolidation des compétences en mathématiques (niveau 1) - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE3RMT Remédiation en mathématiques – TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3LLDUS3D Parcours Europe (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEIPE1 Parcours Europe (1/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS3F Parcours Sciences de l'éducation (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE3SE1 Parcours Sciences de l'éducation (1/2) - CM	4,5	36H CM	

<input checked="" type="checkbox"/>	3LLDUP31 Prépro-S3 SDL	1,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UMEMA37 c2i: Machines et logiciels TD	1,5		18 H TD

	Enseignements	ECTS	CM	TD
Semestre 4				
<input checked="" type="checkbox"/>	3LLDUF41 Sciences du langage (SDL) S4	15		
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM401S Acquisition du Langage - CM / TD	3	12H CM	18H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM403S Discours et Texte 1 - TD	3		24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM404S Morphologie et Syntaxe 2 - TD	3		36H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM405S Phonologie 2 - TD	3		24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSMM02S Diachronie 1 - TD	3		24H TD
<i>1 au choix parmi les 2 UE COMPLEMENTAIRES suivantes (Prof des écoles OU LANGUES)</i>				
<input type="checkbox"/>	3LLDUC41 COMPLEMENTAIRE SDL Professeur des écoles S4	6		
<input checked="" type="checkbox"/>	3LHUM05L Littératures francophones - TD	1,5		18H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LLD407S Didactique générale - TD	3		18H TD
<i>1 au choix parmi ces 2 UE</i>				
<input type="checkbox"/>	3LLD408S Francophonie - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3LLE407L Style et stylistique 1- TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3LLDUC42 COMPLEMENTAIRE SDL LANGUES (Anglo-américain) S4	6		
<input checked="" type="checkbox"/>	3VADMCPPL Anglais Langue orale - TD	1,5		12H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3VADMTRD Anglais Traduction - TD	1,5		24H TD
<i>1 au choix parmi ces 7 EC</i>				
<input type="checkbox"/>	3VADMAGB Histoire de l'art britannique - TD	3		18H TD
<input type="checkbox"/>	3VADMCNL Cinéma et littérature - TD	3		18H TD
<input type="checkbox"/>	3VADMHIR Histoire de l'Irlande - TD	3		18H TD
<input type="checkbox"/>	3VADMLGB Littérature britannique 19e et 20e - TD	3		18H TD
<input type="checkbox"/>	3VADMLPC Littérature post-coloniale - TD	3		18H TD
<input type="checkbox"/>	3VADMLUS Littérature américaine - TD	3		18H TD
<input type="checkbox"/>	3VEEM311 Litterature britannique 16e-17e TD	3		18H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LLDUL31 Langue Vivante (LANSAD) S4	3		
<i>1 au choix parmi ces EC : - TD</i>				
<input type="checkbox"/> anglais, <input type="checkbox"/> allemand, <input type="checkbox"/> russe, <input type="checkbox"/> espagnol, <input type="checkbox"/> italien,				
<input type="checkbox"/> portugais, <input type="checkbox"/> arabe littéral <input type="checkbox"/> chinois				
EC choisi code :				
UE Parcours Personnalisé de l'Etudiant (PPE)S4				
<i>1 au choix parmi ces 11 UE</i>				
<input type="checkbox"/>	3LLDUS41 Parcours Culture économique (2)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEPCE2 Parcours Culture économique (2/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS42 Parcours Europe (2)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEPPE2 Parcours Europe (2/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS47 Parcours Bibliothèque (2)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE4BE4 Parcours Bibliothèque (4/4) : Stage en Bibliothèque	1,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE4BE3 Parcours Bibliothèque (3/4) : Techniques professionnelles - TD	3		24H TD
<input type="checkbox"/>	3LLDUS48 Parcours Sociologie (2)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEPSO2 Parcours Sociologie (2/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS49 Parcours Ethique et société (2)	4,5		

✓	3UPEPES2 Parcours Ethique et société (2/2) - CM	4,5	36H CM	
☐	3LLDUS4A Parcours Psychologie (2)	4,5		
✓	3UPEPPS2 Parcours Psychologie (2/2) - CM	4,5	36H CM	
☐	3LLDUS4B Parcours Sciences de l'éducation (2)	4,5		
✓	3UPE4SE2 Parcours Sciences de l'éducation (2/2) - CM	4,5	36H CM	
☐	3LLDUS4C Parcours Histoire des sciences (2)	4,5		
✓	3UPEPHS2 Parcours Histoire des sciences (2/2) - CM	4,5	36H CM	
☐	3LLDUS4D Parcours Arts du spectacle (2)	4,5		
✓	3UPEPAS2 Parcours Arts du spectacle (2/2) - CM	4,5	36H CM	
☐	3LLDUS4E Parcours Droit (2)	4,5		
✓	3UPEPDP2 Parcours Droit (2/2) - CM	4,5	36H CM	
☐	3LLDUS4F Parcours Enseignement (2)	4,5		
✓	3UPE4SEN Sensibilisation au milieu professionnel de l'éducation & de l'enseignement - TD	3		18H TD
<i>1 au choix parmi ces 4 EC</i>				
☐	3UPE4CH1 Renforcement en culture historique (niveau 1) - TD	1,5		18H TD
☐	3UPE4FR1 Consolidation des compétences en français (niv 1 : grammaire)TD	1,5		18H TD
☐	3UPE4FR2 Consolidation des compétences en français (niv 2 : langue & littérature) - TD	1,5		18H TD
☐	3UPE4MT1 Consolidation des compétences en mathématiques (niveau 1) TD	1,5		18H TD
☒	3LLDUP41 Prépro-S4 SDL	1,5		
✓	3UMEMA38 C2i: Web et travail collaboratif: D2D4D5 (S2)-TD	1,5		18 H TD

PARCOURS INGENIERIE LINGUISTIQUE

	Enseignements	ECTS	CM	TD
Semestre 3				
☒	3LILUF31 Sciences du langage (SDL) S3	15		
✓	3LSM301S Lexique 1 - CM / TD	3	12H CM	18H TD
✓	3LSM302S Phonétique & Phonologie 1 - CM / TD	3	12H CM	18H TD
✓	3LSM303S Sémantique 1 - CM / TD	3	12H CM	18H TD
✓	3LSM304S Sociolinguistique 1 - CM / TD	3	12H CM	18H TD
✓	3LSM305S Syntaxe 1 - CM / TD	3	12H CM	18H TD
☒	3LILUC31 COMPLEMENTAIRE SDL Ingénierie Linguistique S3	6		
✓	3PPS3877 Statistiques 1 - CM / TD	3	12H CM	24H TD
<i>1 au choix parmi ces 2 EC</i>				
☐	3EMEM738 MI-Algorithmique et programmation S1 - CM / TD	3	12H CM	24H TD
☐	3EME3739 MI-Algorithmique et programmation S3 - CM / TD	3	12H CM	24H TD
☒	3LILUL31 Langue Vivante (LANSAD) S3	3		
	<i>1 au choix parmi ces EC : - TD</i>			18 H TD
	☐ anglais, ☐ allemand, ☐ russe, ☐ espagnol, ☐ italien,			

	<input type="checkbox"/> portugais, <input type="checkbox"/> arabe littéral <input type="checkbox"/> chinois EC choisi code : _____ - Niveau : _____			
UE Parcours Personnalisé de l'Etudiant (PPE) S3				
<i>1 au choix parmi ces 12 UE</i>				
<input type="checkbox"/>	3LILUS32 Parcours Librairie (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE3LI1 Parcours librairie (1/4) : Environnement économique et juridique - TD	3		24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE3LI2 Parcours librairie (2/4) : Etude de cas - TD	1,5		4H TD
<input type="checkbox"/>	3LILUS33 Parcours Ethique et société (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEIES1 Parcours Ethique et société (1/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LILUS34 Parcours Culture économique (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEICE1 Parcours Culture économique (1/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LILUS36 Parcours Arts du spectacle (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEIAS1 Parcours Arts du spectacle (1/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LILUS37 Parcours Bibliothèque (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE3BE1 Parcours Bibliothèque (1/4) : Environnement - TD	3		24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE3BE2 Parcours Bibliothèque (2/4) : Etude de cas - TD	1,5		4H TD
<input type="checkbox"/>	3LILUS38 Parcours Sociologie (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEISO1 Parcours Sociologie (1/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LILUS39 Parcours Histoire des sciences (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEIHS1 Parcours Histoire des sciences (1/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LILUS3A Parcours Psychologie (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEIPS1 Parcours Psychologie (1/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LILUS3B Parcours Droit (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEIDP1 Parcours Droit et science politique (1/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LILUS3C Parcours Enseignement (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE3EDU Eduquer, former, enseigner - TD	3		24H TD
<i>1 au choix parmi ces 4 EC</i>				
<input type="checkbox"/>	3UPE3FR1 Consolidation des compétences en français (niveau 1 : grammaire) - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE3FR2 Consolidation des compétences en français (niveau 2 : langue et littérature) - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE3MT1 Consolidation des compétences en mathématiques (niveau 1) - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE3RMT Remédiation en mathématiques - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3LILUS3D Parcours Europe (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEIPE1 Parcours Europe (1/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LILUS3F Parcours Sciences de l'éducation (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE3SE1 Parcours Sciences de l'éducation (1/2) - CM	4,5	36H CM	
<input checked="" type="checkbox"/>	3LILUP31 Prépro-S3 SDL	1,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UMEMA37 C2i : Machines et logiciels : D1D3 (S1) - TD	1,5		18 H TD

	Enseignements	ECTS	CM	TD
Semestre 4				

<input checked="" type="checkbox"/>	3LILUF41 Sciences du langage (SDL) S4	15		
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM401S Acquisition du langage - CM / TD	3	12H CM	18H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM403S Discours & Texte 1 - TD	3		24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM404S Morphologie & Syntaxe 2 - TD	3		36H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM405S Phonologie 2 - TD	3		24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSMM02S Diachronie 1 - TD	3		24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LILUC41 COMPLEMENTAIRE SDL Ingénierie Linguistique S4	6		
<input checked="" type="checkbox"/>	3LIL406S grammaire et logique - TD	3		24H TD
<i>1 au choix parmi ces 2 EC</i>				
<input type="checkbox"/>	3EME4780 MI-Algorithmique et programmation S2 - CM / TD	3	12H CM	24H TD
<input type="checkbox"/>	3EMEM777 MI-Bases de données et programmation web dynamique - CM / TD	3	12H CM	24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LILUL41 Langue Vivante (LANSAD) S4	3		
	<i>1 au choix parmi ces EC : - TD</i> <input type="checkbox"/> anglais, <input type="checkbox"/> allemand, <input type="checkbox"/> russe, <input type="checkbox"/> espagnol, <input type="checkbox"/> italien, <input type="checkbox"/> portugais, <input type="checkbox"/> arabe littéral <input type="checkbox"/> chinois EC choisi code : _____ - Niveau : _____			18 H TD
UE Parcours Personnalisé de l'Etudiant (PPE) S4				
<i>1 au choix parmi ces 12 UE</i>				
<input type="checkbox"/>	3LILUS41 Parcours Culture économique (2)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEPCE2 Parcours Culture économique (2/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LILUS42 Parcours Europe (2)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEPPE2 Parcours Europe (2/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LILUS47 Parcours Bibliothèque (2)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE4BE4 Parcours Bibliothèque (4/4) : Stage en Bibliothèque	1,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE4BE3 Parcours Bibliothèque (3/4) : Techniques professionnelles - TD	3		24H TD
<input type="checkbox"/>	3LILUS48 Parcours Sociologie (2)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEPSO2 Parcours Sociologie (2/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LILUS49 Parcours Ethique et société (2)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEPES2 Parcours Ethique et société (2/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LILUS4A Parcours Psychologie (2)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEPPS2 Parcours Psychologie (2/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LILUS4B Parcours Sciences de l'éducation (2)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE4SE2 Parcours Sciences de l'éducation (2/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LILUS4C Parcours Histoire des sciences (2)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEPHS2 Parcours Histoire des sciences (2/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LILUS4D Parcours Arts du spectacle (2)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEPAS2 Parcours Arts du spectacle (2/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LILUS4E Parcours Droit (2)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEPDP2 Parcours Droit (2/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LILUS4F Parcours Enseignement (2)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE4SEN Sensibilisation au milieu professionnel de l'éducation & de l'enseignement - TD	3		18H TD
<i>1 au choix parmi ces 4 EC</i>				

<input type="checkbox"/>	3UPE4CH1 Renforcement en culture historique (niveau 1) - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE4FR1 Consolidation des compétences en français (niv 1 : grammaire)TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE4FR2 Consolidation des compétences en français (niv 2 : langue & littérature) - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE4MT1 Consolidation des compétences en mathématiques (niveau 1) TD	1,5		18H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LILUP41 Prépro-S4 SDL	1,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UMEMA38 C2i : Web et travail collaboratif: D2D4D5 (S2) - TD	1,5		18 H TD

3EME ANNÉE DE LICENCE

PARCOURS LANGAGE ET SCIENCES HUMAINES

	Enseignements	ECTS	CM	TD
Semestre 5				
<input checked="" type="checkbox"/>	3LLSUF51 Sciences du langage (SDL) S5	15		
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM506S Syntaxe 3 - TD	1,5		18H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM501S Discours & Texte 2 - TD	3		24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM502S Pragmatique - TD	3		24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM503S Sémantique 2 - TD	3		24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM504S Sociolinguistique 2 – CM/TD	3	12H CM	18H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM505S Syntaxe 3 - CM	1,5	12H CM	
<input checked="" type="checkbox"/>	3LLSUC51 COMPLEMENTAIRE SDL et Sciences Humaines S5	6		
<input checked="" type="checkbox"/>	3HSH5X04 ANTH-S5 Anthropologie cognitive - CM	3	24H CM	
<input checked="" type="checkbox"/>	3LLS506S Sociolinguistique 3 Langue et société - TD	3		24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LLSUL51 Langue Vivante (LANSAD) S5	3		
	1 au choix parmi ces EC : - TD <input type="checkbox"/> anglais, <input type="checkbox"/> allemand, <input type="checkbox"/> russe, <input type="checkbox"/> espagnol, <input type="checkbox"/> italien, <input type="checkbox"/> portugais, <input type="checkbox"/> arabe littéral <input type="checkbox"/> chinois EC choisi code : _____			18 H TD
UE Parcours Personnalisé de l'Etudiant (PPE) S5				
	1 au choix parmi ces 11 UE	4,5		
<input type="checkbox"/>	3LLSUS53 Parcours Enseignement (3)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE5PED Les pédagogies et la relation pédagogique - TD	3		24H TD
	1 au choix parmi ces 2 EC			
<input type="checkbox"/>	3UPE5FR3 Consolidation des compétences en français (niveau 3 : langue et littérature) - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE5MT2 Consolidation des compétences en mathématiques (niveau 2) - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3LLSUS54 Parcours Ethique et société (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEIES1 Parcours Ethique et société (1/2) – CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLSUS55 Parcours Culture économique (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEICE1 Parcours Culture économique (1/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLSUS56 Parcours Arts du spectacle (1)	4,5		

<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEIAS1 Parcours Arts du spectacle (1/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLSUS57 Parcours Sociologie (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEISO1 Parcours Sociologie (1/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLSUS58 Parcours français langue étrangère (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE5FL1 Didactique des langues vivantes étrangères (FLE 1/4) - TD	1,5		24H TD
<i>1 au choix parmi ces 2 EC</i>				
<input type="checkbox"/>	Apprentissage réflexif d'une langue inconnue - TD	3		24H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE5FL2 Linguistique à orientation FLE (FLE 2/4) - TD	3		24H TD
<input type="checkbox"/>	3LLSUS59 Parcours Histoire des sciences (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEIHS1 Parcours Histoire des sciences (1/2) – CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLSUS5A Parcours Psychologie (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEIPS1 Parcours Psychologie (1/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLSUS5B Parcours Conduire un projet avec les collections BDIC (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE5BD1 Approches théoriques de la conduite de projet (BDIC 1/4) - CM	3	24H CM	
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE5BD2 Conduite de projet pédagogique (BDIC 2/4) - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3LLSUS5C Parcours Droit (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEIDP1 Parcours Droit (1/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLSUS5D Parcours Europe (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEIPE1 Parcours Europe (1/2) - CM	4,5	36H CM	
UE PP Pré-professionnalisation				
<i>1 au choix parmi ces 3 UE</i>				
<input type="checkbox"/>	3LLSUS5E PrePro Enseignement (S5)	1,5		
<i>1 au choix parmi ces 2 EC</i>				
<input type="checkbox"/>	3UPE5FR3 Consolidation des compétences en français (niveau 3 : langu - TD	1,5	18H TD	
<input type="checkbox"/>	3UPE5MT2 Consolidation des compétences en mathématiques (niveau 2) - TD	1,5	18H TD	
<input type="checkbox"/>	3LLSUS5F PrePro Enseignement (S5)	1,5		
<i>1 au choix parmi ces 2 EC</i>				
<input type="checkbox"/>	3UPP5EVG Parcours Enseignement : Expression vocale et gestuelle (S5) - TD	1,5	24H TD	
<input type="checkbox"/>	3UPP5MPH Parcours Enseignement : Milieu professionnel et handicap (S5) - TD	1,5	18H TD	
<input type="checkbox"/>	3LLSUS5G PrePro (S5)	1,5		
<i>1 au choix parmi ces 2 EC</i>				
<input type="checkbox"/>	3UPP5MPP Méthodologie du projet professionnel (S5) - TD	1,5	12H TD	
<input type="checkbox"/>	3UPP5MRS Méthodologie de la recherche de stage et d'emploi (S5) - TD	1,5	12H TD	

	Enseignements	ECTS	CM h/Semes	TD h/Semes
Semestre 6				
<input checked="" type="checkbox"/>	3LLSUF61 Sciences du langage (SDL) S6	15		
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM6063 Discours & Texte 3 - TD	1,5		18H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM601S Diachronie 2 - TD	3		24H TD

✓	3LSM602S Morphologie et Lexique 2 - TD	3		36H TD
✓	3LSM603S Oral Ecrit Discours et Texte 3 - TD	1,5		18H TD
✓	3LSM604S Phonologie 3 – TD	3		24H TD
✓	3LSM605S Typologie et Syntaxe 4 - TD	3		36H TD
☒	3LLSUC61 COMPLEMENTAIRE SDL et Sciences Humaines S6	6		
✓	3PPS6879 Traitement cognitif des textes images et hypermedias - TD	3		24H TD
✓	3LLS606S Troubles du langage - TD	3		24H TD
☒	3LLSUL61 Langue Vivante (LANSAD) S6	3		
1 au choix parmi ces EC : - TD <input type="checkbox"/> anglais, <input type="checkbox"/> allemand, <input type="checkbox"/> russe, <input type="checkbox"/> espagnol, <input type="checkbox"/> italien, <input type="checkbox"/> portugais, <input type="checkbox"/> arabe littéral <input type="checkbox"/> chinois EC choisi code : _____				18 H TD
UE Parcours Personnalisé de l'Etudiant (PPE) S6				
1 au choix parmi ces 11 UE				
☐	3LLSUS61 Parcours Culture économique (2)	4,5		
✓	3UPEPCE2 Parcours Culture économique (2/2) - CM	4,5	36H CM	
☐	3LLSUS62 Parcours Europe (2)	4,5		
✓	3UPEPPE2 Parcours Europe (2/2) - CM	4,5	36H CM	
☐	3LLSUS63 Parcours français langue étrangère (2)	4,5		
✓	3UPE6FL3 Didactique du français Lg. Étrangère (FLE 3/4) - TD	1,5		24H TD
✓	3UPE6FL4 Parcours FLE (4/4) : Littérature française pour le français Lg. Étrangère - TD	3		24H TD
☐	3LLSUS65 Parcours Conduire un projet avec les collections BDIC (2)	4,5		
✓	3UPE6BD3 Conduite de projet culturel (BDIC 3/4) - TD	3		24H TD
✓	3UPE6BD4 Conduite de projet documentaire dans une ONG (BDIC 4/4) - TD	1,5		18H TD
☐	3LLSUS66 Parcours Enseignement (4)	4,5		
✓	3UPE6CLA Observation et analyse des pratiques de la classe - TD	3		18H TD
1 au choix parmi ces 4 EC				
☐	3UPE6CH1 Renforcement en culture historique (niveau 1) - TD	1,5		18H TD
☐	3UPE6CH2 Renforcement en culture historique (niveau 2) - TD	1,5		18H TD
☐	3UPE6RCL Renforcement en culture littéraire - TD	1,5		18H TD
☐	3UPE6RCS Renforcement en culture scientifique - TD	1,5		18H TD
☐	3LLSUS67 Parcours Sociologie (2)	4,5		
✓	3UPEPSO2 Parcours Sociologie (2/2) - CM	4,5	36H CM	
☐	3LLSUS68 Parcours Ethique et société (2)	4,5		
✓	3UPEPES2 Parcours Ethique et société (2/2) - CM	4,5	36H CM	
☐	3LLSUS69 Parcours Psychologie (2)	4,5		
✓	3UPEPPS2 Parcours Psychologie (2/2) - CM	4,5	36H CM	
☐	3LLSUS6A Parcours Histoire des sciences (2)	4,5	-	
✓	3UPEPHS2 Parcours Histoire des sciences (2/2) - CM	4,5	36H CM	
☐	3LLSUS6B Parcours Arts du spectacle (2)	4,5		
✓	3UPEPAS2 Parcours Arts du spectacle (2/2) - CM	4,5	36H CM	
☐	3LLSUS6C Parcours Droit (2)	4,5		
✓	3UPEPDP2 Parcours Droit (2/2) - CM	4,5	36H CM	

UE PP Pré-professionnalisation				
<i>1 au choix parmi ces 3 UE</i>				
<input type="checkbox"/>	3LLSUS6E PrePro Enseignement (S6)	1,5		
<i>1 au choix parmi ces 2 EC</i>				
<input type="checkbox"/>	3UPP6EVG Parcours Enseignement : Expression vocale et gestuelle (S6) - TD	1,5		24H TD
<input type="checkbox"/>	3UPP6MPH Parcours Enseignement : Milieu professionnel et handicap (S6) - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3LLSUS6G PrePro Enseignement (S6)	1,5		
<i>1 au choix parmi ces 4 EC</i>				
<input type="checkbox"/>	3UPE6CH1 Renforcement en culture historique (niv. 1) - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE6CH2 Renforcement en culture historique (niv. 2) - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE6RCL Renforcement en culture littéraire - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE6RCS Renforcement en culture scientifique – TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3LLSUS6H PrePro (S6)	1,5		
<i>1 au choix parmi ces 3 EC</i>				
<input type="checkbox"/>	3UPP6CME Connaissance des métiers de l'entreprise (S6) - CM	1,5	12H CM	
<input type="checkbox"/>	3UPP6MPP Méthodologie du projet professionnel (S6) - TD	1,5		12H TD
<input type="checkbox"/>	3UPP6MRS Méthodologie de la recherche de stage et d'emploi (S6) - CM	1,5	12H CM	

PARCOURS SCIENCES DU LANGAGE ET DIDACTIQUE

	Enseignements	ECTS	CM	TD
Semestre 5				
<input checked="" type="checkbox"/>	3LLDUF51 Sciences du langage (SDL) S5	15		
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM501S Discours & Texte 2 - TD	3		24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM502S Pragmatique - TD	3		24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM503S Sémantique 2 - TD	3		24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM504S Sociolinguistique 2 - CM / TD	3	12H CM	18H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM505S Syntaxe 3 - CM	1,5	12H CM	
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM506S Syntaxe 3 - TD	1,5		18H TD
<i>1 au choix parmi ces 2 UE</i>		6		
<input type="checkbox"/>	3LLDUC51 COMPLEMENTAIRE SDL Professeur des écoles S5	6		
<input checked="" type="checkbox"/>	3LLD506S Langage Acquisition et Apprentissage 2 - TD	1,5		18H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LLM506L Textes / Intertextes 1 - TD	1,5		18H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LLM507L Littérature dramatique - TD	1,5		18H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LLM508L Littérature pour la jeunesse - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3LLDUC52 COMPLEMENTAIRE SDL LANGUES (Anglo-américain) S5	6		
<input checked="" type="checkbox"/>	3VAEMCPL Anglais Lg. orale L3 S1 - TD	1,5		12H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3VAEMTRD Anglais Traduction L3 S1 - TD	1,5		24H TD
<i>1 au choix parmi ces 6 EC</i>				
<input type="checkbox"/>	3VAEMHIB Anglais Histoire des idées britanniques 16e-18e L3 S1 - TD	3		18H TD
<input type="checkbox"/>	3VAEMLIR Anglais Littérature irlandaise L3 S1 - TD	3		18H TD

<input type="checkbox"/>	3VALMRUS Anglais Réalismes américains L3 S1 - TD	3		18H TD
<input type="checkbox"/>	3VAEMSGB Anglais Syndicalisme en Grande Bretagne L3 S1 - TD	3		18H TD
<input type="checkbox"/>	3VAEMTGB Anglais Théâtre britannique L3 S1 - TD	3		18H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LLDUL51 Langue Vivante (LANSAD) S5	3		
1 au choix parmi ces EC : - TD <input type="checkbox"/> anglais, <input type="checkbox"/> allemand, <input type="checkbox"/> russe, <input type="checkbox"/> espagnol, <input type="checkbox"/> italien, <input type="checkbox"/> portugais, <input type="checkbox"/> arabe littéral <input type="checkbox"/> chinois EC choisi code : _____				18 H TD
UE Parcours Personnalisé de l'Etudiant (PPE) S5				
1 au choix parmi ces 11 UE				
<input type="checkbox"/>	3LLDUS53 Parcours Enseignement (3)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE5PED Les pédagogies et la relation pédagogique - TD	3		24H TD
1 au choix parmi ces 3 EC				
<input type="checkbox"/>	3UPE5FR3 Consolidation des compétences en français (niveau 3 : langue et littérature) – TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE5MT2 Consolidation des compétences en mathématiques (niveau 2) - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE5PED Les pédagogies et la relation pédagogique - TD	3		24H TD
<input type="checkbox"/>	3LLDUS54 Parcours Ethique et société (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEIES1 Parcours Ethique et société (1/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS55 Parcours Culture économique (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEICE1 Parcours Culture économique (1/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS56 Parcours Arts du spectacle (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEIAS1 Parcours Arts du spectacle (1/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS57 Parcours Sociologie (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEISO1 Parcours Sociologie (1/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS58 Parcours français langue étrangère (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE5FL1 Didactique des langues vivantes étrangères (FLE 1/4) TD	1,5		24H TD
1 au choix parmi ces 2 EC				
<input type="checkbox"/>	Apprentissage réflexif d'une langue inconnue - TD	3		24H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE5FL2 Linguistique a orientation FLE (FLE 2/4) - TD	3		24H TD
<input type="checkbox"/>	3LLDUS59 Parcours Histoire des sciences (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEIHS1 Parcours Histoire des sciences (1/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS5A Parcours Psychologie (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEIPS1 Parcours Psychologie (1/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS5B Parcours Conduire un projet avec les collections BDIC (1)	4,5	-	
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE5BD1 Approches théoriques de la conduite de projet (BDIC 1/4) - CM	3	24H CM	
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE5BD2 Conduite de projet pédagogique (BDIC 2/4) - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3LLDUS5C Parcours Droit	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEIDP1 Parcours Droit (1/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS5D Parcours Europe (1)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEIPE1 Parcours Europe (1/2) - CM	4,5	36H CM	

UE PP Pré-professionnalisation				
<i>1 au choix parmi ces 3 UE</i>				
<input type="checkbox"/>	3LLDUS5E PrePro Enseignement (S5)	1,5		
<input type="checkbox"/>	<i>1 au choix parmi ces 2 EC</i>			
<input type="checkbox"/>	3UPE5FR3 Consolidation des compétences en français (niveau 3 : langue - TD)	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE5MT2 Consolidation des compétences en mathématiques (niveau 2) - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3LLDUS5F PrePro Enseignement (S5)	1,5		
<i>1 au choix parmi ces 2 EC</i>				
<input type="checkbox"/>	3UPP5EVG Parcours Enseignement : Expression vocale et gestuelle (S5) - TD	1,5		24H TD
<input type="checkbox"/>	3UPP5MPH Parcours Enseignement : Milieu professionnel et handicap (S5) - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3LLDUS5G PrePro (S5)	1,5		
<i>1 au choix parmi ces 2 EC</i>				
<input type="checkbox"/>	3UPP5MPP Méthodologie du projet professionnel (S5) - TD	1,5		12H TD
<input type="checkbox"/>	3UPP5MRS Méthodologie de la recherche de stage et d'emploi (S5) - TD	1,5		12H TD

	Enseignements	ECTS	CM h/Semes	TD h/Semes
Semestre 6				
<input checked="" type="checkbox"/>	3LLDUF61 Sciences du langage (SDL) S6	15		
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM601S Diachronie 2 - TD	3		24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM602S Morphologie et Lexique 2 - TD	3		36H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM603S Oral Ecrit Discours et Texte 3 - TD	1,5		18H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM605S Typologie et Syntaxe 4	3		36H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSD6B87 Discours & Texte 3- TD	1,5		18H TD
<i>1 au choix parmi ces 2 EC</i>				
<input type="checkbox"/>	3LSM604S Phonologie 3 - TD	3		24H TD
<input type="checkbox"/>	3LLD607S Ancien francais - TD	3		24H TD
<i>1 au choix parmi ces 2 UE</i>				
<input type="checkbox"/>	3LLDUC61 COMPLEMENTAIRE SDL Professeur des écoles S6	6		
<input checked="" type="checkbox"/>	3LLM607L Les theories du texte - TD	1,5		18H TD
<i>1 au choix parmi ces 2 EC</i>				
<input type="checkbox"/>	3LLDM06S Histoire de la langue – CM/D	3	12H CM	18H TD
<input type="checkbox"/>	3PPS6879 Traitement cognitif des textes images et hypermedias - TD	3		24H TD
<i>1 au choix parmi ces 2 EC</i>				
<input type="checkbox"/>	3LLM608L Litterature et serialite - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3LLF611L Style et stylistique 2- TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3LLDUC62 COMPLEMENTAIRE SDL LANGUES (Anglo-américain) S6	6		

✓	3VAFMTRD Anglais Traduction - TD	1,5		24H TD
✓	3VAFMCPL Anglais Langue orale - TD	1,5		12H TD
<i>1 au choix parmi ces 6 EC</i>				
<input type="checkbox"/>	3VAFMPPA Peinture et photographie aux Etats-Unis - TD	3		18H TD
<input type="checkbox"/>	3VAFMPMA Politique et medias aux Etats-Unis - TD	3		18H TD
<input type="checkbox"/>	3VAFMMGB Les medias en Grande-Bretagne - TD	3		18H TD
<input type="checkbox"/>	3VAFMHAS Afrique du Sud: histoire culture societe - TD	3		18H TD
<input type="checkbox"/>	3VAFMFUS American Fiction - TD	3		18H TD
<input type="checkbox"/>	3VAFMLBB Litterature britannique 16e-17e - TD	3		18H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LLDUL61 Langue Vivante (LANSAD) S6	3		
<i>1 au choix parmi ces EC : - TD</i> <input type="checkbox"/> anglais, <input type="checkbox"/> allemand, <input type="checkbox"/> russe, <input type="checkbox"/> espagnol, <input type="checkbox"/> italien, <input type="checkbox"/> portugais, <input type="checkbox"/> arabe littéral <input type="checkbox"/> chinois EC choisi code : _____				18 H TD
UE Parcours Personnalisé de l'Etudiant (PPE)				
<i>1 au choix parmi ces 11 UE</i>				
<input type="checkbox"/>	3LLDUS61 Parcours Culture économique (2)	4,5		
✓	3UPEPCE2 Parcours Culture économique (2/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS62 Parcours Europe (2)	4,5		
✓	3UPEPPE2 Parcours Europe (2/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS63 Parcours français langue étrangère (2)	4,5		
✓	3UPE6FL3 Didactique du français Lg. Étrangère (FLE 3/4) - TD	1,5		24H TD
✓	3UPE6FL4 Parcours FLE (4/4) : Littérature française pour le français Lg. Étrangère - TD	3		24H TD
<input type="checkbox"/>	3LLDUS65 Parcours Conduire un projet avec les collections BDIC (2)	4,5		
✓	3UPE6BD3 Conduite de projet culturel (BDIC 3/4) - TD	3		24H TD
✓	3UPE6BD4 Conduite de projet documentaire dans une ONG (BDIC 4/4) - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3LLDUS66 Parcours Enseignement (4)	4,5		
✓	3UPE6CLA Observation et analyse des pratiques de la classe - TD	3		18H TD
<i>1 au choix parmi ces 4 EC</i>				
<input type="checkbox"/>	3UPE6CH1 Renforcement en culture historique (niveau 1) - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE6CH2 Renforcement en culture historique (niveau 2) - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE6RCLR Renforcement en culture littéraire - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE6RCS Renforcement en culture scientifique - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3LLDUS67 Parcours Sociologie (2)	4,5		
✓	3UPEPSO2 Parcours Sociologie (2/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS68 Parcours Ethique et société (2)	4,5		
✓	3UPEPES2 Parcours Ethique et société (2/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS69 Parcours Psychologie (2)	4,5		
✓	3UPEPPS2 Parcours Psychologie (2/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS6A Parcours Histoire des sciences (2)	4,5	-	
✓	3UPEPHS2 Parcours Histoire des sciences (2/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LLDUS6B Parcours Arts du spectacle (2)	4,5		
✓	3UPEPAS2 Parcours Arts du spectacle (2/2) - CM	4,5	36H CM	

<input type="checkbox"/>	3LLDUS6C Parcours Droit (2)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEPDP2 Parcours Droit (2/2) - CM	4,5	36H CM	
UE PP Pré-professionnalisation				
<i>1 au choix parmi ces 3 UE</i>				
<input type="checkbox"/>	3LLDUS6E PrePro Enseignement (S6)	1,5		
<i>1 au choix parmi ces 2 EC</i>				
<input type="checkbox"/>	3UPP6EVG Parcours Enseignement : Expression vocale et gestuelle (S6) - TD	1,5		24H TD
<input type="checkbox"/>	3UPP6MPH Parcours Enseignement : Milieu professionnel et handicap (S6) - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3LLDUS6G PrePro Enseignement (S6)	1,5		
<i>1 au choix parmi ces 4 EC</i>				
<input type="checkbox"/>	3UPE6CH1 Renforcement en culture historique (niv. 1) - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE6CH2 Renforcement en culture historique (niv. 2) - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE6RCL Renforcement en culture littéraire - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE6RCS Renforcement en culture scientifique – TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3LLDUS6H PrePro (S6)	1,5		
<i>1 au choix parmi ces 3 EC</i>				
<input type="checkbox"/>	3UPP6CME Connaissance des métiers de l'entreprise (S6) - CM	1,5	12H CM	
<input type="checkbox"/>	3UPP6MPP Méthodologie du projet professionnel (S6) - TD	1,5		12H TD
<input type="checkbox"/>	3UPP6MRS Méthodologie de la recherche de stage et d'emploi (S6) - CM	1,5	12H CM	

PARCOURS INGENIERIE LINGUISTIQUE

	Enseignements	ECTS	CM h/Semes	TD h/Semes
Semestre 5				
<input checked="" type="checkbox"/>	3LILUF51 Sciences du langage (SDL) S5	15		
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM506S Syntaxe 3 - TD	1,5		18H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM501S Discours & Texte 2 - TD	3		24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM502S Pragmatique - TD	3		24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM503S Sémantique 2 - TD	3		24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM504S Sociolinguistique 2 - CM / TD	3	12H CM	18H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM505S Syntaxe 3 - CM	1,5	12H CM	
<input checked="" type="checkbox"/>	3LILUC51 COMPLEMENTAIRE SDL Ingénierie Linguistique S5	6		
<input checked="" type="checkbox"/>	3LIL506S Documents électroniques - TD	3		24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3PPS5878 Statistiques 2 : Tests d'hypothèses statistiques - CM / TD	3	12H CM	24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LILUL61 Langue Vivante (LANSAD) S5	3		
	<i>1 au choix parmi ces EC : - TD</i> <input type="checkbox"/> anglais, <input type="checkbox"/> allemand, <input type="checkbox"/> russe, <input type="checkbox"/> espagnol, <input type="checkbox"/> italien, <input type="checkbox"/> portugais, <input type="checkbox"/> arabe littéral <input type="checkbox"/> chinois EC choisi code : _____ - Niveau : _____			18 H TD
UE Parcours Personnalisé de l'Etudiant (PPE) S5				
<i>1 au choix parmi ces 11 UE</i>				
<input type="checkbox"/>	3LILUS53 Parcours Enseignement (3)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE5PED Les pédagogies et la relation pédagogique - TD	3		24H TD

<i>1 au choix parmi ces 2 EC</i>			
<input type="checkbox"/>	3UPE5FR3 Consolidation des compétences en français (niveau 3 : langue et littérature) - TD	1,5	18H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE5MT2 Consolidation des compétences en mathématiques (niv 2) - TD	1,5	18H TD
<input type="checkbox"/>	3LILUS54 Parcours Ethique et société (1)	4,5	
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEIES1 Parcours Ethique et société (1/2) - CM	4,5	36H CM
<input type="checkbox"/>	3LILUS55 Parcours Culture économique (1)	4,5	
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEICE1 Parcours Culture économique (1/2) - CM	4,5	36H CM
<input type="checkbox"/>	3LILUS56 Parcours Arts du spectacle (1)	4,5	
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEIAS1 Parcours Arts du spectacle (1/2) – CM	4,5	36H CM
<input type="checkbox"/>	3LILUS57 Parcours Sociologie (1)	4,5	
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEISO1 Parcours Sociologie (1/2) - CM	4,5	36H CM
<input type="checkbox"/>	3LILUS58 Parcours français langue étrangère (1)	4,5	
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE5FL1 Didactique des langues vivantes étrangères (FLE 1/4) TD	1,5	24H TD
<i>1 au choix parmi ces 2 EC</i>			
<input type="checkbox"/>	Apprentissage réflexif d'une langue inconnue - TD	3	24H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE5FL2 Linguistique a orientation FLE (FLE 2/4) - TD	3	24H TD
<input type="checkbox"/>	3LILUS59 Parcours Histoire des sciences (1)	4,5	
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEIHS1 Parcours Histoire des sciences (1/2) - CM	4,5	36H CM
<input type="checkbox"/>	3LILUS5A Parcours Psychologie (1)	4,5	
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEIPS1 Parcours Psychologie (1/2) – CM	4,5	36H CM
<input type="checkbox"/>	3LILUS5B Parcours Conduire un projet avec les collections BDIC	4,5	
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE5BD1 Approches théoriques de la conduite de projet (BDIC 1/4) CM	3	24 H CM
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE5BD2 Conduite de projet pédagogique (BDIC 2/4) - TD	1,5	18H TD
<input type="checkbox"/>	3LILUS5C Parcours Droit (1)	4,5	
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEIDP1 Parcours Droit (1/2) - CM	4,5	36H CM
<input type="checkbox"/>	3LILUS5D Parcours Europe (1)	4,5	
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEIPE1 Parcours Europe (1/2) - CM	4,5	36H CM
<u>UE PP Pré-professionnalisation</u>			
<i>1 au choix parmi ces 3 UE</i>			
<input type="checkbox"/>	3LILUS5E PrePro Enseignement (S5)	1,5	
<i>1 au choix parmi ces 2 EC</i>			
<input type="checkbox"/>	3UPE5FR3 Consolidation des compétences en français (niveau 3 : langue) - TD	1,5	18H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE5MT2 Consolidation des compétences en mathématiques (niveau 2) - TD	1,5	18H TD
<input type="checkbox"/>	3LILUS5F PrePro Enseignement (S5)	1,5	
<i>1 au choix parmi ces 2 EC</i>			
<input type="checkbox"/>	3UPP5EVG Parcours Enseignement : Expression vocale et gestuelle (S5) - TD	1,5	24H TD
<input type="checkbox"/>	3UPP5MPH Parcours Enseignement : Milieu professionnel et handicap (S5) - TD	1,5	18H TD
<input type="checkbox"/>	3LILUS5G PrePro (S5)	1,5	
<i>1 au choix parmi ces 2 EC</i>			
<input type="checkbox"/>	3UPP5MPP Méthodologie du projet professionnel (S5) - TD	1,5	12H TD
<input type="checkbox"/>	3UPP5MRS Méthodologie de la recherche de stage et d'emploi (S5) - TD	1,5	12H TD

	Enseignements	ECTS	CM h/Semes	TD h/Semes
Semestre 6				
<input checked="" type="checkbox"/>	3LILUF61 Sciences du langage S6	15		
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM606S Discours & Texte 3 - TD	1,5		18H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM601S Diachronie 2 - TD	3		24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM602S Morphologie & Lexique 2 - TD	3		36H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM603S Oral, Ecrit - TD	1,5		18H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM604S Phonologie 3 - TD	3		24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LSM605S Typologie & Syntaxe 4 - TD	3		36H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LILUC61 COMPLEMENTAIRE SDL Ingénierie Linguistique S6	6		
<input checked="" type="checkbox"/>	3LIL606S Linguistique informatique et linguistique de corpus 1 - TD	1,5		18H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LIL607S Linguistique informatique et linguistique de corpus 2 - TD	1,5		18H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LIL608S grammaire formelle pour le TAL - TD	3		24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3LILUL61 Langue Vivante (LANSAD) S6	3		
	1 au choix parmi ces EC : - TD <input type="checkbox"/> anglais, <input type="checkbox"/> allemand, <input type="checkbox"/> russe, <input type="checkbox"/> espagnol, <input type="checkbox"/> italien, <input type="checkbox"/> portugais, <input type="checkbox"/> arabe littéral <input type="checkbox"/> chinois EC choisi code : _____			18 H TD
UE Parcours Personnalisé de l'Etudiant (PPE) S6				
<i>1 au choix parmi ces 11 UE</i>				
<input type="checkbox"/>	3LILUS61 Parcours Culture économique (2)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEPCE2 Parcours Culture économique (2/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LILUS62 Parcours Europe (2)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEPPE2 Parcours Europe (2/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LILUS63 Parcours français langue étrangère (2)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE6FL3 Didactique du français Lg. Étrangère (FLE 3/4) - TD	1,5		24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE6FL4 Parcours FLE (4/4) : Littérature française pour le français Lg. Étrangère - TD	3		24H TD
<input type="checkbox"/>	3LILUS65 Parcours Conduire un projet avec les collections BDIC (2)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE6BD3 Conduite de projet culturel (BDIC 3/4) - TD	3		24H TD
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE6BD4 Conduite de projet documentaire dans une ONG (BDIC 4/4) - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3LILUS66 Parcours Enseignement (4)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPE6CLA Observation et analyse des pratiques de la classe - TD	3		18H TD
<i>1 au choix parmi ces 4 EC</i>				
<input type="checkbox"/>	3UPE6CH1 Renforcement en culture historique (niveau 1) - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE6CH2 Renforcement en culture historique (niveau 2) - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE6RCL Renforcement en culture littéraire - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE6RCS Renforcement en culture scientifique - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3LILUS67 Parcours Sociologie (2)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEPSO2 Parcours Sociologie (2/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LILUS68 Parcours Ethique et société (2)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEPES2 Parcours Ethique et société (2/2) - CM	4,5	36H CM	

<input type="checkbox"/>	3LILUS69 Parcours Psychologie (2)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEPPS2 Parcours Psychologie (2/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LILUS6A Parcours Histoire des sciences (2)	4,5	-	
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEPHS2 Parcours Histoire des sciences (2/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LILUS6B Parcours Arts du spectacle (2)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEPAS2 Parcours Arts du spectacle (2/2) - CM	4,5	36H CM	
<input type="checkbox"/>	3LILUS6C Parcours Droit (2)	4,5		
<input checked="" type="checkbox"/>	3UPEPDP2 Parcours Droit (2/2) - CM	4,5	36H CM	
<u>UE PP Pré-professionnalisation</u>				
<i>1 au choix parmi ces 3 UE</i>				
<input type="checkbox"/>	3LILUS6E PrePro Enseignement (S6)	1,5		
<i>1 au choix parmi ces 2 EC</i>				
<input type="checkbox"/>	3UPP6EVG Parcours Enseignement : Expression vocale et gestuelle (S6) - TD	1,5		24H TD
<input type="checkbox"/>	3UPP6MPH Parcours Enseignement : Milieu professionnel et handicap (S6) - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3LILUS6G PrePro Enseignement (S6)	1,5		
<i>1 au choix parmi ces 4 EC</i>				
<input type="checkbox"/>	3UPE6CH1 Renforcement en culture historique (niv. 1) - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE6CH2 Renforcement en culture historique (niv. 2) - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE6RCL Renforcement en culture littéraire - TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3UPE6RCS Renforcement en culture scientifique – TD	1,5		18H TD
<input type="checkbox"/>	3LILUS6H PrePro (S6)	1,5		
<i>1 au choix parmi ces 3 EC</i>				
<input type="checkbox"/>	3UPP6CME Connaissance des métiers de l'entreprise (S6) - CM	1,5	12H CM	
<input type="checkbox"/>	3UPP6MPP Méthodologie du projet professionnel (S6) - TD	1,5		12H TD
<input type="checkbox"/>	3UPP6MRS Méthodologie de la recherche de stage et d'emploi (S6) - CM	1,5	12H CM	

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

Ne sont décrits ci-dessous

- ni les enseignements de langue vivante (NB : Pour plus d'informations sur ces enseignements voir en fin de brochure)
- ni les enseignements organisés hors département de Sciences du langage

L1

S1

3LSL103S	Lecture de textes linguistiques
----------	---------------------------------

Volume horaire : 24h TD

Responsable :

S. de Vogüé devogue@u-paris10.fr

Description de l'enseignement, principaux contenus :

Dans le cadre d'une initiation aux sciences du langage et à ce qu'elles ont pu apporter aux sciences humaines en général, il est important d'avoir accès à quelques-uns des textes fondateurs, où sont posés les grands questionnements qui rendent cette discipline intéressante : qu'est-ce que le langage, qu'est-ce qu'un signe, qu'est-ce que le sens, comment sont organisées les langues, comment sont-elles utilisées et quelles sont leurs fonctions dans la société et dans les relations intersubjectives en général ; comment caractériser ces objets particuliers que sont un discours, un texte, une conversation, une phrase, ou même un mot, ou un simple son linguistique (par différence avec d'autres sons par exemple) ? Les cours magistraux de ce premier semestre en sciences du langage permettent de traiter ces questions, cruciales pour quiconque s'intéresse à ces objets si divers, si complexes, et pourtant si ordinaires que sont langues, textes et discours. Ce TD vient en soutien de ces cours magistraux et vise à aider à lire et comprendre les textes auxquels les cours magistraux font référence et sur lesquels ils s'appuient.

Chaque séance sera consacrée à la lecture d'un texte, dont on restituera le contenu, dont on dégagera les principaux apports, et que l'on illustrera d'exemples.

Ce faisant, on aura l'occasion d'acquérir 4 compétences importantes pour la pratique de la réflexion et de l'analyse en sciences humaines :

- reconstituer les grandes articulations d'une pensée
- identifier les termes spécialisés dans un texte, connaître les différentes techniques permettant de les interpréter, savoir les définir à l'aide de définitions rigoureuses
- trouver des exemples pour illustrer une hypothèse ou un résultat
- distinguer entre hypothèse, citation et résultat

Bibliographie :

Un recueil de textes sera rendu accessible sur la plate-forme cours en ligne, à partir du début des cours.

Modalités de contrôle:

Session 1

Formule standard :

Au moins deux évaluations, dont l'une sur table et en temps limité, avec un texte à lire, des questions de compréhension, des termes à définir à l'aide du texte, des illustrations à trouver. **Barème** : chaque note entre pour 50% dans la note finale.

Formule dérogatoire (examen terminal)

Une épreuve en temps limité (1h), avec un texte à lire, des questions de compréhension, des termes à définir à l'aide du texte, des illustrations à trouver.

Session 2

Examen :

Une épreuve en temps limité (1h), avec un texte à lire, des questions de compréhension, des termes à définir à l'aide du texte, des illustrations à trouver.

Description de l'enseignement, principaux contenus :**A : Partie : Linguistique générale**

Le cours s'intéressera à l'articulation entre langage et pensée. Son déroulement se fera en quatre étapes :

(i) Nous commencerons notre exploration avec la logique aristotélicienne, dans laquelle est élaborée une tripartition entre les signes sensibles, les états de l'âme et les choses de la réalité, et où sont définies les notions de propositions et de raisonnement.

(ii) La seconde étape de notre parcours nous amènera à la frontière du 19^{ème} et du 20^{ème} siècle, à la naissance de la philosophie du langage et à l'élaboration de la logique moderne par G. Frege. Nous nous attarderons sur la distinction entre sens et dénotation et ses implications sur l'articulation entre langage et pensée.

(iii) Nous nous intéresserons ensuite aux sciences cognitives qui prennent leur essor aux Etats-Unis à partir des années cinquante et à un modèle linguistique qui s'inscrit directement dans ce mouvement : les grammaires génératives (N. Chomsky).

(iv) Pour finir, nous en viendrons à l'époque contemporaine en présentant la théorie du cerveau statisticien. Nous aborderons à cette occasion les approches bayésiennes du langage et leur inscription dans les neurosciences cognitives actuelles.

B : Partie : Linguistique française

Le cours présente les premiers concepts à maîtriser pour se familiariser avec la grammaire française contemporaine (ses choix théoriques et méthodes de description), afin d'initier les étudiants à la recherche dans ce domaine. On commencera par distinguer une approche historique (ou "diachronique") d'une description "synchronique" : à un moment donné (par exemple : la langue du XVI^e siècle ou la langue du XX^e siècle). On définira ce que représente une approche descriptive (c'est-à-dire non normative) de la langue conçue en synchronie (en l'occurrence, l'état contemporain du français), à travers plusieurs exemples pris dans les domaines de la morphologie, de la syntaxe et de la sémantique.

Bibliographie :**Partie A :**

Chomsky, n., (2001). *Le langage et la pensée*: Payot et Rivages.

Marconi, d. (1997). *La philosophie du langage au XX^e siècle*: Editions de l'éclat. Accessible à l'adresse suivante : <http://www.lyber-eclat.net/lyber/marconi/langage.html>

Tenenbaum, j.b., kemp, c., griffiths, t.l. & goodman, n.d (2011). "How to Grow a Mind: Statistics, Structure, and Abstraction". *Science*, 331 (1279).

Partie B:

Gardes-Tamine, Joëlle, 1988 (et rééditions), *La Grammaire*. Tome 1 & 2. Paris :Armand Colin

Leeman, D., (1994) *Les fautes de français existent-elles ?*, Paris, Le Seuil.

J.-C. Milner, *Introduction à une science du langage*, Seuil, 1989

Riegel, M. & coll. (réédition 2002) *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

Saussure (de), F. *Cours de linguistique générale*, Payot, 1916

A lire : Orsenna, e. (2001) *La Grammaire est une chanson douce*, Paris, Stock.

Modalités de contrôle:

Session 1

Formule standard***Linguistique générale***

Contrôle terminal : Une épreuve en temps limité (QCM)

Formule dérogatoire : Une épreuve en temps limité (QCM)

Linguistique française**Formule standard**

Session 2

Linguistique générale**Examen :**

Une épreuve en temps limité (QCM)

Linguistique française**Examen :**

Une épreuve en temps limité

Contrôle terminal : Une épreuve en temps limité (QCM)

Formule dérogatoire : Une épreuve en temps limité (QCM)

3LSL101S	Grammaire 1
----------	--------------------

Volume horaire : 24h TD

Responsable :

Marianne **DESMETS** <mdesmets@gmail.com>

Description de l'enseignement, principaux contenus :

Le programme concerne la définition des classes de mots, ou «parties du discours», ou «catégories» (Nom, Verbe, Adjectif, etc.) et procède en deux temps : d'une part l'évaluation critique des définitions proposées par les manuels, les dictionnaires ou les grammaires de référence, d'autre part la proposition de nouveaux critères de caractérisation – on aborde les catégories par le biais de leurs propriétés morphologiques et syntaxiques, que l'on interprète pour être en mesure de compléter cette description formelle par une identité sémantique.

Bibliographie :

Riegel, M., J.-C. Pellat & M. Rioul (1994) *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF. (Rééd. entièrement revue en 2009, coll. «Quadrige».)

Modalités de contrôle :

Session 1

Formule standard (=Contrôle Continu) : L'enseignant propose différents travaux, tels que : (1) lecture, compréhension et évaluation de descriptions proposées dans des manuels, dictionnaires ou grammaires ; (2) observation, par petits groupes, de corpus permettant de tester la pertinence de critères de définition ; (3) constitution de corpus permettant de mettre au point/d'invalider la pertinence de critères de définition ; (4) résolution de problèmes (par exemple : comment distinguer *le* article de *le* pronom? Ou *que* pronom relatif de *que* conjonction?) ; (5) vérification des connaissances sur une phrase quelconque : est-on capable de déterminer la catégorie de chacun des mots qui la constituent?

Barème : chaque note entre à part égale dans la note finale.

Formule dérogatoire : Une épreuve en temps limité (1h).

Session 2 : Une épreuve en temps limité (1h).

3LSL102S	Langage, sémiologie, sciences humaines
----------	---

Volume Horaire (du semestre) : CM (24h)

Responsables : J.F. Jeandillou/ C.Pauleau

Description de l'enseignement, principaux contenus :

Partie « Langage, sémiologie » : L'objet de ce cours est de s'intéresser non seulement aux langues, aux signes linguistiques et à l'activité de parole, mais à toutes les formes de langage, à toutes sortes de signes et aux diverses modalités de la communication. Nous vivons dans un univers de signes, où tout peut être considéré comme signe (tel habit, tel arbre, telle couleur, etc.) si tant est que l'on s'attache à interpréter sa présence dans telle ou telle situation. Il est possible d'attacher un langage à tous les êtres vivants, dès lors que quelque chose dans leur comportement peut être relié à de l'expression volontaire, à une signification et à une forme de codification. La communication est un mode de relation entre les individus, qui ne se réduit pas à de la transmission d'information, dont les mécanismes sont complexes et qui régule toutes les relations intersubjectives. C'est dire combien ces questions sont essentielles pour quiconque s'intéresse à l'être humain dans sa dimension psychique ou sociale.

Partie « Sciences humaines » : Outre la sémiologie, certaines sciences dites connexes se consacrent plus spécifiquement à une approche du langage associant les sciences du langage à une autre science humaine, notamment la sociologie (sociolinguistique), l'ethnologie (ethnolinguistique), la psychologie (psycholinguistique).

Bibliographie :

arrive m., gadet F., galmiche m., *La grammaire d'aujourd'hui, guide alphabétique de linguistique française*, Flammarion, 1986.

Benveniste E., *Problèmes de linguistique générale*. Tome 1, en particulier chap. 5, Gallimard, 1966.

Ducrot O., Schaeffer J.M., *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil, 1995.
 Eco U., *le Signe. Histoire et analyse d'un concept*. Livre de poche, 1988.
 Jakobson R., *Essais de linguistique générale*. Tome 1, en particulier chap. 5, Minuit, 1963.
 Malmberg B., *le Langage, signe de l'humain*. Picard, 1979.
 Saussure F. de, *Cours de linguistique générale*. 1916, Payot, 1986.
 siouffi G. & d.van raemdonck, 1999, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Paris, Bréal.

Modalités de contrôle :

Session 1

Formule standard: Contrôle de fin de semestre en amphi (2 ou 3 questions en 30 mn) et QCM en 30mn (pour la partie "Sciences humaines")

Formule dérogatoire et session 2

Examen terminal en amphi (2 à 4 questions et QCM, durée 1h)

3LSL105S	Méthodologie du raisonnement : Introduction à la logique propositionnelle (enseignement complémentaire : Ingénierie linguistique)
----------	--

Volume horaire : 18h TD

Responsable :

F.Métayer francois.metayer@u-paris10.fr

Description de l'enseignement, principaux contenus :

Le cours est une première introduction à la logique des propositions. On mettra en évidence le rôle de la formalisation dans la vérification des raisonnements : connecteurs logiques, tables de vérité, notion de preuve formelle. Une partie importante de l'enseignement est consacrée à la résolution d'exercices.

Bibliographie :

Y.Delmas-Rigoutsos et R.Lallement, *La logique ou l'art de raisonner*, Editions du Pommier

G.Dowek, *La logique*, Flammarion

S.Kleene, *Logique mathématique*, Armand Colin

Modalités de contrôle :

Session 1

Formule standard : Contrôle continu

Deux devoirs surveillés en cours de semestre.

Barème : chaque note entre pour 50% dans la note finale.

Formule dérogatoire : Examen terminal

Une épreuve en temps limité (1h)

Session 2

Examen :

Une épreuve en temps limité (1h)

S2

3LSL203S	Linguistique générale et Observation de faits linguistiques
----------	--

Volume horaire : 12h CM + 24h TD

Responsables :

S. Bouquet / M. Klein

sbouquet@u-paris10.fr marc.klein@u-paris10.fr

Le CM « Linguistique générale » (12h)

Description de l'enseignement, principaux contenus :

Le cours montrera comment s'organise le programme d'une science du langage – programme désigné, particulièrement depuis Saussure, comme celui d'une *linguistique générale* :

(1) c'est en constatant conjointement (a) la *diversité des langues* et (b) les *caractères universels des langues* que la linguistique s'est fondée comme le projet d'une science du langage ; sur la base de cette double constatation, elle a pu constituer un champ d'étude homogène dont répond le concept général de « langue » (Saussure), ultérieurement redéfini comme « compétence » (Chomsky) ;

(2) une telle fondation générale de la linguistique assure et organise la complémentarité de ses divers domaines : (a) la complémentarité, entre eux, des domaines d'une *linguistique de la langue* (phonétique/phonologie, syntaxe, morphologie, sémantique, lexicologie, etc.) et (b) la complémentarité

de cette linguistique de la langue avec une *linguistique de la parole –ou du discours–* (sémantique, pragmatique, analyse du discours, etc.).

Bibliographie :

F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Payot, 1916

J.-C. Milner, *Introduction à une science du langage*, Seuil, 1989

O. Ducrot, J.-M. Schaeffer, *Nouveau Dictionnaire Encyclopédique des Sciences du Langage*, Seuil, 1995

Modalités de contrôle :

Session 1

Formule standard

Contrôle terminal: Une épreuve sur table (1h)

Note finale CM + TD :

Barème : CM = 40% de la note finale ; TD = 60% de la note finale.

Session 2 et Formule dérogatoire :

Epreuve commune CM + TD « Observations de faits linguistiques » (durée 1h30)

Le TD « Observation de faits linguistiques » (24 h)

Description de l'enseignement, principaux contenus :

« Le fait le plus capital de la langue, affirme Saussure, est qu'elle comporte des divisions, des unités délimitables. » Le TD aura pour objet de se familiariser avec l'analyse de ces unités linguistiques, envisagées dans l'articulation homomorphe, tant interne qu'externe, des niveaux d'analyses répondant de l'objet « langue » : (1) niveau du phonème ; (2) niveau du morphème ; (3) niveau des positions syntaxiques.

Bibliographie :

Cf. CM Linguistique générale

Modalités de contrôle :

Session 1

Formule standard:

Contrôle continu

(les modalités seront définies par l'enseignant lors du cours)

Note finale CM + TD :

Barème : CM = 40% de la note finale ; TD = 60% de la note finale.

Session 2 et Formule dérogatoire :

Epreuve commune CM + TD « Observations de faits linguistiques » (durée 1h30)

3LSL202S	Linguistique discursive et Langage au quotidien
-----------------	--

Volume horaire : 12h CM + 24 h TD

Responsables :

CM : C. Mellet et F. Sitri : fsitri@u-paris10.fr

TD : S. de Vogüé devoque@u-paris10.fr

Le CM « Linguistique discursive » (12h)

Description de l'enseignement, principaux contenus :

Le « discours » désigne une production verbale quand elle est envisagée du point de sa relation avec « ce qui l'entoure » : situation, contexte, conditions de production ... Ainsi l'interprétation d'un énoncé comme « je déclare la séance ouverte » ne peut être établie qu'en prenant en compte la situation dans laquelle il est produit.

La linguistique discursive s'attache à caractériser comment une production verbale est contrainte ou déterminée par la situation ou le contexte, du point de vue de sa forme comme de son interprétation. On mobilisera dans ce cours les différentes approches de la linguistique discursive à travers les notions de texte, de discours, d'énonciation, d'acte de langage, de genres de discours...

Bibliographie :

Adam J.M., 1999, *Linguistique Textuelle. Des Genres De Discours Aux Textes*, Paris, Nathan Université.
 Arrivé M., Gadet F., Galmiche M., *La Grammaire D'aujourd'hui*, Flammarion.
 Austin J.-L., 1962, *Quand Dire C'est Faire*, Le Seuil.
 Charaudeau P. et Maingueneau D. (sous la direction de), 2002, *Dictionnaire D'analyse De Discours*, Seuil.
 Benveniste E., *Problèmes De Linguistique Générale*, Gallimard, 1974 (Chapitre « L'appareil Formel De L'énonciation », , T. 1).
 Kerbrat-Orecchioni C., 1980, *L'énonciation. De La Subjectivité Dans Le Langage*, Paris, A. Colin.
 Kerbrat-Orecchioni C., 2008, *Les Actes De Langage Dans Le Discours*, A. Colin, Cursus, Chapitres 1 Et 2.
 Maingueneau D., 1998, *Analyser Les Textes De Communication*, Dunod.
 PERRET M., 1997, *L'énonciation En Grammaire Du Texte*, Nathan.
 Riegel M. et al., *La Grammaire D'aujourd'hui*, PUF.
 Searle J., 1972, *Les Actes De Langage*, Ed. Hermann, Reed. 2009.

Modalités de contrôle :

Session 1

Formule standard: un examen terminal en temps limité et en amphithéâtre (30 minutes).

Session 2 et Formule dérogatoire :

Epreuve commune CM + TD « Langage au quotidien » (durée 1h30)

Note finale CM + TD :

Barème : CM = 40% de la note finale ; TD = 60% de la note finale.

Le TD « Langage au quotidien » (24h)

Description de l'enseignement, principaux contenus :

L'objectif de ce cours est de se donner des outils d'analyse et d'observation pour mettre à jour les propriétés et examiner les effets des phrases, slogans, expressions, textes, discours, et échanges qui nous entourent, et dans lesquels nous baignons de manière quotidienne : les slogans que nous lisons sur les murs ou que nous entendons, les expressions que nous utilisons, les articles que nous lisons, les titres dans les journaux, mais aussi les mots d'esprit et les lapsus, les proverbes et les dictons, les dialogues dans les films, les poèmes, les textes de chansons, les dédicaces, etc.

Dans le cadre du TD, différents outils d'analyse seront présentés en fonction des besoins – concernant les propriétés sonores et rythmiques des paroles que l'on peut produire, ou aussi leurs propriétés syntaxiques, ou aussi leur lexique, ou aussi la façon dont s'élaborent au travers de ces paroles des messages ou des actions sur autrui plus implicites, ou encore concernant les différentes formes que peuvent prendre discours et textes, plus ou moins narratifs, plus ou moins subjectifs, etc., ou aussi concernant la façon dont textes, discours ou conversations s'organisent, en fonction du support, oral, écrit, ou diversement médiatisé. On apprendra à utiliser ces outils variés pour décrire les différentes données qui auront été rassemblées.

Il ne s'agira pas au cours de ce TD d'initiation d'arriver à maîtriser les outils en question : les 3 années de licence seront l'occasion d'acquérir progressivement la maîtrise de chacun. Il s'agira seulement de donner un aperçu de ces outils dans leur variété et de montrer leur utilité. Les analyses effectuées pendant le TD seront toujours aidées, et les connaissances mobilisées mises à disposition : ainsi, tous les documents du cours seront disponibles pendant les exercices, et le travail sera d'arriver à les utiliser efficacement.

Ce faisant, on aura l'occasion d'acquérir 4 compétences importantes pour l'analyse concrète des données en matière de langage :

- savoir recueillir des données intéressantes autour de soi
- être attentifs aux paroles et textes qui nous entourent ; être sensibles à leurs effets
- savoir utiliser des documents pour rechercher des informations
- savoir expliciter les propriétés des données que l'on examine

Bibliographie indicative

Blanche-Benveniste, C. (2004), *Approches de la langue parlée en français*, Ophrys.
 Gadet, F. (1997), *Le français ordinaire*, Armand Colin.
 Kerbrat-Orecchioni, C. (1996), *La conversation*, Seuil.

Yaguello, M. (1998), *Petits Faits de langue*, Seuil.

Modalités de contrôle :

Session 1

Formule standard : Contrôle continu

Au moins deux évaluations, dont l'une sur table et en temps limité, avec un slogan, une phrase, une expression ou un court texte que l'on doit décrire en répondant à des questions simples sur sa forme, sa construction, ses effets ou sa signification.

Barème : chaque note entre à part égale dans la note finale.

Session 2 et Formule dérogatoire :

Epreuve commune CM + TD « *Langage au quotidien* » (durée 1h30)

Pour la partie TD :

Une épreuve avec un slogan, une phrase, ou une expression que l'on doit décrire brièvement en répondant à des questions simples sur sa forme, sa construction, ses effets ou sa signification.

Note finale CM + TD :

Barème : CM = 40% de la note finale ; TD = 60% de la note finale.

3LSL201S	Grammaire 2
-----------------	--------------------

Volume horaire : 24h TD

Responsable : KRAY Karine

karine.kray@estvideo.fr

Description de l'enseignement, principaux contenus :

Le programme concerne la définition des fonctions (dites encore «fonctions syntaxiques», ou «positions», ou «positions syntaxiques») – par exemple : sujet, complément d'objet, attribut du sujet, attribut de l'objet, etc. Il s'agit d'une part d'évaluer les définitions traditionnellement proposées par les manuels, les dictionnaires ou les grammaires de référence, et d'autre part d'en proposer une caractérisation fondée sur des critères morphologiques (le verbe et le sujet «s'accordent») et syntaxiques (le sujet ou l'attribut sont obligatoires, le complément d'objet ne l'est pas forcément), propriétés que l'on interprète pour être en mesure de fournir à chaque fonction une identité sémantique.

Bibliographie :

Riegel, M., J.-C. Pellat & M. Rioul (1994) *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF. (Rééd. entièrement revue en 2009, coll. «Quadrige».)

Modalités de contrôle :

Session 1

Formule standard : *Contrôle Continu* : L'enseignant propose différents travaux, tels que : (1) lecture, compréhension et évaluation de descriptions proposées dans des manuels, dictionnaires ou grammaires ; (2) observation, par petits groupes, de corpus permettant de tester la pertinence de critères de définition ; (3) constitution de corpus permettant de mettre au point/d'invalider la pertinence de critères de définition ; (4) résolution de problèmes (par exemple : le nom *Max* est traditionnellement dit «sujet» du verbe *dormir* dans *Je regarde Max dormir* : qu'en pensez-vous?) ; (5) vérification des connaissances sur une phrase quelconque : est-on capable de déterminer la fonction de chacun des mots ou groupes de mots qui la constituent?

Barème : chaque note entre à part égale dans la note finale.

Formule dérogatoire : *Examen Terminal* : Une épreuve en temps limité (1h).

Session 2 : Une épreuve en temps limité (1h).

3LSL204S	Les linguistes dans le monde du travail
-----------------	--

Volume horaire : 12h CM

Responsable :

F. Gadet gadet@u-paris10.fr

Description de l'enseignement:

Le cours présente les différents débouchés professionnels qui s'offrent aux étudiants titulaires d'un diplôme en Sciences du langage, notamment les métiers liés à l'enseignement, la recherche, la communication, l'écrit, la remédiation des pathologies du langage ou le traitement automatique des langues. Le cours s'organise autour de l'intervention de professionnels et les étudiants seront eux-mêmes invités à rencontrer des professionnels.

Bibliographie

A consulter, notamment au SUIO (Paris-Ouest-Nanterre-La-Défense Information Emploi E01-E14-E19) : *InfoSup* : La revue des étudiants à l'université.

2004: Lettres et sciences du langage. Etudes et débouchés.

2005: Langues étrangères. Etudes et débouchés.

Fiches du CIDJ.

L'étudiant, Les métiers des langues, 2003-2004.

Sciences du langage : quelles professions ? ALES (Association des Linguistes de l'Enseignement Supérieur), 1999.

Mais que font les linguistes ? Les sciences du langage, vingt ans après, L'Harmattan, 2005.

Modalités de contrôle :

Session 1

Session 2

Formule standard :

Examen :

un dossier portant sur les conférences suivies (fortement conseillé)

un examen écrit (1h)

Formule dérogatoire : un examen écrit (1h) (CD déconseillé)

L2

S3

3LSM303S

Sémantique 1

Volume horaire : 12h CM + 18h TD

Responsable :

P. Gréa pgrea@u-paris10.fr

Description de l'enseignement, principaux contenus :

Ce cours, constitué d'un CM et d'un TD, est une initiation à la sémantique. Le CM sera axé sur la présentation de différents cadres théoriques, depuis les approches formelles jusqu'à la sémantique du prototype en passant par la sémantique structurale. Le TD mettra en pratique les notions vues en CM. Il sera aussi l'occasion de nous concentrer sur un objet empirique particulier : le groupe nominal. On abordera ainsi différentes classes sémantiques (massif / comptable, noms collectifs, noms d'évènement, noms intensifs, noms relationnels, etc.). On s'intéressera aussi à la pluralité et à la sémantique des déterminants.

Bibliographie :

G. Kleiber, *La sémantique du prototype*, PUF.

L. Roussarie, *Manuel de sémantique formelle*, Chapitre 2 « Sémantique vériconditionnelle et calcul des prédicats » (<http://l.roussarie.free.fr/?Manuel-de-semantique-formelle>).

C. Touratier, *La sémantique*, Chapitre 2 « sémantique structurale ». Armand Colin.

Modalités de contrôle :

Session 1

Session 2

Formule standard

Examen :

CM : un examen terminal en temps limité et en amphithéâtre

TD : un contrôle sur table en temps limité, et un autre travail défini par l'enseignant

Note finale : CM + TD

Barème : CM = 40% de la note finale ; TD = 60% de la note finale.

Formule dérogatoire (examen terminal)

Une épreuve commune (CM + TD) en temps limité (1h30)

Une épreuve commune (CM + TD) en temps limité (1h30)

3LSM305S	Syntaxe 1
----------	-----------

Volume horaire : 12h CM + 18h TD

Responsable :

Marianne DESMETS <mdesmets@gmail.com>
et Danielle LEEMAN

Description de l'enseignement, principaux contenus :

Il est généralement admis que la phrase est l'unité que la syntaxe se donne à décrire – mais il s'agit en fait d'un objet problématique : «commencer par une majuscule et se terminer par un point» est un critère qui ne vaut pas pour l'oral, et qui, à l'écrit, n'est ni spécifique (voir : *Alors, heureuse? – Oui.*) ni général (on reconnaît une phrase dans : *il va pleuvoir*) ; «être doté d'un sens qui se suffit à soi-même» n'est pas non plus caractéristique (*Moi vouloir toi* est parfaitement interprétable, mais on n'y reconnaît pas une «phrase», et on reconnaît bien qu'est une phrase *D'incolores idées vertes dorment furieusement* sans pour autant être en mesure de lui attribuer un sens). Bref : les définitions classiques sont contestables, et une caractérisation adéquate nécessite de nouveaux outils ; c'est ainsi que, pour rendre compte de la phrase traditionnellement dite «simple», il y a lieu de distinguer entre deux types de composants (les «constituants» et les «incidents») et deux types de syntaxe («micro-syntaxe» et «macro-syntaxe»). On montrera que la microsyntaxe obéit à des principes hiérarchiques que l'on peut représenter par une structure arborescente, par exemple lorsqu'un verbe ou une construction verbale régit/gouverne d'autres éléments. On verra qu'en plus cette structure est récursive, c'est-à-dire qu'il n'existe qu'un petit nombre de configurations qui peuvent s'emboîter à l'infini pour former des «phrases» aussi longues qu'on le souhaite. On posera donc dans ce cours les bases d'une représentation formelle pour encoder la notion de groupe, la relation partie-tout entre groupes, et la relation de dépendance entre un groupe et une tête : arbres de constituants, arbres de dépendance, et toutes les représentations hybrides imaginables. On montrera enfin que la macrosyntaxe (énoncé ou unité illocutoire) ne coïncide pas toujours avec la microsyntaxe, même si le terme de «phrase» est utilisé dans les deux sens.

Bibliographie :

Blanche-Benveniste, Cl. (1990) *Le français parlé. Études grammaticales*, Paris : CNRS.

Riegel, M., J.-C. Pellat & M. Rioul (1994) *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF. (Rééd. entièrement revue en 2009, coll. «Quadrige».)

Modalités de contrôle :

Session 1

Formule standard – Contrôle Continu : L'enseignant de TD propose différents travaux qui valent pour l'ensemble du contrôle continu (CM + TD), tels que : (1) lecture, compréhension et évaluation de descriptions proposées dans des manuels, dictionnaires ou grammaires ; (2) observation, par petits groupes, de corpus permettant de tester la pertinence de critères de définition ; (3) constitution de corpus permettant de mettre au point/d'invalider la pertinence de critères de définition ; (4) résolution de problèmes (par exemple : doit-on parler d'une ou de deux phrases dans *Il est parti il y a deux jours?*) ; (5) vérification des connaissances sur un texte quelconque : quelles en seraient les «phrases» selon les critères traditionnels? Quelles propositions et quelles représentations nouvelles pourrait-on avancer après une évaluation critique?

Barème : chaque note entre à part égale dans la note finale.

Formule dérogatoire Examen Terminal : Une épreuve commune (CM + TD) en temps limité (1h30)
Session 2 : Une épreuve commune (CM + TD) en temps limité (1h30)

3LSM301S	Lexique 1 (unité lexicale et relations sémantiques)
----------	--

Volume horaire : 12h CM + 18h TD

Responsable :

G. Petit gpetit@u-paris10.fr

Description de l'enseignement, principaux contenus :

Ce cours, constitué d'un CM et de TD, est une initiation à la lexicologie. Il interroge la notion même d'unité lexicale. Celle-ci sera envisagée relativement au signe linguistique saussurien, mais également dans sa relation avec des unités qui, a priori ne sont pas considérées comme lexicales : nom propre, mots grammaticaux, termes techniques, noms de marques déposées, vocables. L'objet est d'approcher au plus près le phénomène lexical en opposant le lexème avec ce qu'il n'est pas. Une seconde partie du cours s'intéressera aux principales relations sémantiques : hyperonymie / hyponymie, méronymie / holonymie, synonymie, antonymie.

Le CM proposera une caractérisation théorique du lexique qui procédera en cinq temps : (i) notions fondamentales ; (ii) le signe et l'unité lexicale ; (iii) la morphologie lexicale ; (iv) la relation de dénomination ; (v) la sémantique lexicale.

Les TD seront consacrés à des applications sur des exemples choisis.

Bibliographie:

M.-Fr. Mortureux, *La lexicologie, entre langue et discours*, Sédes

A. Lehmann et F. Martin-Berthet, *Introduction à la lexicologie*, Nathan

G.Gross, *Les expressions figées en français*, Ophrys

Modalités de contrôle :

Session 1

Formule standard

CM : un examen final en temps limité et en amphi

TD : un contrôle sur table en temps limité, et un autre travail défini par l'enseignant (chaque note entre à part égale dans la note finale du TD).

Session 2

Examen :

Une épreuve commune (CM + TD) en temps limité (1h30)

Note finale CM + TD

Barème : CM = 40% de la note finale ; TD = 60% de la note finale.

Formule dérogatoire :

Une épreuve commune (CM + TD) en temps limité (1h30)

3LSM302S	Phonétique et Phonologie 1 (Phonétique et introduction à la phonologie)
----------	--

Volume horaire : 12h CM + 18h TD

Responsable :

Bernard Laks Bernard.laks@u-paris10.fr

Description de l'enseignement, principaux contenus :

Ce cours introduira à la phonologie *via* la phonétique : deux disciplines qui étudient les sons du langage mais dans un but et avec des moyens très différents. La phonétique étudie la substance sonore en tant que fait physique et physiologique : production, transmission et réception du son. La phonologie étudie la forme sonore des langues : les caractéristiques de l'écriture mentale du son. Après avoir étudié la phonétique, essentiellement sous l'angle de la production des sons, on mettra en place une méthode d'analyse des corpus de langue permettant de caractériser du point de vue phonologique le rapport entre: -la prononciation des sons du langage (notions de transcription phonétique, allophonie, processus); -l'écriture mentale des sons (notions de phonème, d'opposition distinctive, de neutralisation,

de système d'oppositions, de représentation phonémique). La progression se fait par des exercices d'application à des corpus de langues les plus diverses.

Bibliographie :

En phonétique : Malmberg, Bertil (1954) : *La Phonétique*, col. «Que sais-je ?» n° 637, P.U.F., Paris.

En phonologie : Jakobson, Roman (1976) [1942-43] : *Six leçons sur le son et le sens*, Ed. de Minuit, Paris.

Martinet, André (1970) : *Eléments de linguistique générale*, col. U-prisme, A. Colin, Paris

Modalités de contrôle :

Session 1

Session 2

Formule standard

CM : un examen final en temps limité et en amphi

Examen :

TD : un contrôle sur table en temps limité, et un autre travail défini par l'enseignant (chaque note entre à part égale dans la note finale du TD)

Une épreuve commune (CM + TD) en temps limité (1h30)

Note finale CM + TD

Barème : CM = 40% de la note finale ; TD = 60% de la note finale.

Formule dérogatoire : *Examen Terminal*

Une épreuve commune (CM + TD) en temps limité (1h30)

3LSM304S	Sociolinguistique 1 (Sociolinguistique : principes généraux)
----------	---

Volume horaire : 12h CM (6 x 2h) 18h TD

Responsable :

C.Pauleau cpauleau@u-paris10.fr

Description de l'enseignement, principaux contenus :

Principes généraux en sociolinguistique : présentation du point de vue sociolinguistique ; notions générales -norme, variation, dimensions de la variation (socioculturelle, géographique, situationnelle notamment) ; question de la description des langues non standard (notion de communauté sociolinguistique, pluralité de la notion de norme, principe de l'hétérogénéité ordonnée, système règles et variation).

Bibliographie : fournie avec le support de cours électronique par l'enseignante.

Modalités de contrôle :

Session 1

Session 2

Formule standard

CM: Epreuve(s) sur table (durée maximum 45mn).

Examen :

TD: Travaux réguliers à rendre tout au long du semestre + Epreuve sur table.

Une épreuve commune (CM + TD) en temps limité (1h30)

Note finale CM + TD

Barème : CM = 40% de la note finale ; TD = 60% de la note finale.

Formule dérogatoire : *Examen Terminal*

Une épreuve commune (CM + TD) en temps limité (1h30)

3LSDM813	Langage, acquisition, apprentissage 1 (enseignement complémentaire: parcours SDL et didactique)
----------	--

Volume horaire : 24 h TD

Responsables :

Maria KIHLESTEDT maria.kihlstedt@u-paris10.fr

Natacha ESPINOSA nespinosa@u-paris10.fr

Description de l'enseignement, principaux contenus :

L'objectif de ce cours est d'aborder l'acquisition du langage chez l'enfant à partir de 18 mois. S'appuyant sur des recherches récentes en acquisition et sur des corpus réalisés et recueillis auprès d'enfants, le cours exposera divers processus d'acquisition du langage : développement morphosyntaxique, émergence et diversification du lexique, du temps et de l'aspect et construction de la capacité narrative. Ces thèmes seront traités dans une perspective interactionniste qui illustre comment l'enfant apprend à parler dans l'interaction avec l'adulte (parents, enseignants, etc.).

Ce cours sera prolongé dans le cours Langage, acquisition, Apprentissage 2 au S5. Ce cours est indispensable pour les étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement et de la formation.

Bibliographie :

Bruner J. 1991. ... *Car la culture donne forme à l'esprit*. Eshel.

Colletta J-M. 1998. *Les conduites narratives chez l'enfant : une approche étho-linguistique et développementale*. 6ème Congrès de l'International Pragmatics Association, Reims, juillet 1998.

François F., François D., Sabeau-Jouannet E. & Sourdot M. 1977. *La syntaxe de l'enfant avant cinq ans*, Larousse.

Kail M. 2012. *L'acquisition du langage*. PUF.

Lentin L. 2009. *Apprendre à penser, parler, lire, écrire : Acquisition du langage oral et écrit*. ESF.

Modalités de contrôle :

Session 1

Session 2

Formule standard

TD: un dossier (phénomènes d'acquisition) et une épreuve sur table en temps limité (2h).

Examen :

Une épreuve sur table en temps limité (1h)

Barème : chaque note entre pour 50% dans la note finale

Formule dérogatoire : Examen Terminal

Une épreuve sur table en temps limité (1h)

S4

3LSMM02S	Diachronie 1
----------	--------------

Volume horaire : 24h TD

Responsable:

Sabine LEHMANN sabine.lemhajib-lehamnn@u-paris10.fr

Description de l'enseignement, principaux contenus :

Ce cours, dispensé sous forme de TD, se veut réflexion et initiation à la recherche sur l'évolution du français. Dans un premier temps, nous identifierons les différentes étapes dans le processus d'évolution du français et rappellerons les moments les plus importants de l'« histoire externe » du français (événements historiques, décisions politiques qui *ont fait* le français. Dans un deuxième temps, nous nous intéresserons aux changements linguistiques survenus du latin au français et se produisant sous l'action de facteurs externes et internes à la langue. Parmi les domaines touchés par des changements, nous sélectionnerons celui du lexique ainsi que celui de la phonétique.

En ce qui concerne le *lexique*, on abordera la question de l'origine du lexique français et présentera les différents procédés d'enrichissement lexical à travers les siècles. L'étude de phénomènes de changement de sens permettra de montrer que ces changements entraînent en général des changements en chaîne au sein d'un micro-système lexical.

En prenant l'exemple de *l'évolution phonétique*, on s'interrogera sur la notion d'instabilité phonétique, la pertinence de la notion de loi phonétique et la nature des changements phonétiques. Certains changements – comme les palatalisations – ont complètement changé l'aspect du lexique et ont même eu de sérieuses conséquences sur la morphologie et la syntaxe ; d'autres sont moins spectaculaires, car l'écriture les masque (comme le passage du [u] latin long à [y] : *murum* > *mur*).

Bibliographie :

G. Gougenheim, 1990, *Les mots français dans l'histoire et dans la vie*, 3 vol.
A. Martinet, 1955, *L'économie des changements phonétiques*, Berne, Franke.
M.-Fr. Mortureux, 1997, *La lexicologie, entre langue et discours*, Paris, SEDES (coll. Campus).
M. Perret, 1998, *Initiation à l'histoire de la langue française*, Paris, SEDES

Modalités de contrôle :

Session 1

Formule standard :

Un contrôle sur table en temps limité, et un autre travail défini par l'enseignant.

Barème : chaque note entre pour 50% dans la note finale.

Formule dérogatoire : Examen Terminal

Une épreuve en temps limité (1h)

Session 2

Examen :

Une épreuve en temps limité (1h)

3LSM404S	Morphologie et syntaxe 2
----------	--------------------------

Volume horaire : 36h TD

Responsable :

KRAY Karine <karine.kray@estvideo.fr>

Description de l'enseignement, principaux contenus :

Morphologie (TD 18h)

La morphologie peut concerner la construction des mots (par exemple le mot *transformation* est construit par la préfixation (*trans-*) et la suffixation (*-ation*) sur la base *form* que l'on trouve dans *former*, *déformer*, *formation*, etc.) – auquel cas l'on parle de «morphologie constructionnelle» – ou bien peut concerner les variations susceptibles d'atteindre un même mot, auquel cas l'on parle de «morphologie flexionnelle» (par exemple la forme verbale varie selon la personne, le mode et le temps : *chant-ons/chant-ez*, (que nous /vous) *chant-i-ons chant-i-ez*, *chant-er-ons/chant-er-ez*, etc.). Ces variations concernent la forme même de l'unité mais dépendent du contexte (on doit associer la flexion *-ons* à *nous* et non à *vous* : *nous chantons*! **vous chantons*, ou de même *marchand* à *le* et *marchande* à *la* (*le marchand/la marchande*) ou *cheval* à *le/un/ce* et *chevaux* à *les/des/ces*). Elles ne reçoivent pas la même description à l'écrit et à l'oral (comparer ce que l'on **dit/entend** et ce que l'on **écrit/lit** dans *un lit/des lits*, *un commerçant/une commerçante*, etc.) et peuvent faire l'objet d'erreurs (pas seulement chez les enfants) qu'il est intéressant d'expliquer : *il envoie/ils envoient*, *il croit/ils croient/ils croivent*, *il envoie/ils enverront*, *il conclut/nous concluerons*, etc.

Bibliographie :

Benveniste, E. (1966) «Les relations de temps dans le verbe français», *Problèmes de linguistique générale*, tome 1, Paris : NRF.
Gardes-Tamine, J. (2002) «La morphologie flexionnelle», *La Grammaire* : Vol 1, Paris : Armand Colin.
Leeman-Bouix, D. (1994 rééd. 2002) *Grammaire du verbe français, des formes au sens*, Paris : Nathan.

Modalités de contrôle :

Session 1

Formule standard

Contrôle Continu : divers travaux sont proposés aux étudiants, comme (1) commentaire critique d'un tableau de conjugaison tel que présenté dans le Bescherelle (terminologie, présentation, formes inventoriées, classement des verbes, comparaison avec le Larousse de la conjugaison, etc.), (2) mise au point collective des règles orthographiques concernant le participe présent (*convainquant* ou *convaincant*?), (3) analyse des différentes formes de type *être* + participe passé

(*Madame est sortie* (= absente)/*Madame est sortie à 18h*), (4) analyse des accords dans des phrases variées, (5) problème à résoudre (dans *La guerre, t'as pas connu*, le participe passé ne s'accorde pas avec *la guerre* : pourquoi?).

Note finale : TD Morphologie + TD Syntaxe 2 (chaque note entre pour 50% dans la note finale)

Formule dérogatoire : *Examen Terminal*

Une épreuve en temps limité (2 h). (Épreuve commune TD Morphologie + TD Syntaxe2)

Session 2 : Une épreuve en temps limité (2h).

Syntaxe 2 (TD 18h)

Faisant suite à «Syntaxe 1» et à «Morphologie», ce cours se propose d'explorer la zone mitoyenne entre morphologie et syntaxe, ainsi que de poursuivre l'analyse des constructions verbales de la «phrase simple» en microsyntaxe. On abordera ainsi la grammaire du français du point de vue de la morphologie verbale dite *flexionnelle* : le temps et l'aspect, la position parfois non canonique des compléments du verbe (les pronoms dits *clitiques* placés à sa gauche), et du point de vue des constructions avec auxiliaire de temps *avoir* ou *être* (*il a mangé/ il est venu*), des constructions attributives (*il est fourbu/ je le trouve fatigué*), (semi-)figées (*mettre une disquette = mentir*), à V-support (*commettre une agression = agresser*), passives (*il est mangé*), impersonnelles (*il pleut*) ou infinitives (*il promet de se reposer/ il ordonne de se reposer*).

Bibliographie :

Creissels, D. (1995) *Éléments de syntaxe générale*, Paris : PUF.

Riegel, M., J.-C. Pellat & M. Rioul (1994) *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF. (Rééd. entièrement revue en 2009, coll. «Quadrige».)

Modalités de contrôle :

Session 1

Formule standard

Contrôle Continu : (1) Devoirs-maison (à organiser de préférence en petits groupes de travail) ; (2) Une épreuve en temps limité.

Barème : chaque note entre pour 50% dans la note finale.

Note finale : TD Morphologie + TD Syntaxe 2 (chaque note entre pour 50% dans la note finale)

Formule dérogatoire : *Examen Terminal*

Une épreuve en temps limité (2 h). (Épreuve commune TD Morphologie + TD Syntaxe2)

Session 2 : Une épreuve en temps limité (2h).

3LSM405S	Phonologie 2
----------	--------------

Volume horaire : 24h TD

Responsable :

M. Klein klein@u-paris10.fr

Description de l'enseignement, principaux contenus :

Ce cours introduira, sur la base des connaissances acquises préalablement en phonétique, aux concepts et aux méthodes de la phonologie structurale post-saussurienne : opposition distinctive, système d'opposition, phonème, ainsi qu'à la méthode d'analyse distributionnelle appliquée à l'étude phonologique des langues.

Bibliographie :

Trubetzkoy, N. S., 1949 : *Principes de phonologie*, Klincksieck, Paris

Modalités de contrôle :

Session 1

Session 2

Formule standard : *Contrôle continu*

2 contrôles sur table en temps limité. **Barème :** **Examen :**
chaque note entre pour 50% dans la note finale. Une épreuve en temps limité (1h)

Formule dérogatoire : *Examen Terminal*

Une épreuve en temps limité (1h)

Description de l'enseignement, principaux contenus :

Le cours est organisé en deux parties. Dans la première, consacrée à l'acquisition précoce, prélexicale, et structurée autour d'un ensemble de thématiques organisées en séquences pédagogiques, nous abordons d'abord les hypothèses fondatrices sur l'émergence du langage chez l'enfant dans une perspective ontogénétique. Dans ce contexte, sont présentées les théories majeures sur l'acquisition du langage en soulignant l'apport des théories

pragmatiques qui, centrées sur la compétence communicationnelle, mettent en exergue l'importance de l'interaction mère-enfant dans cette période préverbale. Sont ensuite exposées les phases initiales d'élaboration des structures langagières ; nous discutons des processus qui sous-tendent la mise en place progressive d'un babillage linguistiquement structuré, des relations entre ce babillage et les premiers mots en soulignant ici le rôle majeur de la prosodie pour le traitement des structures linguistiques. Nous évoquerons les grands principes de phonologie avancés par Polivanov (1931) et Troubetzkoy (1938) et nous introduirons les notions de surdité phonologique et de crible phonologique.

La seconde partie est consacrée aux processus d'acquisition chez l'enfant à partir de 18 mois. En particulier, nous aborderons l'étude du développement du lexique mental et de l'acquisition du vocabulaire en insistant sur les notions d'explosion lexicale et de stock lexical (taille du vocabulaire) mais également de segmentation lexicale. Nous discuterons dans ce contexte la dissymétrie entre capacités de compréhension et de production du langage. Puis, dans une approche linguistique, nous présenterons les pratiques langagières dans diverses activités de production dans la première acquisition du langage parlé chez l'enfant entre 2 et 6 ans. Nous mettrons l'accent sur l'émergence des premières phrases et l'acquisition des premières règles syntaxiques. Nous terminerons par une réflexion sur la préparation de l'enfant à l'entrée dans l'écrit.

Bibliographie :

BRUNER Jérôme (1987) : Comment les enfants apprennent à parler. Paris, Retz.

BOYSSON-BARDIES (1996) : Comment la parole vient aux enfants ? Paris, Odile Jacob.

BRIGAUDIOT M., DANON-BOILEAU L. (2002) : La naissance du langage dans les deux premières années, Paris, PUF.

FLORIN A. (1999) : Le développement du langage, Paris Dunod.

JACKENDOFF, R.S. (2002). Foundations of Language: Brain, Meaning, Grammar, and Evolution. Oxford University Press.

TROUBETZKOY, N. S. (1938). Principes de phonologie. Klincksieck, 2005.

TOMASELLO, M. (2003). Constructing a language: A usage-based theory of language acquisition. Harvard University Press, Cambridge, M

Modalités de contrôle :

Session 1

Formule standard

CM : un contrôle sur table en temps limité (1h)

TD : un travail défini par les enseignants.

Barème : CM = 40% de la note finale ; TD = 60% de la note finale.

Session 2

Examen :

Une épreuve commune (CM + TD) en temps limité (1h30)

Formule dérogatoire

Une épreuve commune (CM + TD) en temps limité (1h30)

3LSM403S	Discours / texte 1 : (grammaire de texte)
----------	--

Volume horaire : 24h TD

Responsables :

C. Mellet et F. Sitri fsitri@u-paris10.fr

Description de l'enseignement, principaux contenus :

Ce cours constitue une introduction à la problématique de l'énonciation fondée sur l'étude linguistique de textes variés. On étudiera d'abord les distinctions fondamentales entre les notions de *récit* et de *discours*, à partir de la notion d'embrayage. On envisagera plus particulièrement les valeurs et emplois des pronoms personnels et des temps présent, imparfait, passé composé et passé simple.

Bibliographie

Benveniste E., *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, 1974 (chapitres « L'appareil formel de l'énonciation », t. 2, « Les relations de temps dans le verbe français », t. 1).

Maigneueau D., *Analyser les textes de communication*, Dunod, 1998.

Perret M., *L'énonciation en grammaire du texte*, Nathan, 1997.

Contrôle des connaissances

Session 1 :

Formule standard

Contrôle continu : au moins 2 notes dont au moins 1 partiel sur table.

Barème : chaque note entre pour 50% dans la note finale.

Formule dérogatoire : *Examen Terminal*

Une épreuve en temps limité (1h)

Session 2 : une épreuve en temps limité (1h)

3LIL406S	Grammaire et Logique (enseignement complémentaire: Ingénierie linguistique)
----------	--

Volume horaire : 24h TD

Responsable :

F.Métayer francois.metayer@u-paris10.fr

Description de l'enseignement, principaux contenus :

La première partie est une introduction à la logique des prédicats, dans le prolongement du cours de logique propositionnelle de première année. On insistera en particulier sur la formalisation des énoncés du langage naturel dans le langage des prédicats. La seconde partie est une brève introduction aux grammaires catégorielles à partir du calcul de Lambek : on essaiera de dégager les principes logiques gouvernant l'ordre des mots dans la langue naturelle, tout ou moins dans un fragment limité de celle-ci.

Bibliographie :

S.Kleene, *Logique mathématique*, Armand Colin

J.Lambek, *The mathematics of sentence structure*, American Mathematical Monthly (1958)

C.Rétoré, *Un panorama des grammaires catégorielles*, accessible en ligne sur hal.inria.fr

Modalités de contrôle :

Session 1

Formule standard : *Contrôle continu*

Deux devoirs surveillés en cours de semestre.

Barème : chaque note entre pour 50% dans la note finale

Session 2

Examen :

Une épreuve en temps limité (1h)

Formule dérogatoire : *Examen Terminal*

Une épreuve en temps limité (1h)

3LLD407S	Didactique générale (enseignement complémentaire: SDL et didactique)
----------	---

Volume horaire : 12h CM + 18h TD

Responsable :

N. Espinosa nespinosa@u-paris10.fr

Description de l'enseignement, principaux contenus :

Après avoir défini la didactique et avoir présenté quelques modèles d'enseignement, nous traiterons des situations d'apprentissage en regard des modèles d'enseignement. Nous aborderons en particulier la didactique du français (oral, écrit, orthographe etc.) et la didactique des langues. Le cours sera alimenté par des recherches en éducatives et des exemples de pratiques de terrain.

Les étudiants devront analyser des dispositifs d'enseignement (planification et démarche, outils) et lire des articles récents.

Les TD seront consacrés à des applications sur des exemples choisis.

Ce cours est indispensable pour les étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement et de la formation.

Bibliographie :

Chevallard Y. 1985. *La transposition didactique, du savoir savant au savoir enseigné*. La pensée sauvage.

[Chiss](#) J-L., [David](#) J., Reuter Y. 2008. *Didactique du français. Fondements d'une discipline*. De Boeck.

De Vecchi G., [Carmona-Magnaldi](#) N. 1999. *Faire construire des savoirs*. Hachette Education.

Houssaye J. 1988. *Le triangle didactique*. Peter lang.

Lightbown P. & Spada N. 2002. *How languages are learned*. Oxford University Press.

[Martinez](#) P. 2011. *La didactique des langues étrangères*. PUF, Collection *Que Sais-je ?* n° 3199.

Terrisse A. 2000. *La didactique des disciplines. Les références au savoir*. De Boeck.

Modalités de contrôle :

Session 1

Formule standard :

CM : un examen final en temps limité et en amphi

TD : un contrôle sur table en temps limité, et un autre travail défini par l'enseignant.

Barème : CM = 40% de la note finale ; TD = 60% de la note finale.

Session 2

Examen :

Une épreuve commune (CM + TD) en temps limité (1h30)

Formule dérogatoire : Examen Terminal

Une épreuve commune (CM + TD) en temps limité (1h30)

3LLD408S	Situation du français en francophonie (enseignement complémentaire : SDL et didactique)
----------	---

Volume horaire : 24h TD

Responsable:

Christine Pauleau cpauleau@u-paris10.fr

Description de l'enseignement, principaux contenus :

Approche linguistique et sociolinguistique des situations francophones à travers le monde, ailleurs qu'en France hexagonale. En particulier, approche de description des régions suivantes : Québec, Belgique, Afrique noire, Océanie. Au travers de ces contextes, mise à jour d'éléments concernant la méthodologie de description : notions de *status* (statuts et fonctions des langues, vernaculaire, véhiculaire), *corpus* (appropriation et usage de la compétence linguistique, exposition linguistique), norme endogène, norme exogène, acrolecte, mésolecte, basilecte...

Bibliographie : fournie avec le [Support de cours](#) électronique sur la plateforme Coursenligne.

Modalités de contrôle :

Session 1

Formule standard : Contrôle continu

Travaux réguliers à rendre tout au long du semestre + Epreuve sur table en groupe.

Documents et matériel électronique autorisé.

Session 2

Une épreuve en temps limité (1h). Tout document interdit. Tout matériel électronique interdit.

Barème : chaque note entre à part égale dans la note finale.

Formule dérogatoire : *Examen Terminal*

Une épreuve en temps limité (1h) Tout document interdit. Tout matériel électronique interdit.

L3

S5

3LSM503S	Sémantique 2
----------	--------------

Volume horaire : 24h TD

Responsable :

S. de Vogüé devogue@u-paris10.fr

Description de l'enseignement, principaux contenus :

L'objectif de ce cours est de se familiariser avec les acquis de la sémantique concernant le sens et la référence des phrases simples et des phrases complexes.

On étudiera le phénomène de la paraphrase, en analysant ce qui dans la sémantique d'une phrase ne dépend pas directement des entités lexicales mobilisées ou des structures syntaxiques en présence : voir les relations entre *Les avions sont de plus en plus lourds* et *Le poids des avions augmente* ou entre *Pierre invite Marie* et *Marie est invitée par Pierre*. On distinguera alors deux faces de la sémantique d'une phrase : ce qu'elle dit, son contenu, et la façon dont elle le dit.

On étudiera plus particulièrement la question de la référence des verbes, selon que cette référence est plus ou moins dynamique (*Pierre est assis* / *Pierre s'assied*), plus ou moins transitoire (*Pierre aime le tennis* / *Pierre commente le match*).

On présentera la question de la référence des propositions, en se demandant à quoi réfèrent des phrases simples comme *Paul est beau* / *Paul dort* / *Paul sort*, en discutant le cas des phrases dites averbales (comme le slogan *Le mariage pour tous*) et en analysant le phénomène des prédications secondaires (via des appositions et des relatives notamment : *Paul, qui est malade, est fatigué*).

On s'intéressera ensuite à différentes formes de modulation dans la phrase : notamment les modulations modales (*il peut dormir*) et aspectuelles (*il dort encore*), qu'elles prennent la forme d'auxiliaires ou autres combinaisons de verbes (*pouvoir, finir, continuer, etc.*) ou de locutions adverbiales (*peut-être, encore, etc.*).

On présentera enfin les propriétés interprétatives de différentes conjonctions et locutions conjonctives, dans le champ de l'hypothèse (*si, au cas où, etc.*) et de la cause (*parce que, puisque, etc.*) notamment.

Sur le plan méthodologique, il s'agira de connaître les principaux tests permettant de distinguer valeurs et emplois, et de se familiariser avec les techniques d'explicitation et de variation qui permettent de reconstituer la valeur d'un énoncé ou d'un élément en fonction de son contexte.

Bibliographie :

Culioli, A., 1992, « *Un si gentil jeune homme ! et autres énoncés* », *L'information grammaticale* 55, 3-7.

Davidson, D., 1967, « *The logical Form of Action Sentences* », in Rescher, N., ed, *The logic of Decision and Action*, Pittsburgh.

Frege, G., « *Sens et dénotation* », in : *Ecrits logiques et philosophiques*, Seuil.

Moeschler, J., Auchlin, A., 2000, *Introduction à la linguistique contemporaine*, Armand Colin.

Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R., *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF.

Vendler, Z., « *Verbs and Times* », *Linguistics in Philosophy*, Ithaca : Cornell University Press, pp. 97-121.

Modalités de contrôle :

Session 1

Formule standard : *Contrôle continu*

Au moins deux évaluations, dont l'une sur table et en temps limité, comportant soit des questions de cours, soit des exercices portant sur le

Session 2

Examen :

Une épreuve en temps limité, comportant soit des questions de cours, soit des exercices portant sur le fonctionnement sémantique

fonctionnement sémantique d'éléments verbaux, d'auxiliaires, d'adverbes ou de connecteurs, et sur l'interprétation d'énoncés dont il s'agit d'expliciter sens et référence.

d'éléments verbaux, d'auxiliaires, d'adverbes ou de connecteurs, et sur l'interprétation d'énoncés dont il s'agit d'expliciter sens et référence. (2h)

Barème : chaque note entre à part égale dans la note finale

Formule dérogatoire : *Examen Terminal*

Une épreuve en temps limité, comportant soit des questions de cours, soit des exercices portant sur le fonctionnement sémantique d'éléments verbaux, d'auxiliaires, d'adverbes ou de connecteurs, et sur l'interprétation d'énoncés dont il s'agit d'expliciter sens et référence. (2h)

3LSM502S	Pragmatique
----------	--------------------

Volume horaire : 24h TD **Responsables** : A. Lacheret et C. Mellet cmellet@u-paris10.fr

Description de l'enseignement, principaux contenus :

Nous définirons la pragmatique comme la branche de la linguistique qui se donne comme objectif d'étudier la langue et ses usages en fonction du contexte de communication.

La pragmatique peut être envisagée de deux points de vue : (1) une science qui s'occupe de l'influence et des contraintes du contexte sur les formes langagières et leurs interprétations fonctionnelles, (2) une science qui s'occupe des effets produits par les productions langagières sur le contexte.

Pour illustrer ces deux aspects, trois thèmes seront privilégiés dans ce cours : (a) les marqueurs linguistiques de la structure informationnelle dans le message parlé (b) les effets des contraintes expressives sur la grammaire, (c) la classification des productions linguistiques en actes de langage.

Bibliographie

Austin J.-L., 1962, *Quand dire c'est Faire*, Le Seuil.

Bally Ch., 1913, *Le langage et la vie*, Genève, Atar.

Bally Ch., 1932, *Linguistique générale et linguistique française*, Paris, Leroux.

Combettes B., 2000, *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys.

Combette B. et Tomassone R., 1988, *Le texte informatif : aspects linguistiques*, De Boeck.

Grice H.P., 1979, « Logique et conversation », *Communication*, 30, 57-72.

Guillaume G., *Leçons de linguistique (Leçon du 16 mars 1944)*, Québec-Lille, Presses de l'Université de Laval, PUL, réédition 1990.

Kerbrat-Orecchioni C., 2008, *Les actes de langage dans le discours*, A. Colin, Cursus.

Récanati F., 1982, [Les énoncés performatifs : contribution à la pragmatique](#), Minuit

Searle J., 1972, *Les Actes de langage*, éd. Hermann, rééd. 2009.

Sperberg D. et Wilson D., 1991, *La pertinence*, Paris, Editions de Minuit.

Contrôle des connaissances

Session 1 :

Formule standard : *Contrôle continu* : au moins 2 notes dont au moins 1 partiel sur table. **Barème** : chaque note entre pour 50% dans la note finale

Formule dérogatoire: *Examen Terminal* : une épreuve sur table en temps limité (2h)

Session 2 : une épreuve sur table en temps limité (2h)

3LSM505S	Syntaxe 3 CM
3LSM506S	Syntaxe 3 TD

Volume horaire : 12h CM et 18h TD

Responsable :

Marianne DESMETS <mdesmets@gmail.com>

Description de l'enseignement, principaux contenus :

CM 12h : On revient dans le CM sur la notion de «phrase» et plus précisément de «phrase simple» (voir les cours de «Syntaxe 1» et «Syntaxe 2») à propos de laquelle on a aperçu qu'elle constitue un objet problématique. L'une des propriétés retenues pour caractériser la «phrase simple canonique» est celle de la possibilité pour une suite de mots formant sens de constituer le matériau de base d'une phrase déclarative ou, par transformation, interrogative, injonctive, exclamative : ce cours de «Syntaxe 3» est consacré à une étude plus précise de ces «modalités», d'un point de vue syntaxique et d'un point de vue sémantique, voire pragmatique (c'est-à-dire de leur valeur d'usage effective : ainsi, *Pourriez-vous me passer le sel?* est de structure interrogative mais n'est en réalité pas une question). Une autre des propriétés retenues pour la définition de la «phrase simple canonique» est le fait qu'elle peut être subordonnée : ce cours de « Syntaxe 3 » examine en détail les différents cas de subordination – c'est-à-dire, selon le classement traditionnel : subordination complétive, relative, d'interrogation indirecte, circonstancielle. On s'apercevra en particulier que les subordinations ne sont pas, en réalité, toutes à mettre sur le même plan, certaines relevant de la «constituance» et d'autres de l'«incidence». Ce cours introduira aussi la notion de coordination, en contrastant notamment subordination et coordination.

TD 18h : Le TD (1) fait travailler le groupe sur les notions fondamentales abordées en CM en matière de catégories et de fonctions, de «phrase», de modalités, de subordination et de coordination, (2) présente les exigences en matière de concours pour ce qui concerne les épreuves de langue : quels types de sujet (en fonction de ce qui a été proposé les années précédentes), comment rédiger sa réponse (en fonction des rapports publiés par les présidents de jury), et (3) fait s'entraîner le groupe sur des exemples concrets.

Bibliographie :

Leeman, D.(2002) *La phrase complexe – les subordinations*, Bruxelles : De Boeck & Larcier, Duculot.
Riegel, M., J.-C. Pellat & M. Rioul (1994) *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF. (Rééd. entièrement revue en 2009, coll. «Quadrige».)

Modalités de contrôle :

Session 1

Formule standard :

CM : épreuve sur table en temps limité

TD : *Contrôle Continu* : L'enseignant de TD propose différents travaux, tels que : (1) compte-rendu de lecture d'un article portant sur l'un des points au programme ; (2) présentation critique (préparée en groupe) d'une leçon sur l'interrogation (ou l'impératif, ou l'exclamation) dans un manuel scolaire ; (3) comparaison de trois grammaires sur une thématique donnée, par exemple «la phrase complexe», (4) établissement (par petits groupes) de fiches contenant l'information nécessaire pour savoir distinguer des homonymes, tels : *qui* pronom subordonnant d'interrogation indirecte/*qui* pronom subordonnant relatif ; *que* conjonction de subordination/*que* pronom subordonnant relatif/*que* adverbe ; *quand* adverbe d'interrogation indirecte/conjonction de subordination, etc.) ; (5) recherche collective : on parle d'interrogation indirecte, peut-on également parler d'injonction indirecte? d'exclamation indirecte? ; (6) résolution de problème : comment distinguer entre *parce que*, *car*, *puisque*, que rassemble l'expression de la «cause»?

Barème : chaque note entre à part égale dans la note finale

Formule dérogatoire et session 2

CM : Une épreuve en temps limité (1h).

TD : Une épreuve sur table en temps limité (1h30)

3LSM504S	Sociolinguistique 2 (sociolinguistique du français)
----------	--

Volume horaire : 12h CM + 18h TD

Responsable :

C.Pauleau cpauleau@u-paris10.fr

Description de l'enseignement, principaux contenus :

Le cours combine une réflexion sur les concepts de sociolinguistique et des exemples de descriptions sociolinguistiques. Problématique de la sociolinguistique située dans un contexte épistémologique. Notions sociolinguistiques descriptives -standardisation, langue commune/ langue standard/ langue de référence, contre-norme). Exemples de description des variétés de langue française (français familier, français populaire, français néo-populaire, français des jeunes). Exemple de point de vue sociolinguistique appliqué à la description de l'émergence d'une langue, la langue française.

Bibliographie : dans le support de cours électronique fourni par l'enseignante.

Modalités de contrôle :

Session 1

Formule standard

CM : Epreuve(s) sur table (durée maximum 2h).

Barème : CM = 40% de la note finale ; TD = 60% de la note finale.

TD : *Contrôle Continu* : Travaux réguliers à rendre tout au long du semestre + Epreuve sur table en groupe. **Barème** : chaque note entre à part égale dans la note finale.

Pondération : CM = 40% de la note finale ; TD = 60% de la note finale.

Session 2

Examen :

Epreuve commune (CM + TD) sur table (2h).

Formule dérogatoire : Examen Terminal

Epreuve commune (CM + TD) sur table (2h). Tout document interdit. Tout matériel électronique interdit.

3LSM501S	Discours/texte 2 (dialogisme)
----------	-------------------------------

Volume horaire : 24h TD

Responsables :

C. Mellet

et F. Sitri fsitri@u-paris10.fr

Description de l'enseignement, principaux contenus :

On envisagera ici l'analyse de discours comme un point de vue particulier sur les textes, qui s'intéresse aux productions langagières dans leur relation avec un « contexte ».

On se propose d'envisager les productions discursives du point de vue des « voix » qui les traversent, du dialogue qu'elles entretiennent avec d'autres discours. A partir de l'analyse de textes divers, tant oraux qu'écrits, on présentera les différentes formes de discours rapporté et plus largement de représentation du discours autre. On pourra mettre en relation les formes rencontrées avec les genres discursifs dont relèvent les textes étudiés. Plus généralement, on proposera une définition de la notion de genre et on mettra en évidence les contraintes génériques qui pèsent sur la production et l'interprétation des discours.

Bibliographie

Authier-revuz J., 2001, « Le discours rapporté », in Grands repères culturels pour une langue: le français, Paris, Hachette, p.192.

Bakhtine M., 1984, Esthétique de la création verbale, Paris, Gallimard.

Bres J. et Vérine B., 2002, « Le bruissement des voix dans le discours: dialogisme et discours rapporté », Le Discours rapporté, Faits de langue, 19, p. 159-169.

Maingueneau D., 1999, L'Enonciation en linguistique française, Paris, Hachette (troisième partie : « Le discours rapporté »).

Contrôle des connaissances

Session 1 :

Formule standard : *Contrôle continu* : au moins 2 notes dont au moins 1 partiel sur table.

Barème : chaque note entre à part égale dans la note finale.

Formule dérogatoire : *Examen terminal* : une épreuve sur table en temps limité (2h)

Session 2 : une épreuve sur table en temps limité (2h)

3LIL506S	Documents électroniques (enseignement complémentaire : Ingénierie linguistique)
----------	---

Volume horaire : 24 h TD

Responsable :

Delphine Battistelli Delphine.Battistelli@u-paris10.fr

Description de l'enseignement, principaux contenus :

Pour permettre de mieux se servir du Web et des échanges électroniques dans sa formation et professionnellement, on détaillera ce qu'est un document électronique : les caractères utilisés pour les différentes langues, les formats facilitant ou non les transferts de documents, les conversions, etc. Le contexte d'utilisation sera également présenté : le Web et l'Internet, les manières de transférer de l'information, les moteurs de recherche.

Bibliographie :

Calederan C. et Laurent P. Le document électronique à l'heure du Web , INRIA 2012
 Michard A. XML : Langage et applications. Eyrolles, 2002

Modalités de contrôle :

Session 1

Formule standard :

Un examen final en temps limité

Session 2

Examen :

Une épreuve en temps limité (2h)

Formule dérogatoire : Examen Terminal

Une épreuve en temps limité (2h)

3LLS506S	Sociolinguistique 3 Langue et société (enseignement complémentaire : Langage et Sciences Humaines)
----------	---

Volume horaire : 24 h TD

Responsable : F. Gadet gadet@u-paris10.fr

Description de l'enseignement, principaux contenus :

Cet enseignement tire parti de ce que les langues sont parlées en société, ce qui incite à orienter l'observation et l'analyse vers les contextes sociaux d'usage et la pratique des locuteurs. La confrontation entre sciences du langage et sciences sociales sera introduite avec des notions qui ont circulé entre sociologie, anthropologie, sociolinguistique, ethnographie de la communication et analyse de discours de situations orales, faisant le bilan des outils conceptuels et descriptifs à l'œuvre dans l'exploration des pratiques et des échanges langagiers en situation. On mettra sur pied une enquête visant l'observation de situations sociales ordinaires.

Bibliographie :

BEAUD S. & WEBER F. (1998). *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte.
 BLANCHE-BENVENISTE C., (1997). *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.
 BOURDIEU P. (1982). *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
 CALVET L.-J. (1994). *Les voix de la ville, introduction à la sociolinguistique urbaine*. Paris. Payot.
 GADET F. (2007). *La variation sociale en français*, 2^e édition, Paris, Ophrys.
 LABOV W. (1976). *Sociolinguistique*, tr. fr. Paris, Editions de Minuit.
 LEPOUTRE D. (1997). *Cœur de banlieue*, Paris, Odile Jacob.

Modalités de contrôle :

Session 1

Formule standard :

- un contrôle sur table en temps limité
- un autre travail défini par l'enseignant.

Barème : chaque note entre pour 50% dans la note finale

Formule dérogatoire : Examen Terminal

Une épreuve en temps limité (2h)

Session 2

Examen :

Une épreuve en temps limité (2h)

3LLD506S	Langage, acquisition, apprentissage 2 (enseignement complémentaire : SDL et didactique)
----------	--

Volume horaire : 18 h TD

Responsable :

N. Espinosa nespinosa@u-paris10.fr
 et M. Kihlstedt maria.kihlstedt@u-paris10.fr

Description de l'enseignement, principaux contenus :

Ce cours poursuivra l'étude amorcée dans le cours **Langage, acquisition, Apprentissage** 1. Il ciblera la question de l'entrée dans l'écrit (apprendre à lire et à écrire) ainsi que l'apprentissage des enfants non francophones et abordera brièvement l'apprentissage des langues étrangères par des enfants en primaire.

Nous examinerons les conditions qui favorisent l'apprentissage du langage oral et écrit, dans le cadre familiale et dans les institutions (crèche, école). Nous étudierons quelques situations particulières d'acquisition : bi-plurilinguisme, alphabétisation, apprentissage précoce d'une langue étrangère sous différentes formes d'intervention

Les étudiants devront analyser des situations d'acquisition/apprentissage avec des enfants ainsi que des supports médiatiques dans le procès d'acquisition : livres illustrés, manuels, logiciels.

Ce cours est indispensable pour les étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement et de la formation.

Bibliographie :

- ABDELILAH-BAUER B. 2008. *Le défi des enfants bilingues*. La Découverte
BAUTIER E. 2006. *Apprendre à l'école, apprendre l'école*, Chronique sociale.
BONNERY S. 2007. *Comprendre l'échec scolaire*, La dispute
DALGALIAN G. 2000. *Enfances plurilingues*, L'Harmattan
FRIER C. et al. 2006. *Passeurs de lecture. Lire ensemble à la maison et à l'école*, Retz.
LENTIN L. 1993. *Du parler au lire*, ESF.

Modalités de contrôle :

Session 1

Formule standard :

Un dossier (étude d'un support d'apprentissage du français ou d'une langue étrangère) + partiel sur table

Barème : chaque note entre pour 50% dans la note finale

Session 2

Examen :

Une épreuve en temps limité (1h30)

Formule dérogatoire : Examen Terminal

Une épreuve en temps limité (1h30)

	Apprentissage réflexif d'une langue étrangère (PPE – module FLE)
--	---

Volume horaire : 24 TD

Responsable :

M. Kihlstedt maria.kihlstedt@u-paris10.fr

Description de l'enseignement, principaux contenus :

Cet EC a pour but de sensibiliser les étudiants aux problèmes de l'apprentissage initial d'une langue étrangère, à travers leur propre expérience de l'apprentissage initial d'une langue complètement nouvelle pour eux.

Le cours consiste en

- l'apprentissage initial d'une langue nouvelle ;
- une réflexion partiellement individuelle et partiellement collective sur les facteurs, les processus et les stratégies d'apprentissage, au niveau des individus et du groupe, et sur les implications didactiques de cette réflexion pour de futurs enseignants. Il ne s'agit donc pas d'un cours "modèle", qui préconiserait une méthodologie, mais d'une véritable expérience d'apprentissage, à partir de laquelle se construit une réflexion sur l'apprentissage d'une langue.

Modalités de contrôle :

Session 1

Formule standard : Contrôle continu

Un contrôle sur table en temps limité, et un autre travail défini par l'enseignant. **Barème** : chaque note entre à part égale dans la note finale

Session 2

Examen :

Une épreuve en temps limité (2h)

Formule dérogatoire : Examen Terminal

Une épreuve en temps limité (2h)

3UPE5FL1	Didactique des langues vivantes étrangères (PPE – module FLE)
-----------------	--

Volume horaire : 24 h TD

Responsable :

Maria Kihlstedt maria.kihlstedt@u-paris10.fr

Enseignant: Agnès Leroux

Description de l'enseignement, principaux contenus :

L'objectif de ce cours est d'amener les étudiants à réfléchir à la relation enseignement/apprentissage lors de l'enseignement d'une langue étrangère en milieu institutionnel. En effet, dans cette relation à trois paramètres, l'enseignant, l'élève et la langue, comment se construit la connaissance d'une langue seconde et la capacité à l'utiliser pour communiquer ?

Nous poserons, entre autres, les questions suivantes : la connaissance de la grammaire améliore-t-elle la capacité à communiquer ? Quelle est la relation entre savoir et savoir-faire, ou compétence de communication ? Quelle est la place de l'écrit dans l'apprentissage d'une langue étrangère ? Suffit-il de savoir parler pour communiquer en langue étrangère ? Quelle est la place de l'évaluation ?

. Le cours s'articulera en douze séances, chacune permettant d'explorer une problématique autour des thèmes suivants :

- histoire des méthodes depuis le début du 20ème siècle,
- compétences de communication selon les directives du CECRL,
- différentes conceptions de l'enseignement de la grammaire,
- les différentes conceptions de l'enseignement du lexique,
- les enjeux de la compréhension orale,
- l'enseignement de la phonétique en cours de L2,
- la place de la civilisation ou objectif culturel,
- l'étude du document iconographique,
- le rôle et les différents types d'évaluation,
- la démarche à visée actionnelle,

Bibliographie :

- Consulter sur Internet tous les programmes de lycée et collège et les accompagnements de programme.

Site : eduscol.education.fr/ pour tous ces documents.

- Cadre Européen commun de référence pour les langues – Conseil de l'Europe – Didier
- CHINI, D & GOUTERAUX, P. (eds), 2008, *Psycholinguistique et didactique des langues étrangères, Travaux du GEPED en hommage à Danielle Bailly*, Cahiers de Recherche, numéro spécial, Paris, Ophrys

Modalités de contrôle :

Session 1

Formule standard : *Contrôle continu*

Devoirs à la maison et un ou deux devoirs sur table à partir d'une problématique et de documents en fin de semestre. **Barème :** chaque note entre à part égale dans la note finale

Session 2

Examen :

Un examen écrit (2h) : devoir de réflexion à partir d'une problématique liée à l'enseignement apprentissage d'une L2

Formule dérogatoire : *Examen Terminal*

Un examen écrit (2h) : devoir de réflexion à partir d'une problématique liée à l'enseignement apprentissage d'une L2

3LLD607S	Ancien français
----------	-----------------

Volume horaire : 24h TD

Responsable:

S. Lehmann sabine.lehmann-lemhajbe@u-paris10.fr

Description de l'enseignement, principaux contenus :

Ce cours, dispensé sous forme de TD, est une initiation à la langue du Moyen Âge. Au centre de notre travail se trouve la notion de *variation linguistique*. Une première approche de cette notion sera réalisée à travers la présentation de la tradition manuscrite médiévale. Pour cela, on procédera à la comparaison d'extraits de textes rédigés par des scribes d'époques et d'origines dialectales différentes. L'objectif de ce premier volet du cours est l'apprentissage de la traduction. On travaillera à partir d'un corpus constitué d'extraits de textes représentatifs de la période médiévale (romans courtois, lais, fabliaux, chansons de geste...).

Dans le deuxième volet du cours, on abordera la variation dans les domaines des graphies, de la morphologie et syntaxe ainsi que du vocabulaire. L'absence d'homogénéité est surtout sensible dans les graphies : le même mot est souvent écrit de façons différentes dans la même page. A partir de ce constat, nous nous interrogerons, plus particulièrement, sur le lien entre l'oral et l'écrit, entre les évolutions phonétiques (diphthongaisons, nasalisations) et leur reflet graphique au Moyen Âge.

Bibliographie :

S. Bazin-Tacchella, 2001, *Initiation à l'ancien français*, Hachette supérieur, coll. « Ancrages ».
H. Bonnard & C. Régner, 1994, *Petite Grammaire de l'ancien français*, Paris, Magnard.
C. Thomasset & K. Ueltschi, 1993, *Pour lire l'ancien français*, Paris, Nathan.

Modalités de contrôle :

Session 1

Formule standard :

Un contrôle sur table en temps limité, et un autre travail défini par l'enseignant. **Barème** : chaque note entre pour 50%.

Session 2

Examen :

Une épreuve en temps limité (2h)

Formule dérogatoire : Examen Terminal

Une épreuve en temps limité (2 h)

3LSM604S	Phonologie 3
----------	--------------

Volume horaire : 24h TD

Responsable :

M. Klein klein@u-paris10.fr

Description de l'enseignement, principaux contenus :

Ce cours introduira, sur la base des connaissances acquises préalablement en phonétique et en phonologie structurale, aux concepts et aux méthodes de la phonologie générative standard : représentation sous-jacente, niveaux de représentation, processus morphophonologiques, règles et ordre des règles, ainsi qu'à la méthode de validation des grammaires en phonologie générative (généralité, simplicité, dérivations).

Bibliographie :

Chomsky, N. et M. Halle, 1973 : *Principes de phonologie générative*, Editions du Seuil, Paris

Modalités de contrôle :

Session 1

Formule standard : Contrôle continu

2 contrôles sur table en temps limité. **Barème** : chaque note entre pour 50% dans la note finale.

Session 2

Examen :

Une épreuve en temps limité (2h)

Formule dérogatoire : Examen Terminal

Une épreuve en temps limité (2h)

Description de l'enseignement, principaux contenus :**Typologie (TD 18h)**

L'objectif de ce cours est de montrer la diversité des constructions dans la diversité des langues. On étudiera en particulier les différences et similitudes entre les langues en morphologie flexionnelle, dans l'ordre des mots, le marquage des relations syntaxiques (notamment cas et accord), le système des parties du discours (est-ce que toutes les langues possèdent des adjectifs? comment caractérise-t-on les noms et les verbes?), les fonctions syntaxiques (peut-on identifier un sujet dans toute phrase verbale et si oui comment le définit-on?), les voix et les redistributions des actants, etc. Des données dans des langues diverses seront considérées : les langues amérindiennes comme le nahuatl (la langue des aztèques), l'algonquin ou le guarani, les langues africaines comme le wolof, les langues asiatiques comme le coréen ou le chinois mandarin, les langues européennes apparentées au français ou non apparentées comme le basque ou le géorgien, etc. On portera un intérêt particulier au français dont on montrera les particularités dans la diversité des langues.

Bibliographie :

Comrie, B. (1989) *Language universals and linguistic typology*, Chicago : The University of Chicago Press, (2nd éd.).

Creissels, D. (1995) *Éléments de syntaxe générale*, Paris : PUF.

Creissels, D. (2005) *Syntaxe générale : une introduction typologique*, Paris : Hermès.

Dryer, M. S. & M. Haspelmath (2011) *World Atlas of Language Structure On Line*, <http://wals.info>, Berlin : Max Planck Institute.

Feuillet, J. (2005) *Introduction à la typologie linguistique*, Paris : Honoré Champion.

Lazard, G. (1994) *L'actance*, Paris : PUF.

Sorosoro : pour que vivent les langues du monde, <http://www.sorosoro.org>.

Vellupillai, V. (2012) *An introduction to linguistic typology*, Amsterdam : John Benjamins.

Modalités de contrôle :

Session 1

Formule standard

Contrôle Continu : (1) Devoir-maison sur l'analyse de données dans une langue «exotique» ; (2) Résumé au choix en deux pages en français d'un des articles du *World Atlas of Language Structure On Line* (145 articles en anglais de quelques pages présentant chacun un trait typologique) ; (3a) Partiel ou selon le nombre d'étudiants inscrits (3b) Exposé sur les caractéristiques typologiques d'une langue donnée au choix (dont on connaît des locuteurs de préférence). **Barème** : chaque note entre à part égale dans la note finale.

Note finale : TD Typologie + TD Syntaxe 4 (chaque note entre pour 50% dans la note finale)**Formule dérogatoire : Examen Terminal**

Une épreuve en temps limité (2h). (épreuve commune TD Typologie + TD Syntaxe 4)

Session 2 : Une épreuve en temps limité (2h)

Syntaxe 4 (TD 18h)

Ce cours, consacré à la syntaxe de la parole ordinaire, s'appuie sur les acquis du cours de «Syntaxe 1». Si l'unité «phrase» est un objet très problématique à l'oral, quel type d'unité lui substituer et selon quels critères? Quels indices utiliser pour segmenter un énoncé en unités syntaxiques élémentaires et ce, malgré les disfluences qui viennent briser le déroulement syntagmatique de la chaîne parlée et entraînent, dans de nombreux cas, des ruptures de construction? Dans quelle mesure les travaux en linguistique de l'oral, à l'interface de la macrosyntaxe et de l'intonation, offrent-ils de nouvelles grilles d'analyse pour analyser syntaxiquement un énoncé tel que : *valable des filles à peu près intéressantes pas intéressantes physiquement que tu peux discuter avec et tout?* De tels outils descriptifs sont-ils spécifiques à une langue donnée ou permettent-ils des généralisations inter-langues?

Bibliographie :

Bally, Ch. (1946) *Linguistique générale et linguistique française*, Paris : Leroux.
Blanche-Benveniste, Cl. & C. Jeanjean (1987) *Le français parlé*, Paris : Didier.
Blanche-Benveniste, Cl. (2000) *Approches de la langue parlée en français*, Paris : Ophrys.
Lefevre, Fl. & E. Moline E. (eds) (2011) «Unités syntaxiques et unités prosodiques», *Langue française*, n°170, Paris : Larousse.
Morel, M.A. & L. Danon-Boileau (1998), *Grammaire de l'intonation, l'exemple du français*, Paris : Ophrys.

Modalités de contrôle :

Session 1

Formule standard : *Contrôle Continu* : (1) Devoir-maison ; (2) Une épreuve en temps limité
Chaque note entre à part égale dans la note finale.

Note finale : TD Typologie + TD Syntaxe 4 (chaque note entre pour 50% dans la note finale)

Formule dérogatoire: *Examen Terminal*

Une épreuve en temps limité (2h) (épreuve commune TD Typologie + TD Syntaxe 4)

Session 2 : Une épreuve en temps limité (2h).

3LSM602S	Morphologie et Lexique 2 L'unité lexicale complexe TD
----------	--

Volume horaire : 36h TD

Responsable :

Florence Villoing

Description de l'enseignement, principaux contenus :

Cet EC se propose d'analyser l'unité lexicale complexe, qu'elle soit construite par la morphologie ou bien par la syntaxe. Le cours comportera deux modules (i) morphologie lexicale, (ii) figement.

- Le module consacré à la morphologie lexicale envisagera les différents procédés de constructions : affixation (préfixes, suffixes), conversion, composition, acronymie, mots-valises. Il s'intéressera aux propriétés phonologiques (phénomènes d'allomorphie, de supplétion) syntaxiques et sémantiques.
- Le module consacré au figement s'emploiera dans un premier temps à caractériser cette notion et la réalité qu'elle recouvre. Puis il proposera une typologie des séquences figées, par ordre croissant de degré de figement : collocation, verbes supports, synapsies, locutions, phrases figées, proverbes. Une interrogation sera menée d'un module à l'autre, sur la signification des unités complexes, avec une distinction entre leur sens lexical (référentiel) et leur sens prédictible (compositionnel).

Bibliographie :

D. Apotheloz, *La construction du lexique français*, Ophrys

M. Temple, *Pour une sémantique des mots construits*, Presses du Septentrion

G. Gross, *Les expressions figées en français*, Ophrys

E. Benveniste, "Formes nouvelles de la composition nominale", *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard

Corbin, D., (1987), *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, 2 volumes, Tübingen, Niemeyer.

Fradin, B., (2003), *Nouvelles approches en morphologie*, Paris, Puf.

Fradin, B., Kerleroux F., Plénat M. (éditeurs)(2009), *Aperçus de morphologie du français*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes.

M. Temple, *Pour une sémantique des mots construits*, Presses du Septentrion

Modalités de contrôle :

Session 1

Session 2

Examen :

Formule standard

Une épreuve en temps limité (2h)

Un contrôle sur table en temps limité, et un autre travail défini par l'enseignant. **Barème** : chaque note entre pour

50% dans la note finale.

Formule dérogatoire : *Examen Terminal*

Une épreuve en temps limité (2h)

3LSM603S	Langage oral, langage écrit
----------	-----------------------------

Volume horaire : 18h TD

Responsables :

S. de Vogue

et C. Pauleau cpauleau@u-paris10.fr

Description de l'enseignement, principaux contenus :

Le cours s'organise en deux parties. Langage oral : L'oralité dans les cultures dominées par l'écrit. Diversité situationnelle, hétérogénéité des productions orales et écrites, l'oral dans l'écrit, l'écrit dans l'oral (Vs univocité des attitudes face à l'oral). Spécificités de l'oralité au travers des difficultés de la transcription, de l'élaboration d'une "grammaire de l'oral" ou d'une description sémantico-pragmatique des échanges oraux. L'oralité dans les cultures à tradition orale. Langues orales, civilisations à tradition orale. Exemples dans la culture mélanésienne traditionnelle de Nouvelle-Calédonie : organisation sociale représentée dans les "contes" oraux, compétition sociale pratiquée au travers de narrations orales. Langage écrit : L'écrit et la culture de l'écrit. La notion de littéracie servira de fil conducteur pour une réflexion sur l'écrit comme ordre langagier et univers culturel. Nous nous intéresserons aux spécificités de l'écrit par rapport à l'oral, nous explorerons différents genres d'écrits, puis nous examinerons différents systèmes d'écriture pour prendre la mesure du système utilisé pour l'orthographe du français.

Bibliographie

Blanche-Benveniste C. *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys, 2000.

Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R., *Grammaire méthodique du français*, PUF, chapitre 1 "L'oral et l'écrit", et chapitre 3 "L'orthographe française"

Modalités de contrôle :

Session 1

Formule standard : *Contrôle continu*

Travaux réguliers à rendre tout au long du semestre + Epreuve sur table en temps limité. Tout document interdit. Tout matériel électronique interdit). **Barème** : chaque note entre à part égale dans la note finale.

Session 2

Examen :

Une épreuve en temps limité (1h30) Tout document interdit. Tout matériel électronique interdit.

Formule dérogatoire : *Examen Terminal*

Une épreuve en temps limité (1h30) Tout document interdit. Tout matériel électronique interdit.

3LSM601S	Diachronie 2
----------	--------------

Volume horaire : 24h TD

Responsable :

A. Bertin bertin.annie@wanadoo.fr

Description de l'enseignement, principaux contenus :

Ce cours, dispensé sous forme de TD, est le complément et l'approfondissement du cours Diachronie1. Il vise d'une part à faire acquérir des connaissances précises sur l'évolution du système graphique et grammatical du français, d'autre part à montrer les mécanismes en jeu dans le changement linguistique en général, en relation avec la structure de la langue et les mécanismes cognitifs. On rappellera dans un premier temps la variation du système graphique, morphologique et syntaxique du français à travers les siècles. On abordera dans un deuxième temps la question de la graphie du français, devenue orthographe, dans son rapport aux pratiques sociales et à l'évolution des rapports oral/écrit. En prenant l'exemple de certaines catégories grammaticales (verbes auxiliaires, indéfinis, expression de l'interrogation, mots de relation) on s'intéressera aux mécanismes qui sous-tendent les changements au

plan formel et sémantique (évolution phonétique, analogie, réanalyse, grammaticalisation, constructionnalisation). On s'interrogera sur ce qui déclenche le changement, sur sa prédictibilité et sur sa directionnalité.

Bibliographie :

N. Catach 1978, *L'Orthographe*, coll. Que sais-je ? PUF

B. Cerquiglini, *La genèse de l'orthographe française (XIIe-XVIIe siècles)*, Champion, coll. Unichamp-Essentiel

C. Marchello-Nizia, *Grammaticalisation et changement linguistique*, de Boeck.

Modalités de contrôle :

Session 1

Session 2

Formule standard : un contrôle sur table en temps limité, et un autre travail défini par l'enseignant.

Examen :

Une épreuve en temps limité (2h)

Barème : chaque note entre pour 50% dans la note finale.

Formule dérogatoire : *Examen Terminal*

Une épreuve en temps limité (2h)

3LSM606S	Discours / Texte 3 (analyse structurale)
----------	---

Volume horaire : 18 h TD

Responsable :

Jean-François Jeandillou

et S. de Vogué devogue@u-paris10.fr

Description de l'enseignement, principaux contenus :

Au-delà de la seule analyse de la phrase et de ses composantes, la *linguistique discursive* et la *linguistique textuelle* examinent en particulier les dispositifs séquentiels qui structurent les textes en suites (ou périodes) de plus ou moins grand ampleur. L'objectif du cours est ainsi d'entraîner les étudiants au repérage et à l'étude détaillée des principaux types de séquences (narrative, descriptive, argumentative, par exemple) dans des textes variés. On s'intéressera en particulier à l'étude des formes de reprises et des types de progression.

Bibliographie :

Adam J.-M., *les Textes. Types et prototypes*. Nathan, 1992.

Benveniste E., *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, t. I, 1966.

Jeandillou J.-F., *l'Analyse textuelle*. Colin, 1997.

Mainqueneau D. et Philippe G., *Exercices de linguistique pour le texte littéraire*. Dunod, 1997.

Modalités de contrôle :

Session 1

Session 2

Formule standard :

Examen :

TD : un contrôle sur table en temps limité, et un autre travail défini par l'enseignant.

Une épreuve en temps limité (1h30)

Barème : chaque note entre pour 50% dans la note finale.

Formule dérogatoire : *Examen Terminal*

Une épreuve en temps limité (1h30)

3LIL606S	Linguistique informatique et linguistique de corpus 1 (enseignement complémentaire : Ingénierie linguistique)
----------	--

Volume horaire : 18 h TD

Responsables :

Delphine Battistelli Del.Battistelli@gmail.com

et Jean-Luc Minel : jean-luc.minel@u-paris10.fr

Description de l'enseignement, principaux contenus :

La numérisation des données langagières écrites et sonores a profondément bouleversé les méthodes de traitement et d'analyse en linguistique, en donnant notamment accès à des gros volumes de données, que l'on désigne sous le terme de *corpus*. De nouvelles méthodes d'observation des faits langagiers en sciences du langage ont ainsi vu le jour ces quinze dernières années et ont donné lieu à la pratique active de la linguistique de corpus. Ces méthodes nécessitent la constitution de ressources, *i.e.* données langagières et outils pour les traiter, tant à l'oral qu'à l'écrit (lexiques spécialisés, dictionnaires informatisés, grammaires locales, annotation syntaxique et sémantique, outils de segmentation automatique et d'annotation prosodique de la parole, etc). Elles exigent la mise en place de procédures rigoureuses afin de contrôler au mieux les résultats obtenus.

Une première partie du cours sera consacrée à la présentation d'un panorama des outils et des méthodes actuellement utilisées en linguistique de corpus dans un premier temps sur des textes écrits, ensuite sur des données sonores. L'objectif : fournir aux étudiants les connaissances de base en linguistique de corpus, indispensables à une formation en sciences du langage aujourd'hui quelque soit l'orientation professionnelle envisagée (enseignement, recherche, ingénierie linguistique, etc).

Une seconde partie du cours sera consacrée à la présentation des outils de programmation (module NLTK notamment) en Python qui permettent de traiter des corpus.

Bibliographie :

Condamines A., (2005), *Sémantique et Corpus*, Lavoisier, Paris

Habert B., Nazarenko A., Salem A. (1997), *Les linguistique de corpus*, Armand Colin, Paris

Habert B., Fabre C., Issac F. (1998), *De l'écrit au numérique : constituer, normaliser et exploiter les corpus électronique*, Paris, InterEditions.

Habert B. (2006), *Instruments et ressources électroniques pour le français*. Paris /Gap : Ophrys (« L'Essentiel Français »).

Minel J.-L. (2009), *Filtrage sémantique : de l'annotation à la navigation textuelle*. Lavoisier . Paris

Modalités de contrôle :

Session 1

Session 2

Examen :

Une épreuve en temps limité (1h30)

Formule standard :

Un examen final en temps limité

Formule dérogatoire : Examen Terminal

Une épreuve en temps limité (1h30)

3LIL607S	Linguistique informatique et linguistique de corpus 2 (enseignement complémentaire : Ingénierie linguistique)
----------	---

Volume horaire : 18 h TD

Responsable :

Delphine Battistelli : Delphine.Battistelli@u-paris10.fr

Jean-Luc Minel : jean-luc.minel@u-paris10.fr

Description de l'enseignement, principaux contenus :

Le cours présentera tout d'abord sommairement la notion d'automate telle qu'elle est abordée dans le domaine de la linguistique informatique. Il invitera ensuite à se familiariser avec Unitex (<http://www-igm.univ-mlv.fr/~unitex/>), un outil d'annotation automatique de textes à l'aide de transducteurs, sortes d'automates. L'intérêt de cet outil réside dans son interface graphique qui permet de constituer et de maintenir des automates complexes. Deux objectifs sont alors visés : 1) apprendre à construire des ressources linguistiques qui permettent à leur tour l'annotation de textes (en particulier, une annotation sémantique) ; 2) se confronter à la complexité de la modélisation linguistique impliquant une réflexion sur les objets textuels manipulés ... qui implique parfois de revenir sur ses premières intuitions.

Un deuxième logiciel, la plateforme de fouille de corpus (TXM) fondé sur les expressions régulières et le langage CQL sera présenté et donnera lieu à des analyses de corpus, en présentant notamment :

- La production des concordances kwic à partir de recherches de motifs lexicaux complexes - construits à partir des propriétés des mots

- Le vocabulaire d'ensemble d'un corpus ou la liste des valeurs attestées d'une propriété de mot donnée ;
- La construction de différents tableaux de contingence croisant les mots, les textes et leurs structures ;
- Le calcul de la liste des mots apparaissant de façon préférentielle dans les mêmes contextes qu'un motif lexical complexe (cooccurents statistiques) ;
- La recherche de motifs morpho-syntaxiques

Bibliographie :

Habert, Benoît. Portrait de linguiste(s) à l'instrument. *Texto!* [en ligne], décembre 2005, vol. X, n°4
 Marandin, [Jean-Marie](#), Cori, Marcel. La linguistique au contact de l'informatique : de la construction des grammaires aux grammaires de construction. [Histoire Épistémologie Langage](#), 23-1, 2001, pp. 49-79
 Manuel d'Unitex <http://www-igm.univ-mlv.fr/~unitex/>
 Présentation de TXM : <http://textometrie.ens-lyon.fr/spip.php?rubrique96>

Modalités de contrôle :

Session 1

Formule standard

Un examen final en temps limité

Session 2

Examen :

Une épreuve en temps limité (1h30)

Formule dérogatoire : Examen Terminal

Une épreuve en temps limité (1h30)

3LIL608S	Grammaires formelles pour le TAL (enseignement complémentaire : Ingénierie linguistique)
----------	---

Volume horaire : 24h TD

Responsable :

KRAY Karine <karine.kray@estvideo.fr>

Description de l'enseignement, principaux contenus :

L'objectif de cet enseignement est d'introduire aux grammaires formelles et à leur utilisation en traitement automatique des langues. En s'appuyant sur nos connaissances en syntaxe et sémantique, on discutera de la nature des différents modes de représentations des structures syntaxiques et sémantiques des énoncés sous forme d'arbre ou de graphe. On verra comment construire des systèmes de règles mathématiques permettant d'associer à une phrase une représentation syntaxique ou sémantique, ou à l'inverse, comment à partir d'une telle représentation produire un texte. Divers formalismes seront présentés en commençant par les grammaires de réécriture hors-contexte de Chomsky. Une introduction à des modèles plus récents sera esquissée, ainsi qu'une initiation aux algorithmes d'analyse syntaxique automatique.

Bibliographie :

Abeillé, A. (2007) *Les grammaires d'unification*, Paris : Hermès, Lavoisier.

Arnold, A. & I. Guessarian (2005) *Mathématiques pour l'informatique*, Paris : EdiScience, (4^e éd.).

Chomsky, N. (1957) *Structures syntaxiques* (trad. française 1969), Paris : Seuil, coll. «Points» n°98.

Notari, Ch. (2009) *Chomsky et l'ordinateur – Approche critique d'une théorie linguistique*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.

Wehrli, E. (1997) *L'analyse syntaxique des langues naturelles : Problèmes et méthodes*, Paris : Masson.

Analyseurs du français utilisables en ligne :

Clément, L. *Analyseur LFG* : <http://www.xlfg.org>.

de la Clergerie, E. *Analyseur TAG* : <http://alpage.inria.fr/parserdem>.

Modalités de contrôle :

Session 1

Formule standard:

(1) Devoir-maison ; (2) Une épreuve en temps limité (2h). **Barème** : chaque note entre pour 50% dans la note finale.

Formule dérogatoire : Examen Terminal

Une épreuve en temps limité (2h).
Session 2 : Une épreuve en temps limité (2h).

3LLDM06S	Histoire de la langue (enseignement complémentaire: SDL et didactique)
----------	---

Volume horaire : 12h CM + 18h TD

Responsable :

A. Bertin bertin.annie@wanadoo.fr

Description de l'enseignement, principaux contenus :

Ce cours, constitué d'un CM et de TD, entend donner des repères chronologiques sur la constitution du et l'évolution du français, en situant son usage et son système par rapport à d'autres langues et pratiques langagières : langues européennes, romanes, germaniques et celtiques, latin(s), parlers régionaux, français de la francophonie et créoles à base française, mais aussi les diverses langues avec lesquelles le français a opéré des emprunts réciproques (anglais, italien, arabe, par exemple). Il définira les différentes périodes constituant des « états de langue » distincts entre le 11^e et le 21^e siècle, en soulignant d'une part l'impact des faits historiques et des facteurs culturels (volonté d'enrichir et de codifier la langue, idéal du « bon usage », préciosité, Révolution française), d'autre part les principaux points sur lesquels le système a changé, au plan graphique et phonétique, grammatical et lexical.

Le CM proposera un cadrage chronologique en privilégiant l'histoire externe.

Les TD en s'appuyant sur des textes représentatifs des divers états de langue amèneront à se familiariser avec les principaux points sur lesquels la grammaire et la phonétique ont changé. On présentera également diverses ressources informatisées, permettant d'étudier sur de grands corpus les faits d'évolution.

Bibliographie :

F. Brunot, *Histoire de la langue française*, 13 vol., réédition Armand Colin.

J. Chaurand (sous la dir. de), *Nouvelle histoire de la langue française*, Le Seuil

M. Perret, *Introduction à l'histoire de la langue française*, SEDES

Modalités de contrôle :

Session 1

Session 2

Examen :

Epreuve commune (CM + TD) sur table (2h).

Formule standard

CM : un examen final en temps limité et en amphi

TD : un contrôle sur table en temps limité, et un autre travail défini par l'enseignant. (chaque note entre pour 50% dans la note finale du TD)

Note finale CM + TD

Barème : CM = 40% de la note finale ; TD = 60% de la note finale.

Formule dérogatoire : Examen terminal

Epreuve commune (CM + TD) sur table (2h).

3LLS606S	Troubles du Langage (enseignement complémentaire: Langage et Sciences Humaines)
----------	--

Volume horaire : 24 TD

Responsable :

C. Bogliotti cbogliotti@u-paris10.fr

Description de l'enseignement, principaux contenus :

L'objectif de ce cours est de familiariser les étudiants aux principales notions concernant les troubles langagiers. Nous nous intéresserons précisément aux atteintes des différents niveaux linguistiques (phonétique, phonologie, lexicale, syntaxe, pragmatique). Comment distinguer le retard langagier du trouble langagier, le trouble spécifique du trouble non spécifique, le trouble développemental du trouble acquis, existe-t-il les mêmes troubles dans la modalité orale et dans la modalité écrite ?

Bibliographie :

Chevrie-Muller C. & Narbona, J. (2007) *Le langage de l'enfant : aspects normaux et pathologiques*, Ed. Masson
De Weck, G. & Marro, P. (2011) *Les troubles du langage chez l'enfant*. Ed. Masson
Dehaene, S. (2007) *Les neurones de la lecture*. Ed. Odile Jacob
Pierart B. (2005) *Le langage de l'enfant: Comment l'évaluer ?* Ed. De Boeck Supérieur
Sprengr-Charolles, L. & Colé, P. (2006) *Lecture et Dyslexie, approche cognitive*. Ed. Dunod.

Modalités de contrôle :

Session 1

Session 2

Examen :

Une épreuve en temps limité (2h)

Formule standard

TD : un contrôle sur table en temps limité, et un autre travail défini par l'enseignant. **Barème :** chaque note entre pour 50% dans la note finale.

Formule dérogatoire : *Examen terminal*

Une épreuve en temps limité (2h)

3UPE6FL3	Didactique de Français Langue Etrangère (FLE) (PPE – module FLE)
----------	---

Volume horaire : 24 TD

Responsable :

M. Kihlstedt maria.kihlstedt@u-paris10.fr

Description de l'enseignement, principaux contenus :

Tout en s'inscrivant dans la défense du plurilinguisme comme dans celle de la francophonie, la France a dû développer, à plusieurs reprises de son histoire, pour se maintenir sur la scène internationale en tant que grande langue de communication, des stratégies d'enseignement /apprentissage capables de motiver à l'apprentissage du français différents types de public.

Le Français fondamental comme par la suite le Niveau-Seuil élaboré au sein du Conseil de l'Europe ont été les outils précieux de la rénovation des méthodologies et des méthodes.

Les certifications nationales du FLE, DELF et DALF principalement, comme le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECR) et le Portfolio européen des langues sont autant d'outils capables de donner à l'apprentissage des langues, en général, et à celui du français, en particulier, lisibilité et légitimité.

Les nouveaux publics, leurs besoins et leurs objectifs d'apprentissage ont amené les didacticiens et les pédagogues à élargir leur champ de compétences et à développer le Français sur objectifs spécifiques (FOS).

Ce cours a donc pour objectif une sensibilisation et une initiation aux aspects théoriques et pratiques de l'enseignement/apprentissage du français comme langue non maternelle. Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont les suivants : étude de quelques grands courants méthodologiques, analyse de quelques démarches pédagogiques et le lien entre la recherche en acquisition des langues et les pratiques pédagogiques.

Bibliographie :

Cuq, J-P, Gruca I, 2002, Cours de didactique du français langue étrangère et seconde, PUG

Cuq J-P sous la direction de), 2003, Dictionnaire du français langue étrangère et seconde, Asdifle / Cle Internationall

Lightbown, P. 2000. « Classroom SLA research and second language teaching. » *Applied Linguistics* 21/4, 431-462.

Modalités de contrôle :

Session 1

Session 2

Examen :

Une épreuve en temps limité (2h)

Formule standard :

Un contrôle sur table en temps limité (2h), et un autre travail défini par l'enseignant. **Barème :** chaque note entre pour 50% dans la note finale.

Formule dérogatoire : *Examen terminal*

Une épreuve en temps limité (2h)

Volume horaire : 24 HTD

Responsable : A. Struve-Debeaux
anne.struve-debeaux@u-paris10.fr

Ce TD se propose deux objectifs principaux : d'une part, fournir aux étudiants les connaissances et les repères essentiels concernant la littérature française et ses œuvres majeures ; d'autre part, leur indiquer un certain nombre de textes littéraires convenant particulièrement à l'enseignement du FLE. Le cours sera illustré par des extraits vidéo se rapportant aux œuvres et aux auteurs étudiés.

Bibliographie :

Isabelle Taillandier et Caroline Bouchery, *Le FLE par les textes. Littérature et activités de langue*, coll. « Guide + », Paris, Belin, 2009.

Xavier Darcos, *Histoire de la littérature française*, coll. « Faire le point », Paris, Hachette Education, 1992 (20^{ème} rééd. 2011).

Modalités de contrôle :

Session 1

Formule standard (Contrôle continu)

TD : un contrôle sur table en temps limité, et un devoir à la maison portant sur l'élaboration d'une séquence pédagogique à partir d'un texte littéraire choisi par l'étudiant.

Session 2

Examen

Une épreuve en temps limité (2h)

Formule dérogatoire

Une épreuve en temps limité (2h)

À PROPOS DE L'ENSEIGNEMENT DE LANGUE VIVANTE AU SEIN DE LA LICENCE SDL

Dans le cadre des 3 crédits de Langue Vivante (LANSAD) obligatoires à chaque semestre de la Licence, il vous est possible de choisir n'importe laquelle des langues suivantes :

- anglais
- allemand
- espagnol
- grec
- russe
- portugais
- arabe littéral
- italien
- chinois

Sauf exception, les cours qui vous seront proposés sont des cours pour non-spécialistes. Il y a quatre niveaux proposés (Grand Débutant, Niveau 1, Niveau 2, Niveau 3), sauf en anglais et en espagnol où il n'y a pas le niveau Grand Débutant. Pour les étudiants de première année, un test de niveau est organisé. Les autres étudiants seront automatiquement inscrits dans le niveau suivant le dernier niveau obtenu. Dès que vous le savez, il est très important que vous pensiez à venir noter votre niveau sur votre fiche d'inscription pédagogique.

- Pour connaître les horaires et pour déterminer les cours auxquels vous inscrire, vous devrez vous adresser directement à l'UFR LLCE qui s'occupe d'organiser ces cours.

- Il n'est pas possible de changer de langue d'un semestre sur l'autre. En revanche, il peut être intéressant de consacrer les deux premiers semestres à consolider un niveau d'anglais déjà relativement satisfaisant, et de passer les quatre semestres suivants à l'apprentissage ou au perfectionnement d'une autre langue : la maîtrise de deux langues étrangères est de toute façon un atout dans la société du XXIème siècle.

VOUS AIMEZ LES LANGUES ? APPRENEZ-LES

Indépendamment des enseignements de langues intégrés à votre licence, vous pouvez utiliser l'université pour vous initier à d'autres langues, de manière éventuellement plus intensive et plus complète. Parmi les formations proposées :

- latin ou grec au Département de Lettres classiques de l'UFR Phyllia de Paris-Ouest-Nanterre-La-Défense

http://www.u-paris1fr/90136931/0/fiche_pagelibre/

- allemand, russe, portugais, italien via le Diplôme d'Université DUPLEX à l'UFR de Langues de Paris-Ouest-Nanterre-La-Défense

http://www.u-paris1fr/70619797/0/fiche_D_pagelibre/

- autres langues à l'INALCO où pour environ 8h par semaine de formation en présentiel on peut apprendre une langue en 3 ans parallèlement à sa licence

http://www.inalco.fr/ina_gabarit_rubrique.php?id_rubrique=45

Il est également possible d'effectuer une partie de sa licence (en général un semestre) dans une université étrangère, en Europe (dans le cadre des échanges Erasmus) ou dans des pays appartenant à d'autres continents. Un séjour à l'étranger est bénéfique pour tous les étudiants, mais il est particulièrement fructueux pour tous ceux qui suivent un cursus en sciences du langage : à la connaissance pratique et approfondie d'une langue étrangère s'ajoute la possibilité d'une approche comparée des langues. Pour tout renseignement, il est nécessaire de prendre contact avec le service des relations internationales de l'Université

http://www.u-paris1fr/41144300/0/fiche_pagelibre/&RH=SERV

MODALITES DE CONTROLE

MODALITES GENERALES

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2014-2018

Modalités approuvées par la CFVU du 30/06/2014

Pour chaque diplôme de licence ou de master, les informations concernant les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont adoptées en Conseil d'UFR et transmises au Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CEVU), avant d'être validées par le Conseil d'Administration (CA), ce avant le commencement de l'année universitaire. Ces informations concernant les modalités de contrôle figurent dans la brochure présentant les contenus d'enseignement de chaque diplôme. Des rectifications, pour répondre à des situations particulières liées aux changements des textes réglementaires relatifs aux diplômes de Licence et Master, peuvent être proposées par les UFR pour adoption par les instances de l'université au plus tard avant la fin du premier mois d'enseignement suivant le début de l'année universitaire.

L'exposé des formules de contrôle des connaissances et des compétences décrit, pour chaque étudiant et pour chaque étape de diplôme, les modalités générales de son évaluation.

Trois formules peuvent être appliquées :

1. La formule standard de contrôle des connaissances et des compétences :

Elle s'applique à tous les étudiants inscrits dans une formation diplômante de Licence ou de Master à l'université Paris Ouest, à l'exception de ceux qui préparent leur(s) diplôme(s) dans le cadre de l'enseignement à distance et sauf situation particulière donnant droit à la formule dérogatoire. Pour chaque élément pédagogique (Unité d'Enseignement - UE ou Élément Constitutif - EC) au niveau duquel s'opère l'évaluation de l'étudiant, la formule d'examen standard peut comporter un ou deux volets selon la période à laquelle se déroule l'examen, selon l'élément pédagogique concerné et se décomposant comme suit : (1) a) *le contrôle continu* ou b) *le contrôle en cours de formation*¹, et (2) *le contrôle terminal*. Lorsque les deux volets sont présents, leur pondération respective est fixée par l'équipe de formation.

(1) Les contrôles se déroulant au cours d'une période semestrielle d'enseignement

Ceux-ci peuvent prendre deux formes :

1a) *Le contrôle continu* est composé **de plusieurs** épreuves qui visent à vérifier ponctuellement les acquis de l'étudiant. Les modalités de contrôle continu prévoient la communication régulière des notes et résultats à l'étudiant.

1b) *Le contrôle en cours de formation* est composé d'une seule situation d'évaluation visant à évaluer les compétences acquises à la fin d'un cycle d'enseignement. Ce CCF est organisé et corrigé par l'enseignant dans le cadre des groupes qui composent la population inscrite à l'élément pédagogique. Celui-ci peut prendre différentes formes : épreuve sur table, devoir, dossier, mémoire, compte-rendu de stages, etc. Parmi les modalités du CCF, certaines peuvent prendre la forme d'un contrôle organisé sous la direction du responsable de l'équipe pédagogique, commun donc à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique.

(2) Les contrôles se déroulant après la période semestrielle d'enseignement

¹ Le contrôle en cours de formation (CCF) est un mode d'évaluation certificateur de compétences **terminales**. Les situations d'évaluation sont réalisées par les formateurs eux-mêmes, et se déroule en une seule fois à la fin de la période d'enseignement définie par la maquette et l'emploi du temps du diplôme.

Le CCF n'exclue pas le fait qu'une ou plusieurs évaluations formatives peuvent être mises en œuvre tout au long du cycle de formation.

Cette forme de contrôle se déroulant après une période de révision d'une semaine minimum².

Le contrôle (ou examen) terminal est une épreuve récapitulative, portant donc sur l'ensemble du programme, qui se déroule à la fin de l'enseignement. Cette épreuve finale prend alors la forme d'un *examen de fin de semestre* communément appelé *partiel* (épreuve sur table), commun à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique.

Dans tous les cas, les formateurs informent les étudiant(e)s de la période prévue pour chaque mode de contrôle, des compétences à évaluer, des conditions de l'évaluation, des critères d'évaluation (exigences et indicateurs).

Note : Conformément à l'Arrêté Licence du 1^{er} Août 2011 (Art. 11), trois formules de contrôle des connaissances peuvent donc être identifiées : (1) le contrôle continu (la note finale est la note moyenne de l'ensemble des évaluations) ou le contrôle en cours de formation (la note finale), (2) l'examen terminal (une seule épreuve lors d'une session d'examen programmée au même moment pour l'ensemble des étudiants inscrits à l'élément pédagogique), et (3) une formule « mixte » associant contrôle continu ou contrôle en cours de formation et examen terminal (les deux étant clairement dissociés et la pondération (e.g., 50%-50% ; 60%-40% ; etc.) respective de ces deux modalités étant clairement définies également à l'avance (cf. livret pédagogique).

2. La formule de contrôle des connaissances et des compétences pour l'enseignement à distance :

Elle s'applique à tous les étudiants qui sont inscrits à l'université Paris Ouest dans le cadre de l'EAD. Pour tous les éléments constitutifs de l'étape de diplôme ou du diplôme, la ou les formules d'examen mises en œuvre parmi les trois décrites supra seront précisées dès le début de l'année universitaire dans le livret pédagogique délivré aux étudiants.

3. La formule dérogatoire de contrôle des connaissances et des compétences:

Elle s'applique aux étudiants qui sont dispensés d'assiduité aux enseignements présentiels.

Pour tous les éléments pédagogiques de l'étape de diplôme ou du diplôme auxquels est inscrit l'étudiant, elle prend la forme d'un *examen terminal*.

Les conditions de dispense d'assiduité doivent figurer dans le livret de l'étudiant. Ces conditions sont en conformité avec le cadre général qui a été approuvé par les instances de l'université. À ce titre, le CA fixe, sur proposition du CEVU, les modalités pédagogiques spéciales prenant en compte les besoins particuliers des étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, des étudiants chargés de famille, des étudiants engagés dans plusieurs cursus, des étudiants handicapés et des sportifs de haut niveau.

En cas de changement important dans le cadre de vie de l'étudiant (e.g., signature d'un contrat de travail) au cours de l'année universitaire, l'étudiant aura la possibilité d'adresser au responsable pédagogique du diplôme, une demande de changement de statut dans un courrier manuscrit et signé, accompagné de l'ensemble des pièces justificatives. En cas d'accord sur le changement de statut de l'étudiant, celui-ci sera définitif et ne pourra plus être changé.

• La session de rattrapage :

Excepté lorsque cette disposition n'est pas explicitement prévue dans les modalités propres à un diplôme particulier (e.g., UE professionnelles dans certains M2 en raison des périodes de stages parfois tardives), les étudiants n'ayant pas validé l'ensemble des enseignements de l'année sont convoqués à une deuxième session d'examen, dite session de rattrapage, où ils devront obligatoirement repasser tous les éléments pédagogiques qui n'ont pas été validés (voir modalités de validation ci-dessous).

Pour chaque élément pédagogique, et quel que soit le régime d'inscription de l'étudiant pour l'année universitaire en question, les modalités de contrôle (durée de l'épreuve, oral ou écrit ; contenus du programme exposé dans la brochure) en vigueur à la 2^e session dite « session de rattrapage » devront figurer dans la brochure présentant les contenus d'enseignement de chaque diplôme, celle-ci devant être soumise à examen et validée par les instances de l'université au début de chaque année universitaire.

² Cette période pourra exceptionnellement être calée sur les périodes de vacances universitaires lorsque le calendrier de l'année universitaire le rendrait nécessaire. Cette adaptation ne pourra cependant être proposée qu'à partir d'une période de coupure supérieure à une semaine.

La période pendant laquelle se déroulera les examens s'appliquant aux étudiants sera annoncée, au plus tard, en début de chaque année universitaire.

DES DISPENSES ET DES CREDITS ACQUIS

Les absences

Un étudiant reconnu absent au cours du semestre à plus de trois séances de TD organisés dans le cadre d'une UE ou d'un EC dont l'enseignement se déroule sur 12 séquences est déclaré défaillant à celui-ci, que l'absence soit justifiée ou non³. L'étudiant se verra alors attribuer le résultat **ABI** pour l'EC concerné.

Un étudiant reconnu absent à une épreuve terminale portant sur un élément constitutif d'une UE ou sur une UE, est déclaré défaillant à cet élément pédagogique, que l'absence soit justifiée ou non. Dans ce cas, l'étudiant se verra attribuer la note « **ABI** » pour l'UE concernée.⁴

Les dispenses

Un étudiant à qui on attribue une dispense pour un élément pédagogique particulier voit celui-ci neutralisé dans le calcul des résultats. La neutralisation se fait par affectation à l'élément pédagogique concerné d'un coefficient de pondération égal à zéro. Les crédits associés à cet élément ne sont acquis qu'à l'issue de la session d'examen qui se traduit par l'obtention par l'étudiant de l'UE, du semestre ou de l'année comprenant l'élément pédagogique en question. La dispense n'est valable que pour l'année universitaire correspondant à l'inscription administrative et pédagogique qui a été enregistrée pour l'étudiant.

La validation des acquis

L'étudiant qui bénéficie de validations d'acquis au titre d'éléments constitutifs ou d'unités d'enseignement acquis et capitalisés voit les crédits correspondants transférés. Les éléments pédagogiques ainsi validés sont neutralisés dans la détermination des résultats par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à zéro.

Dans le cas d'une « Validation d'Acquis Académiques », le cas le plus général sera celui du report global sur une étape du diplôme avec la note annuelle obtenue par l'étudiant dans son établissement d'origine.

Dans des cas particuliers, il pourra être également procédé au report des notes au titre d'éléments constitutifs ou d'unités d'enseignement acquis et capitalisés sur demande écrite de l'étudiant auprès du jury de l'année de diplôme correspondant et selon des règles qui pourront être définies par ce même jury.

LES REGLES DE COMPENSATION, DE CAPITALISATION ET DE PROGRESSION EN LICENCE

- *La composition des unités d'enseignement*
Disposition n°1 : Une unité d'enseignement peut être composée d'un ou de plusieurs éléments constitutifs. L'évaluation des étudiants peut être organisée au niveau de l'UE, y compris lorsqu'il y a plusieurs éléments constitutifs.
- La détermination du résultat de l'étudiant

³ Lorsque le volume horaire de l'UE ou de l'EC considéré est supérieur ou inférieur à 12 séquences (base 1 séquence hebdomadaire sur la base du calendrier universitaire), la règle des 25% d'absences (arrondies à l'entier inférieur) sera retenue. Par exemple, pour 10 séances de TD, le seuil sera fixé à $(10 * 25/100) = 2,5$. L'étudiant(e) sera déclaré(e) défaillant(e) à partir de la troisième absence.

⁴ Dans certaines formations, et sur la durée d'une année universitaire, (e.g., STAPS en cas de blessure et d'incapacité à pratiquer une activité physique) ou dans certaines circonstances (i.e., accident, longue maladie, ou affection chronique nécessitant une prise en charge régulière après avis du service médical de l'université), le jury pourra décider d'attribuer la note « **ABJ** » (i.e., **AB**sence **J**ustificée). Cette notation permet le report automatique de la note de « 0 » et permet donc la compensation, ainsi que le calcul global de la moyenne.

Disposition n°2 : Lorsque l'évaluation des étudiants s'opère au niveau de chacun des éléments constitutifs de l'UE, le résultat obtenu à celle-ci est donné par la moyenne pondérée des notes acquises aux différents éléments constitutifs (compensation intra UE).

Disposition n°3 : Les UE d'un même semestre se compensent entre elles, compte tenu de leur coefficient de pondération (Compensation intra semestre).

En L1, L2 et L3, les notes inférieures à la moyenne ne peuvent être reportées d'une session sur une autre.

Disposition n°4 : Les premier et deuxième semestres de la licence se compensent. Il en est de même des troisième et quatrième semestres et des cinquième et sixième semestres.

Disposition n°5 : Si le résultat obtenu à l'année est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis. Une mention est alors attribuée selon le résultat obtenu à l'année. Le calcul de ce résultat se fait en intégrant l'ensemble des UE qui entrent dans la structuration des parcours de formation, en tenant compte de la pondération qui a été affectée à chaque élément pédagogique.

Passable si : $10 \leq \text{résultat} < 12$

Assez bien si : $12 \leq \text{résultat} < 14$

Bien si : $14 \leq \text{résultat} < 16$

Très bien si : $16 \leq \text{résultat}$

Sinon l'étudiant est *non admis* et déclaré *ajourné*.

Disposition n°6 : Si le résultat obtenu à un semestre est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis à celui-ci. Aucune mention n'est attribuée pour le résultat d'un semestre.

Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 mais que l'étudiant est admis à l'année, il est aussi déclaré admis par compensation au semestre considéré.

Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 et que l'étudiant est non admis à l'année, il est aussi déclaré non admis au semestre considéré.

Disposition n°7 : Si le résultat obtenu à une UE est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré *admis* à celle-ci. Néanmoins,

- Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 mais si l'étudiant est déclaré admis, par compensation ou non, au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré *admis* par compensation à celle-ci.
- Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 et si l'étudiant est déclaré *non admis* au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré *non admis* à celle-ci.
- Si le résultat à une UE ou à un EC est inférieur à 10, et qu'il est déclaré *non admis* en 1^{ère} session, la meilleure des notes obtenue entre la 1^{ère} et la 2^{ème} session (lorsque celle-ci existe et que l'étudiant est venu composer à la deuxième session) sera prise en compte pour le résultat global de l'étudiant et la tenue du jury se déroulant à l'issue de la 2^{ème} session.
- Si la compensation « intra UE » ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à l'un de ses EC, l'étudiant est déclaré *défaillant* à cette UE.
- Tout résultat « ABI » à un élément pédagogique particulier donne lieu à un résultat général de « *Défaillant* » au semestre en question (et *in fine*, à l'année universitaire).

Disposition n°8 : À l'issue de l'année de L3, si les trois années de Licence (L1, L2, L3) ont été validées par chacun des jurys d'années correspondant (i.e., chacune des trois années doit avoir été acquises par un résultat à l'année supérieur ou égal à 10). Une mention est alors attribuée selon le résultat obtenu à la moyenne des trois années. Le calcul de ce résultat se fait en intégrant chacune des moyennes annuelles qui entrent dans la structuration des parcours de formation. Les mentions suivantes pourront être attribuées.

Passable si : $10 \leq \text{résultat} < 12$

Assez bien si : $12 \leq \text{résultat} < 14$

Bien si : $14 \leq \text{résultat} < 16$

Très bien si : $16 \leq \text{résultat}$

La capitalisation des unités d'enseignement

Disposition n°9 : Une unité d'enseignement est acquise et capitalisée dès lors que l'étudiant est déclaré *admis* ou *admis par compensation* à celle-ci. Toute UE acquise confère à l'étudiant le nombre de crédits correspondants. Ces crédits sont acquis définitivement et capitalisables.

Disposition n°10 : Les éléments constitutifs des unités d'enseignement non acquises sont capitalisables, dès lors que l'évaluation des étudiants est organisée au niveau de chaque EC et que la note obtenue à l'EC concerné est supérieure ou égale à 10.

La progression dans les parcours de formation

Disposition n°11 : L'étudiant inscrit à une année n est autorisé à poursuivre à l'année n+1 dès lors qu'il est admis à l'année n.

L'étudiant inscrit à une année n et non admis à celle-ci est autorisé à poursuivre conditionnellement en année n+1 si et seulement s'il ne lui manque au maximum que la validation d'un seul semestre de l'année immédiatement inférieure (n).

Disposition n°12 : Le principe général retenu pour les Licences dans l'offre 2014-2019 à Paris Ouest est celui d'un système organisé autour d'UE « fondamentales » et d'UE « complémentaires ». En 1^{ère} année, l'étudiant qui s'est inscrit dans une mention ou organisée autour de ce principe peut se réorienter de droit vers une mention ou ayant fait partie du bloc « complémentaire » qu'il a suivi (à condition que ce bloc complémentaire est constitué intégralement du fondamental disciplinaire de la licence vers laquelle il se réoriente). La réorientation s'effectuera conformément aux procédures administratives en vigueur. Pour la progression de l'étudiant dans la mention choisie dans le cadre de la réorientation, les règles de validation en vigueur sont les règles générales qui conditionnent le passage à l'année n+1, en l'occurrence à la 2^{ème} année. En d'autres termes, tout ECTS acquis dans le cadre de la validation d'un EC ou d'une UE (voir dispositions 9 et 10) est capitalisable au titre du semestre 1 de l'étudiant. En cas d'acquisition (soit directement, soit par le système de compensation décrit dans les dispositions supra) des 30 ECTS du premier semestre, celui-ci sera validé comme étant le premier semestre de la licence choisie dans le cadre de la réorientation.

Dans toute autre configuration, le transfert des ECTS acquis au cours du premier semestre dans la licence choisie dans le cadre de la réorientation se fera selon les principes d'une Validation d'Acquis Académiques après examen du dossier de l'étudiant par une commission de réorientation. Tout ECTS non transféré devra alors être acquis par l'étudiant dans le cadre des modalités d'organisation du contrôle des connaissances du diplôme retenu pour la réorientation.

Disposition n°13 : Un système de « bonus au diplôme » est proposé par l'établissement. Sur la base d'une offre de formation votée annuellement par les instances (CEVU, CA), et en accord avec l'équipe pédagogique du diplôme ou de l'étape de diplôme, l'étudiant(e) a la possibilité de s'inscrire pédagogiquement dans au maximum deux modules donnant lieu à la délivrance d'une note qui rend compte du niveau de compétences acquises dans ce cadre. Les notes sont délivrées sur une base identique aux dispositions décrites supra pour la validation des EC et des UE à l'exception de la mention ABI qui sera remplacée par la note « 0 ». La note ainsi obtenue est obligatoirement reportée sur le relevé de notes de l'étudiant(e).

Le jury du diplôme ou de l'étape de diplôme pourra accorder des points de jury au titre d'un « bonus au diplôme » à condition que l'étudiant a déjà été admis à l'année sur la base de la moyenne établie pour les 60 ECTS de l'année. Le jury décide du nombre de points de bonification pouvant être accordés au titre de l'enseignement « bonus au diplôme » validé par l'étudiant. Les règles d'attribution des points de jury pour les enseignements « bonus au diplôme » sont approuvées par le conseil de l'UFR responsable de la filière.

LES REGLES DE COMPENSATION, DE CAPITALISATION ET DE PROGRESSION EN MASTER

Disposition n°14 : L'organisation administrative de l'année universitaire est annuelle (inscription en Master 1, inscription en Master 2).

Disposition n°15 : Une Mention de Master est délivrée par l'acquisition de 120 crédits européens, au-delà de 180 crédits obtenus après le baccalauréat. Ces crédits sont validés dans le cadre du suivi d'un **parcours-type** de formation reconnu de la Mention de Master, dans le respect des règles imposées dans la maquette de formation. Un parcours-type de formation obéit à des règles de progression basées sur une structure des enseignements découpée en 4 semestres. Un semestre correspond à l'acquisition de 30 crédits.

Ces 120 crédits européens sont obtenus par la validation d'Unités d'Enseignement (UE) semestrielles, pouvant rassembler différents éléments constitutifs de formation (EC), proposés sous la forme possible de différentes activités pédagogiques pour un même enseignement.

La composition des unités d'enseignement

Disposition n°16 : Une unité d'enseignement peut être composée d'un ou de plusieurs éléments constitutifs. L'évaluation des étudiants pourra être organisée au niveau de l'UE, y compris lorsqu'il y a plusieurs éléments constitutifs.

- La détermination du résultat de l'étudiant en première année de Master

Disposition n°17 : Lorsque l'évaluation des étudiants s'opère au niveau de chacun des éléments constitutifs de l'UE, le résultat obtenu à celle-ci est donné par la moyenne pondérée des notes acquises aux éléments constitutifs (compensation intra UE).

Disposition n°18 : Les UE « disciplinaires » (i.e., hors l'ensemble des UE relatives aux stages « professionnels ») d'un même semestre se compensent entre elles compte tenu de leur coefficient de pondération (Compensation intra semestre). Lorsque le coefficient n'est pas précisé, la compensation se fera en se rapportant au nombre d'ECTS des UE considérées. Chaque équipe de formation détermine les modalités de compensation concernant les notes de stages.

Disposition n°19 : Si la moyenne des notes obtenues à un semestre est supérieure ou égale à 10, l'étudiant est déclaré admis à celui-ci.

Sinon l'étudiant est déclaré *non admis*

Disposition n°20 : Si la note moyenne obtenue à une UE est supérieure ou égale à 10, l'étudiant est déclaré *admis* à celle-ci.

Disposition n°21 : En M1, les notes inférieures à la moyenne ne peuvent être reportées d'une session sur une autre

- Si la note moyenne obtenue à une UE est inférieure à 10 mais que l'étudiant est *admis* au semestre qui comprend cette UE il est déclaré *admis par compensation* à celle-ci.
- Si la note moyenne obtenue à une UE est inférieure à 10 et que l'étudiant est *non admis* au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré *non admis* à cette UE.
- Si la compensation « intra UE » ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à l'un de ses EC, l'étudiant est déclaré *défaillant* à cette UE.
Tout résultat « ABI » à un élément pédagogique particulier donne lieu à un résultat général de *Défaillant* au semestre en question
- Si le résultat à une UE ou à un EC est inférieur à 10, et qu'il est déclaré *non admis* en 1^{ère} session, la meilleure des notes obtenue entre la 1^{ère} et la 2^{ème} session (lorsque celle-ci existe et que l'étudiant est venu composer à la deuxième session) sera prise en compte pour le résultat global de l'étudiant et la tenue du jury se déroulant à l'issue de la 2^{ème} session.

Disposition n°22 : Les deux semestres de la première année de Master se compensent.

Disposition n°23 : Si le résultat obtenu à l'année est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis. Une mention est alors attribuée selon le résultat obtenu à l'année. Le calcul de ce résultat se fait en intégrant l'ensemble des UE qui entrent dans la structuration des parcours de formation,

Passable si : $10 \leq \text{résultat} < 12$

Assez bien si : $12 \leq \text{résultat} < 14$

Bien si : $14 \leq \text{résultat} < 16$

Très bien si : $16 \leq \text{résultat}$

- La détermination du résultat de l'étudiant en deuxième année de Master

Disposition n°24 : L'organisation pédagogique de l'année est semestrielle. Les étudiants bénéficient de deux sessions d'examen. La première session d'examen portant sur le 1^{er} semestre se déroule au terme des enseignements du 1^{er} semestre. La première session d'examen portant sur le 2^e semestre se déroule au terme des enseignements du 2^e semestre. La seconde session, dite de rattrapage, lorsque celle-ci est prévue par les modalités propres aux diplômes, se déroule en une seule fois. L'évaluation porte sur les enseignements dispensés au premier et second semestre de l'année universitaire.

Disposition n°25 : Si des modalités spécifiques (par exemple, dispositions spécifiques aux UE disciplinaires et professionnelles ou de recherche) de capitalisation et de compensations peuvent être adoptées (à l'exception de la règle de non report des notes d'une session sur l'autre commune à tous les masters 2 de Paris Ouest), celles-ci doivent être identiques pour tous les parcours d'une même mention.

Disposition n°26 : En M2, les notes inférieures à la moyenne ne peuvent être reportées d'une session sur une autre

Disposition n°27 : À la condition que les modalités de compensation et de capitalisation mentionnées supra soient respectées l'étudiant(e) est déclaré admis(e). L'étudiant(e) se voit attribuer une mention établie à partir de la moyenne entre les deux semestres du M2.

Le calcul de ce résultat se fait en intégrant l'ensemble des UE qui entrent dans la structuration des parcours de formation,

Passable si : $10 \leq \text{résultat} < 12$

Assez bien si : $12 \leq \text{résultat} < 14$

Bien si : $14 \leq \text{résultat} < 16$

Très bien si : $16 \leq \text{résultat}$

La capitalisation des unités d'enseignement en Master 2

Disposition n°28 : Une unité d'enseignement est acquise et capitalisée dès lors que l'étudiant est déclaré *admis* ou *admis par compensation* à celle-ci.

Disposition n°29 : Les éléments constitutifs des unités d'enseignement non acquises sont capitalisables dès lors que l'évaluation des étudiants est organisée au niveau de chaque EC et que la note obtenue à l'EC est supérieure ou égale à 10.

- Règles relatives aux enseignements de langue vivante étrangère en Master

Disposition 30 : Le diplôme ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser une langue étrangère, dans les conditions fixées dans la maquette du diplôme.

- Règles pour la transition entre LMD2 et LMD3

Disposition n°31 : Tous les étudiants admis en 2013-2014 à la première année de la licence, à la deuxième année de licence, ou à la licence, sont autorisés à s'inscrire dans la même filière, respectivement :

- ↪ Aux semestres 3 et 4 de la licence correspondante dans l'offre LMD3
- ↪ Aux semestres 5 et 6 de la licence correspondante dans l'offre LMD3
- ↪ Aux semestres 1 et 2 de Master si l'accès à ceux-ci n'est pas sélectif.

Disposition n°32 : Tous les étudiants ajournés en 2013-2014 dans un diplôme de L ou de M de l'université Paris Ouest sont autorisés à s'inscrire en 2014-2015 dans la filière qui lui correspond dans la nouvelle offre LMD3 et dans la même année ou étape de ce diplôme dans le respect de la disposition n°11. Une convention pédagogique sera établie par l'UFR, sous le contrôle des responsables de l'équipe de formation concernée, précisant les éléments pédagogiques validés antérieurement et les rattrapages à effectuer en LMD3, conformément aux règles de capitalisation des UE et des EC qui sont en vigueur. Ce document est établi en deux exemplaires, le premier est destiné à l'étudiant, le second est conservé par l'UFR.

S'agissant de la conversion des acquis antérieurs, lorsque la note obtenue à un élément pédagogique validé et capitalisé est *supérieure ou égale à 10*, ce résultat est repris dans la détermination des résultats futurs. Lorsque la note obtenue à un élément pédagogique validé est *inférieure à 10*, ce résultat est neutralisé dans la détermination des résultats futurs par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0 (dispense).

Disposition n°33 : En licence, aucun rattrapage supplémentaire ne peut être demandé en 2014-2015 à un étudiant au titre des enseignements nouveaux introduits dans le cadre du LMD3, s'il a été inscrit en 2013-2014 en année n et admis en n+1 en 2014-2015, mais avec des rattrapages à effectuer dans un semestre du niveau n. Le rattrapage imposé portera sur des UE ou sur les EC qui, dans la nouvelle

maquette, correspondent à aux UE ou aux EC qui n'ont pas été validées en 2013-2014 ou antérieurement.

Disposition n°34 : Dans l'éventualité où un élément pédagogique faisant partie d'une étape n d'un diplôme dans le schéma LMD2 a été validé par un étudiant, et que ce même élément pédagogique figure à l'étape n+1 dans le schéma LMD3, les crédits attachés à cet élément sont considérés comme définitivement acquis par l'étudiant. Il sera dispensé d'enseignement et d'examen pour cet élément pédagogique. Celui-ci sera neutralisé par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0 dans la détermination des résultats que l'étudiant obtiendra à l'étape n+1 dans le nouveau schéma LMD3.

Disposition n°35 : Ces modalités de contrôle des connaissances ne s'appliquent pas aux diplômes « DUT ».

Addendum

Dispositions générales relatives aux examens et jurys des diplômes de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Constitution des Jurys et convocations aux examens

Le jury de l'année des L1, L2, L3, de la Licence, de M1, le jury de chaque parcours de l'année M2 et le jury de la Mention de Master est fixé annuellement par décision du Président de l'Université. La composition du jury et la désignation de son Président sont proposées par le Directeur de la composante de rattachement de la formation. **Cette composition doit parvenir à la signature du Président de l'Université avant le 31 décembre de l'année universitaire en cours. Elle doit faire l'objet d'un affichage sur les lieux de l'enseignement au moins 15 jours avant les épreuves.**

Le jury de l'année de L1, L2, L3, du diplôme de la Licence, de M1, **celui de l'année M2 et celui du diplôme de Master est composé de son Président et de 2 à 3 assesseurs.** Les enseignants de la formation peuvent être invités par le jury et venir assister celui-ci, sans voix délibérative.

Un procès-verbal circonstancié de la délibération du jury accompagnera les relevés des décisions concernant les notes et les résultats.

Seul le Président de jury signe (**nom, prénom**) le procès-verbal des résultats. **Tous les membres du jury doivent obligatoirement être présents.** Une feuille d'émargement jointe au procès verbal des résultats atteste de leur présence.

Dans le cas d'une habilitation partagée, les jurys doivent être constitués en accord avec les différents partenaires. Chaque établissement conjoint est obligatoirement représenté par un membre du jury. Pour les Licences Pro et les M2 Pro, le jury comprend obligatoirement un membre de l'équipe de formation appartenant au monde socio-économique.

Le jury de l'année du diplôme considéré doit se réunir après chaque session et attribuer aux étudiants les crédits européens correspondant à leurs résultats. Ces jurys peuvent être convoqués de manière exceptionnelle par le Président de jury correspondant.

Les jurys statuent souverainement sur les résultats des contrôles des connaissances des éléments constitutifs et des UE du semestre auxquels l'étudiant est inscrit dans le logiciel APOGEE. Les points de jury sont donnés uniquement par les jurys de semestre, d'année ou de diplôme.

Constitution des semestres et organisation des examens

Les années de diplômes de Licences et Masters sont chacune constituées de semestres. En Licence, un semestre correspond à un ensemble de 30 crédits européens (il est recommandé que cette valeur corresponde également aux semestres de Master). Il se déroule, autant que possible, sur une période de six mois consécutifs. L'organisation du semestre peut être différente dans des cas particuliers, notamment pour les stages de M2. Deux semestres peuvent éventuellement se superposer dans le temps.

Les examens terminaux de chaque semestre sont organisés sous forme de sessions, le plus généralement et lorsque la deuxième session est prévue par les modalités propres au diplôme, à raison de deux par année universitaire.

Les composantes de l'université pourront mettre en place des dispositions spécifiques (après présentation et validation par le CFVU) permettant d'identifier au plus près le nombre des étudiants-es présents-es aux examens de la seconde session.

Les examens de première session de chaque semestre peuvent avoir lieu pendant la période des six mois consécutifs du semestre ou à la fin de cette période.

L'intervalle entre deux sessions d'examen doit être d'au moins 15 jours, sauf dispositions pédagogiques particulières votées par les conseils de l'Université.

Publication des résultats et refus de compensation

Les dates de délibération des jurys de semestre et de diplôme doivent être affichées au moins un mois avant les examens. Les dates précises d'affichage des résultats doivent être indiquées aux étudiants au plus tard le jour des examens.

Après délibération du **jury de diplôme considéré**, les résultats, *admis* ou *ajourné*, sont affichés ou publiés sur internet sans que les notes soient mentionnées. Les étudiants obtiennent un relevé individuel de leurs notes auprès des secrétaires pédagogiques, des enseignants ou par voie électronique/informatique.

Pour une UE donnée, l'affichage ou la publication des notes des examens partiels et des contrôles continus est autorisé. Cependant, quel que soit le mode d'évaluation ou le régime d'inscription de l'étudiant, lorsqu'il s'agit du résultat final d'une UE, du résultat de semestre ou de celui d'année, l'affichage doit être : N°CARTE D'ETUDIANT–NOTE.

La communication des copies est de droit pour les étudiants qui en font la demande, après que leur notation ait été publiée (loi N°79-587 du 11-07-79). Les copies doivent être conservées pendant **un an** et peuvent être consultées durant toute cette période à la demande des étudiants. Les étudiants ont **deux mois** après la publication des résultats pour contester ces notes auprès des jurys des diplômes considérés.

Pour le niveau Master, tout étudiant peut refuser la compensation entre les notes des UE d'un semestre ou d'une année. Ce refus de compensation concerne uniquement la première session. Il doit obligatoirement être demandé sous forme d'un courrier manuscrit et signé, adressé sous forme d'un pli recommandé avec A/R au Président de jury de M1 ou à celui de parcours de M2. L'étudiant dispose d'un délai d'une semaine après l'affichage des résultats pour refuser la compensation.

Également, pour le niveau Master, tout étudiant peut refuser une note d'une UE d'un semestre même s'il a la moyenne à toutes les UE de ce semestre. Le refus d'une note entraîne l'annulation définitive de cette note. Il doit obligatoirement être demandé, dans un délai d'une semaine après l'affichage des résultats, sous forme d'un courrier manuscrit et signé, adressé au Président de jury.

Ces demandes (refus de compensation, refus de note) ne pourront pas faire l'objet de rétractations ultérieures.

Une attestation de réussite et d'obtention du diplôme doit être fournie **trois semaines au plus tard** après la proclamation des résultats aux étudiants qui en font la demande. Il est impératif que la délivrance du diplôme définitif intervienne dans un délai **inférieur à six mois**.

Seule la délibération de jury est créatrice de droit (et donc contestable). Une erreur lors de l'affichage ou de la notification des résultats aux candidats peut donc être rectifiée dans un délai de deux mois, tout en ouvrant droit à réparation des préjudices qu'elle a pu causer.

Validation des parcours de formation pour la délivrance du diplôme intermédiaire de DEUG.

Article 1

Le diplôme intermédiaire de DEUG est obtenu par validation de L1 d'une part et de L2 d'autre part. Il n'y a pas de compensation entre les moyennes de L1 et L2. La progression et l'obtention des années de L1 et de L2 devront être réalisées dans une période de 3 années universitaires successives au maximum.

Article 2

La délivrance du diplôme de DEUG ne se fait pas de manière automatique mais est édité uniquement sur demande expresse formulée par l'étudiant(e) auprès des services de la scolarité de l'université Paris-Ouest Nanterre La Défense.

Article 3

Les règles de capitalisation des UE et de compensation annuelle sont identiques à celles de l'année de L1 et L2 de la mention de Licence correspondante.

Article 4

Le DEUG est délivré à partir d'une de la moyenne générale pondérée (MGP) ≥ 10 , avec la mention, passable, assez-bien, bien ou très bien en fonction MGP des notes des différentes UE, selon la table de référence suivante :

- mention passable : $10/20 \leq \text{MGP} < 12/20$
- mention assez-bien : $12/20 \leq \text{MGP} < 14/20$
- mention bien : $14/20 \leq \text{MGP} < 16/20$
- mention très bien : $16/20 \leq \text{MGP}$

Validation des parcours de formation pour la délivrance du diplôme intermédiaire de Maîtrise.
--

Article 1

L'obtention du diplôme de Maîtrise, telle qu'elle est prévue dans la maquette de la Mention de Master, correspond à la validation de 60 premiers crédits de la structure des enseignements. La Maîtrise porte le nom de la Mention de Master correspondante.

Article 2

La délivrance du diplôme de Maîtrise ne se fait pas de manière automatique mais est édité uniquement sur demande expresse formulée par l'étudiant(e) auprès des services de la scolarité de l'université Paris-Ouest Nanterre La Défense.

Article 3

Les règles de capitalisation des UE et de compensation annuelle sont identiques à celles du M1 de la mention de Master correspondante.

Article 4

La Maîtrise est délivrée à partir d'une de la moyenne générale pondérée (MGP) ≥ 10 , avec la mention, passable, assez-bien, bien ou très bien en fonction MGP des notes des différentes UE, selon la table de référence suivante :

- mention passable : $10/20 \leq \text{MGP} < 12/20$
- mention assez-bien : $12/20 \leq \text{MGP} < 14/20$
- mention bien : $14/20 \leq \text{MGP} < 16/20$
- mention très bien : $16/20 \leq \text{MGP}$

OBTENTION DU DIPLOME

L'Université Paris Ouest Nanterre La Défense délivre les diplômes et les attestations uniquement sur demande expresse de l'étudiant. Les imprimés sont disponibles à l'accueil du service des diplômes Bâtiment A, bureau A206 ou peuvent être téléchargés sur le site de l'Université à l'adresse :

<http://www.u-paris10.fr/formation/demande-de-diplome-et-d-attestation-229696.kjsp?RH=SERV>

A) Télécharger, imprimer, remplir le formulaire, et joindre les pièces demandées

B1) déposer le dossier à l'accueil du service des diplômes ou dans la boîte aux lettres située près du bureau A206

Ou

B2) adresser le dossier par voie postale à :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense
Service des Diplômes - A206
200, avenue de la République
92001 - Nanterre Cedex

Les diplômes seront envoyés sous pli recommandé avec accusé de réception dans la grande enveloppe à dos cartonné que vous nous remettez au moment du dépôt de votre dossier.

Pour les demandes ayant un caractère urgent, vous pouvez demander une attestation (joindre la petite enveloppe).

NB : Le secrétariat pédagogique ne délivre ni diplôme ni attestation. Il peut en revanche vous fournir une attestation de présence aux examens *au dernier jour* de la session d'examen.

CHARTRE DU SAVOIR-VIVRE ENSEMBLE

UNIVERSITE PARIS OUEST NANTERRE LA DEFENSE

Séance du CA du 07 avril 2014

L'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) régi par les articles L. 711-1 et suivants du Code de l'éducation. La communauté universitaire se compose d'étudiant-e-s et de personnel répartis sur les sites de Nanterre, Ville d'Avray, Saint-Cloud et la Défense. Le fonctionnement harmonieux de notre Université exige que chacun-e respecte les règles du savoir-vivre ensemble rappelées dans la présente charte.

Egalité et non-discrimination

Le fonctionnement de l'Université et la réussite de chacun-e s'enrichissent de la singularité des personnes qui composent notre communauté.

Toute discrimination, notamment sur le sexe, l'origine, l'âge, l'état de santé, l'apparence, le handicap, l'appartenance religieuse, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou syndicales, est prohibée.

L'Université promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les stéréotypes de genre.

Laïcité

Conformément au principe constitutionnel de laïcité, rappelé par l'article L. 141-6 du Code de l'éducation, l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement laïque et indépendant de toute emprise religieuse ou idéologique.

Le campus de l'Université et les activités qui y sont menées doivent respecter l'exigence de neutralité des services publics. Les agents de l'Université ne doivent porter aucun signe religieux ostentatoire.

Les cours, les examens et l'organisation des services respectent strictement le calendrier national et ses règles d'application fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Liberté d'expression et d'opinion

L'enseignement et la recherche visent au libre développement scientifique, créateur et critique, dans le respect de la liberté d'expression et d'opinion. L'exercice de la liberté d'expression doit être respectueuse d'autrui et être exempte de tout abus relevant de la diffamation et de l'injure (outrance, mépris, invective). Elle ne saurait porter atteinte aux différentes missions de l'Université.

La participation démocratique est essentielle à la vie de l'établissement. Des élections sont organisées pour les étudiant-e-s et les personnels, permettant la participation de tout-e-s aux choix et décisions de l'Université.

Respect des personnes et de l'environnement

Chacun-e doit travailler dans un esprit de respect mutuel excluant toute forme de harcèlement moral ou sexuel, de menaces, de violences physiques ou verbales, et toute autre forme de domination ou d'exclusion.

Chacun-e doit respecter l'environnement de travail sur l'ensemble des sites de l'Université. Le respect des règles d'hygiène et de sécurité et la recherche d'un développement durable sur le campus garantissent un environnement respectueux du bien-être de chacun-e.

Les tags, graffitis, affichages sauvages et jets de débris constituent une dégradation volontaire de l'environnement de travail et sont prohibés. Les débris doivent être déposés dans les endroits idoines.

L'ensemble de la communauté universitaire se mobilise afin de garantir le respect des principes édictés dans la présente Charte. Les contrevenant-e-s aux règles énoncées dans la présente charte s'exposent à des sanctions disciplinaires, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En cas de difficulté concernant l'application des règles du savoir-vivre ensemble, des instances et services de l'Université sont à votre disposition (le comité d'hygiène, sécurité et condition de travail, la direction des ressources humaines, le service de médecine préventive, le service d'action sociale, les organisations syndicales, les instances paritaires comme les instances élues de l'Université).

Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse vivre-ensemble@u-paris10.fr.

INFORMATIONS PRATIQUES

L'équipe de direction

Direction du département SDL : Sabine Lehmann et

Directrices de l'équipe de formation : Sabine Lehmann (sabine.lemhajeb-lehmann@u-paris1fr)

Directrice adjointe en charge de l'information, de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants : Sarah de Vogüé (devogue@u-paris1fr)

Directrice adjointe en charge des relations avec les milieux professionnels : Frédérique Sitri (fsitri@u-paris1fr)

Directrice adjointe en charge des relations internationales : M. Kihlstedt (maria.kihlstedt@u-paris1fr)

Responsabilité des examens :

Coordination pour le parcours *Langage et Sciences Humaines*: Christine Pauleau (cpauleau@u-paris1fr).

Coordination pour les enseignements de Lettres Modernes/ préparation aux concours d'enseignement : Caroline Mellet cmellet@u-paris10.fr

Coordination pour le parcours « *FLE* » : Maria Kihlstedt (maria.kihlstedt@u-paris1fr)

Coordination pour le parcours *Ingénierie linguistique* : Delphine Battistelli (Del.Battistelli@gmail.com) et Sylvain Kahane (sylvain@kahane.fr)

Commission pédagogique : G. Petit (gpetit@u-paris1fr) & S. de Vogue (devogue@u-paris1fr)

Tutorat : S. de Vogue (devogue@u-paris1fr)

Coordination de la licence Sciences du Langage

Sabine Lehmann (sabine.lemhajeb-lehmann@u-paris1fr) et Sarah de Vogüé (devogue@u-paris1fr) organisent des réunions d'information et assurent des permanences à la rentrée. Ces enseignantes restent ensuite joignables sur rendez-vous. Vous pouvez leur demander de vous aider à constituer votre cursus avant votre inscription pédagogique. Au cours de l'année, vous pouvez leur demander des conseils pour votre orientation et leur faire part d'éventuelles difficultés. Elles n'ont évidemment pas pour rôle de servir d'intermédiaire avec vos enseignants d'EC, que vous pouvez contacter à la fin du cours ou en formulant une demande de rendez-vous.

Bibliothèque de Lettres et de Sciences du langage (UFR PHILLIA) :

Bibliothécaire : bât. L, salle L 312, tél. 01 40 97 73 4

Les informations concernant la Licence de Sciences du langage (programmes, horaires des cours, permanences des enseignants, informations diverses) sont régulièrement affichées au 1er étage du bâtiment L et disponibles sur le site du département : <http://dep-sdl.u-paris1fr/>

Pensez à visiter le site du département SDL : la page [Actualités](#) du site est mise à jour régulièrement (pour vous prévenir des absences des enseignants, par exemple), la page [Enseignants](#) vous permet d'accéder aux pages enseignement ou recherche de vos enseignants.

